

Appel d'offres de l'acsé : Programme d'études 2005-2008
Histoire et mémoires des immigrations en régions
Marché n°2005 33 DED 02 : lot n°10



Les Médianautes

Direction Régionale Franche-Comté

**Histoire et mémoires des immigrations
en région Franche-Comté
Rapport final – avril 2008**

Responsable scientifique : Laure HIN
Courriel : laure.hin@laposte.net

**Les Médianautes
53 Faubourg des Ancêtres
90000 BELFORT**

HISTOIRE ET MEMOIRES DES IMMIGRATIONS EN FRANCHE-COMTE DEPUIS LE MILIEU DU XIXEME SIECLE

Une immigration de proximité - 1850 - 1914	p. 6
La Première Guerre mondiale et les étrangers - 1914 - 1918	p. 23
Une immigration européenne - 1919 - 1939	p. 25
La Deuxième Guerre mondiale et les étrangers - 1939 - 1945	p. 43
Une immigration plurielle - 1945 - 1975	p. 48
Une année charnière - 1975	p. 67
L'immigration récente - 1975 à nos jours	p. 70
2004 - 2006	p. 86
Bibliographie	p. 87
Composition du Comité de Pilotage	p. 105

Avril 2008

LES IMMIGRATIONS EN FRANCHE-COMTE AUX XIX^E ET XX^E SIECLES

La Franche-Comté a été, dès la deuxième moitié du XVII^e siècle, une terre de peuplement. A cette époque, la population largement stable depuis un siècle, a été plus que décimée pendant la guerre de Dix Ans, épisode local de la guerre de Trente Ans, vers 1650. Déjà les recensements de 1657 et 1660 font apparaître une immigration importante. Il faut attendre le premier tiers du XVIII^e siècle pour retrouver un nombre d'habitants égal à celui qui peuplait la province un siècle plus tôt.

Ces migrants sont des Français pour une bonne part, des Suisses pour une autre, mais surtout des Savoyards¹. Cette immigration massive a pris des formes très diverses. Elle a été favorisée par des acensements² perpétuels et par la fixation de colonies entières à côté de populations très réduites.

Puis se succèdent ou se conjuguent

- l'immigration suisse, après la guerre de Dix Ans (1624-1644) en Franche-Comté, après la guerre de Trente Ans (1649-1715) à Lure, au XVII^e siècle à Chaux-lès-Chatillon ;
- l'immigration horlogère neuchâteloise à Besançon de 1789 à 1890 ;
- l'immigration savoyarde entre 1780 et 1860, à Quingey, à Poligny, en République du Saugeais avec une place particulière aux colporteurs et marchands savoyards dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles ;
- plus succinctement, l'immigration tessinoise, immigration périodique de maçons.

Entre 1830 et 1851/1852, après l'échec des révolutions, se dessine aussi une immigration allemande.

Grâce à cette apport, la Franche-Comté qui comptait 842.680 habitants en 1801, en dénombre 1.015.505 en 1851 dont parmi eux, bon nombre d'immigrés.

1 - S'étendant des Alpes françaises à la frontière de l'Italie et de la Suisse, la Savoie fut le berceau de la Maison de Savoie, la plus vieille famille régnante en Europe, fondée vers l'an 1000 par Humbert aux Blanches Mains et développée par les comtes, puis ducs de Savoie qui créèrent un Etat souverain entre le royaume de France et le Saint Empire romain germanique (capitale Chambéry en Savoie, puis Turin en Piémont). Au début du XVIII^e siècle, les ducs de Savoie devinrent rois de Sardaigne. Souvent envahie par les Français, la Savoie, province des Etats sardes, fut annexée par la France au cours de la Révolution française et fit partie du Premier Empire. Puis elle fut rendue au Royaume de Piémont-Sardaigne. Mais, en 1860, lorsque les ducs de Savoie devinrent rois d'Italie, la Savoie fut cédée à la France et la population savoyarde approuva cette cession par un plébiscite. Depuis cette époque, la région historique de la Savoie forme deux départements français : la Savoie (chef-lieu Chambéry) et la Haute-Savoie (chef-lieu Annecy).

2 - Un acensement ou "accensement" désigne, sous l'Ancien Régime, la concession (en général assez longue, voire perpétuelle) de la jouissance d'une terre, par exemple, moyennant une redevance, le « Cens »

LA POPULATION FRANC-COMTOISE TOTALE

Sur les 3,4% du territoire national que représentent les quatre départements comtois, vivent, sur toute cette période, à peine 2% de la population française (en moyenne – 2.36% en 1901, 1.91% en 1999). C'est peu pour une région qui a longtemps été considérée comme l'une des plus fécondes de France et qui dispose d'une industrie « peuplante », occupant près de la moitié de sa population active, et d'une agriculture à vocation commerciale très enviable.

En 1851, la Franche-Comté compte donc 1.015.505 habitants. A cette date, elle est déjà une des régions les moins peuplées de la France métropolitaine (20e sur 22). Après une baisse importante de population, entre 1851 et 1856 (diminution de 6,4% en cinq ans), une légère stagnation et une nouvelle baisse de sa population entre 1866 et 1872, la région connaît une reprise de croissance démographique jusqu'en 1881, année où sa population ne va cesser de décroître jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

De 1886 à 1911, le Territoire de Belfort voit sa population augmenter grâce à la forte immigration alsacienne qui a suivi la fin de la guerre franco-allemande. Les capitaux apportés permettent une industrialisation rapide. En revanche, le Jura et la Haute-Saône subissent une nouvelle baisse et le Doubs connaît une quasi-stagnation. La Première Guerre mondiale provoque une baisse générale de la population française et accentue la diminution démographique franc-comtoise. Les années qui vont suivre font apparaître une reprise démographique, reprise au détriment du rural et au bénéfice de l'urbain.

	France	Franche-Comté	Poids de la Franche-Comté en France (en %)
1901	38 450 788	909 808	2.36%
1931	41 227 266	842 071	2.04%
1946	41 304 952	793 774	1.92%
1954	42 763 280	856 651	2.00%
1962	46 121 320	928 608	2.01%
1975	52 589 120	1 058 695	2.01%
1999	58 520 688	1 117 257	1.91%
2007*	63 392 000	1 151 000	1.81%

* Population estimée au 1^{er} janvier 2007

Effectifs de la population totale en France et en Franche-Comté – Sources : SGF puis INSEE

Entre 1931 et 1946, au net ralentissement de la croissance et à la quasi stagnation démographique en France, la Franche-Comté entame une nouvelle baisse démographique. En 1946, la population franc-comtoise se retrouve au niveau le plus bas observé entre 1851 et 1975, avec 793.774 habitants.

De 1946 à 1975, la Franche-Comté, comme le reste de la France, va connaître un développement démographique exceptionnel. Pendant cette période, l'augmentation de la population est importante principalement dans le Doubs et le Territoire de Belfort. La Haute-Saône et le Jura ne perdent plus d'habitants mais augmentent à un rythme moins soutenu que les deux précédents. Encore une fois, l'accroissement démographique bénéficie principalement aux zones urbaines et industrielles tandis que l'espace rural est délaissé.

En 1975, le cap du million d'habitants est franchi, le Jura et la Haute-Saône ont repris leur marche vers l'avant, le Doubs et le Territoire de Belfort ont connu un bel essor grâce à un solde migratoire positif dû surtout à l'afflux d'étrangers.

Cependant, dès 1975, l'augmentation de la population va connaître un fléchissement ; la fin du baby-boom coïncide avec la crise économique et l'arrêt des politiques d'attraction migratoire. Cela se ressent particulièrement dans le Doubs et le Territoire de Belfort.

En 1999, 1.117.257 personnes vivent en Franche-Comté. Parmi les quatre départements qui la composent, le plus peuplé reste le Doubs (499.162), suivi du Jura (250.925), de la Haute-Saône (229.786) et du Territoire de Belfort (137.384).

En un siècle et demi, les départements ont connu des évolutions démographiques très différentes : les départements du Jura et de la Haute-Saône ont perdu respectivement 16.3% et 19.2% de leur population. La population du Territoire de Belfort a été multipliée par 3.6 et a crû sur l'ensemble de la période (sauf pendant la première moitié du XXe siècle). Dans le Doubs, la population a connu une très vive croissance depuis 1846.

LES POPULATIONS FRANC-COMTOISES IMMIGREES

Afin d'apporter une première vision synthétique des dynamiques de l'immigration en France et en Franche-Comté, les populations de nationalités étrangères et celles ayant acquis la nationalité française après leur naissance ont été réunies.

Les effectifs d'étrangers et/ou d'immigrés en France et en Franche-Comté

La Franche-Comté s'inscrit approximativement dans la moyenne française, oscillant autour du pourcentage national, pour l'apport étranger à sa population au XXe siècle.

Le Doubs ainsi que le Territoire de Belfort dépassent cette moyenne, à cause de la présence d'importantes zones de concentration industrielle demandeuses de main-d'œuvre.

		France	Franche-Comté	Poids de la Franche-Comté en France (en %)
Populations étrangères	1901	1 255 655	27 248	2.63%
	1931	3 074 928	58 119	1.89%
	1946	2 596 763	41 003	1.58%
	1954	2 638 820	44 834	1.70%
	1962	3 417 360	48 054	1.41%
	1975	4 812 560	71 825	1.49%
immigrées	1999	5 618 479	91 667	1.63%
	2005*	8 460 000	128 000	1.51%

* Population estimée au 1^{er} janvier 2005

Effectifs des populations en France et en Franche-Comté

	Populations étrangères	Population totale
1901	2.63%	2.36%
1931	1.89%	2.04%
1946	1.58%	1.92%
1954	1.70%	2.00%
1962	1.41%	2.01%
1975	1.49%	2.01%
1999	1.63%	1.91%

Poids de la Franche-Comté dans la France métropolitaine (population totale et population étrangère)

La répartition des populations étrangères et/ou immigrées dans cette région est particulièrement déséquilibrée : le Doubs et le Territoire de Belfort happent la main-d'œuvre et les familles, alors que le Jura et la Haute-Saône restent globalement peu attractifs même si certains pôles industriels concentrent quelques populations plus importantes.

LA FRANCHE-COMTE : CARREFOUR HISTORIQUE DE MULTIPLES INFLUENCES – ECONOMIE A DOUBLE VISAGE

Selon le découpage administratif actuel, la Franche-Comté couvre une superficie de 16.202 km² sur lesquels se répartissent 1.785 communes. Les quatre départements qui constituent la région sont d'importance inégale :

	Franche-Comté	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort
Superficie (km ²)	16 202	5 234	4 999	5 360	609
Nombre d'arrondissements	9	3	3	2	1
Nombre de communes	1 785	594	544	545	102
Population (1999)	1 117 059	499 062	250 857	229 732	137 408
Densité de population (hbts/km ²) (1999)	69	95	50	43	225

Comptant parmi les premières régions industrielles de France, la Franche-Comté possède aussi un caractère rural très marqué.

Franche-Comté



A la fin du XIXe siècle, la Franche-Comté se transforme en s'industrialisant : naissance et développement de grandes dynasties industrielles, Peugeot et Japy, compensant la récession de l'horlogerie due à la guerre de 1914, au profit de la Suisse (la Franche-Comté partage 230 kms de frontière avec la Suisse).

Si une à une, les forges comtoises se sont éteintes (fermeture des Forges d'Audincourt en 1971, ...), la région reste reconnue pour ses savoir-faire dans le traitement des métaux, le découpage, la transformation des matières plastiques, ... Marquée par sa forte tradition métallurgique et mécanique, l'industrie comtoise forge aujourd'hui sa réputation dans le domaine des microtechniques.

Des produits d'excellence tels que l'automobile (Peugeot - Montbéliard Sochaux et Vesoul), les motrices TGV (Alstom - Belfort), l'horlogerie (Lip il y a quelques années- Besançon, les entreprises Silberstein, Pequignet, Yema, Akteo - sur le plateau de Maîche, à Morteau, Villers-le-Lac et Morbier, les horloges comtoises), le jouet (Smoby - Moirans-en-Montagne) ou encore la lunette (Morez) ont fait et font encore la renommée de la Franche-Comté. Aux grands groupes nationaux ou internationaux s'ajoute un tissu dense et dynamique de petites entreprises dont certaines sont leader dans leur secteur.



Très développé, le secteur agroalimentaire est fondé sur les produits du terroir. La vocation naturellement herbagère de la Franche-Comté, et notamment des plateaux du Jura prédisposait le pays à l'élevage bovin. La transformation laitière représente 60% de l'économie agroalimentaire régionale (plusieurs fromages bénéficient d'une AOC ou d'un label). Cette industrie, d'abord familiale, s'est développée au XIXe siècle parallèlement à l'élevage. Elle s'est perfectionnée sans cesse par une meilleure sélection des bêtes, par la rationalisation des méthodes de travail, par la modernisation de l'outillage et par l'organisation de la profession fromagère fréquemment passée de la coopération entre familles à l'association puis à l'entreprise.

Sur les coteaux du Jura (Arbois, Pupillin, Poligny, ...), le plus petit vignoble de France offre une large gamme de vins AOC et de pays.

Avec 700.000 hectares de forêts, soit 43% de sa superficie, la Franche-Comté est une des premières régions forestières françaises pour son taux de boisement et sa production de sciages. L'essentiel de la production franc-comtoise est concentrée sur le bois d'œuvre utilisé principalement pour la construction (sapin et épicéa) et l'ameublement (hêtre) ou encore pour la fabrication d'instruments de musique (épicéa de la forêt du Risoux) ou de pipes (Saint-Claude).

Autant de centres et d'activités économiques qui ont drainé des populations immigrées.

LOCALISATION DES POPULATIONS ETRANGERES EN FRANCHE-COMTE

Tout au long du siècle, les plus forts effectifs étrangers concernent la moitié Est de la France en passant par la Franche-Comté. « *Il suffit de quelques solides densités urbaines pour compenser la faible présence immigrée dans la plupart des communes de la montagne comtoise* »³.

La baisse précoce de la fécondité amorcée dès le milieu du XVIIIe siècle, puis les pertes humaines de la Première Guerre mondiale n'ont pas permis de satisfaire les besoins croissants en main-d'œuvre liés au développement industriel du début du XXe siècle. Recourir aux populations étrangères est une nécessité.

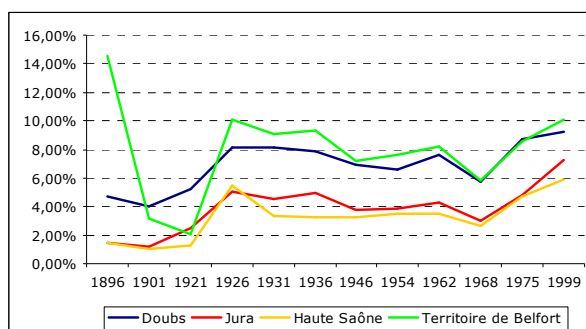
La crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale ont entraîné un déclin des arrivées. L'immigration d'origine politique, notamment celle des Républicains espagnols, ne compensera pas la baisse de l'immigration économique.

A partir de 1945 et tout au long des Trente Glorieuses, une véritable politique d'immigration est mise en place. La forte croissance économique conduit un nombre de plus en plus important d'immigrés à venir s'installer dans le pays.

L'évolution au cours du XXe siècle des arrivées en France des immigrés présents en Franche-Comté en 1999 est similaire à celle observée au niveau national. L'immigration augmente à partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 70, puis diminue à partir de 1975.

Populations étrangères et/ou immigrées des départements comtois de 1896 à 1999

	Franche-Comté	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort
1896	35 100	14 265	3 939	4 054	12 847
1901	27 248	11 880	3 183	2 923	9 262
1911	33 718	12 520	7 047	3 856	10 295
1921	29 792	14 685	5 898	3 493	5 716
1926	50 281	23 634	11 487	5 674	9 486
1931	50 636	24 552	10 177	7 124	8 783
1936	49 738	23 800	9 997	6 860	9 081
1946	41 003	20 309	8 032	6 591	6 071
1954	44 834	21 494	8 469	7 270	7 601
1962	54 978	29 161	9 631	7 234	8 952
1968	44 157	24 634	6 913	5 745	6 865
1975	73 980	41 200	11 505	10 370	10 905
1999	91 667	46 014	18 177	13 567	13 909



Pourcentage populations étrangères et/ou immigrées / populations totales par département

Le Territoire de Belfort est le moins peuplé des départements franc-comtois (mais aussi le plus petit des départements comtois). Cependant, il accueille bien souvent avec le Doubs le plus de populations étrangères et/ou immigrées. En revanche, la proportion d'étrangers et/ou d'immigrés est nettement plus faible en Haute-Saône et dans le Jura où le poids des zones urbaines est limité.

Au niveau infra-régional, le recensement de 1999 vient confirmer des disparités bien plus fortes. La proportion d'immigrés très faible dans certaines zones d'emploi du Jura et de la Haute-Saône est au contraire très forte dans la région de Montbéliard et de Saint-Claude. Les immigrés sont surtout présents dans les villes de Besançon, Belfort, Saint-Claude et l'agglomération de Montbéliard où, nous l'avons déjà souligné, les établissements industriels ont longtemps offert de nombreux emplois.

3 - Ponty, Janine (1996).- « La Franche-Comté, terre d'immigrations au XXe siècle » in *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, n°38, Besançon, Société d'Emulation du Doubs, p. 83-94

UNE IMMIGRATION DE PROXIMITE FIN XIXE SIECLE – DEBUT XXE SIECLE 1850 - 1914

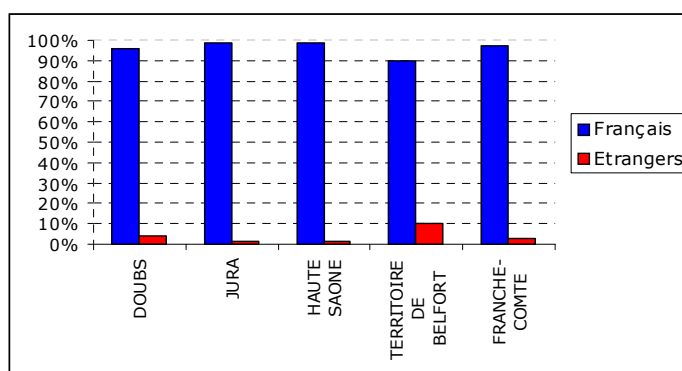
Entre 1851 et 1856, la Franche-Comté subit sa plus forte baisse de population en deux siècles, perdant près de 65.000 habitants, soit une diminution de 6,4% en cinq ans. Or dans le même temps, la population française augmente de 0,7%. Les quatre départements francs-comtois sont désormais touchés par la baisse démographique. Celle-ci est due à la crise économique en France entre 1846 et 1851 et à la crise agricole qui a principalement touché les départements ruraux comme la Haute-Saône et le Jura. Elle provoque tout d'abord un exode de la population rurale vers les zones urbaines et industrialisées des régions voisines et s'accompagne aussi d'un déficit du solde naturel : le nombre de naissance stagne quasiment, et le nombre de décès s'accroît.

Tout comme le reste de la France, la Franche-Comté subit une nouvelle baisse de population entre les recensements de 1866 et de 1872, principalement à cause de la guerre franco-allemande (1870-1871). La région connaît une reprise jusqu'en 1881, année à partir de laquelle sa population va décroître jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Seul la population du Territoire de Belfort augmente grâce à la forte immigration alsacienne qui a suivi l'annexion de la province par l'Allemagne. En revanche, le Jura et la Haute-Saône subissent une nouvelle baisse démographique et le Doubs connaît une quasi-stagnation.

En 1901, la Franche-Comté comptait 909.808 habitants ainsi répartis :

1901		DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE-COMTE	FRANCE	
HOMMES	Français	140 899	128 101	128 257	43 821	441 078		
	Etrangers	6 846	2 110	1 635	4 878	15 469		
	Total	147 745	130 211	129 892	48 699	456 547		
FEMMES	Françaises	141 785	127 725	133 196	38 776	441 482		
	Etrangères	5 034	1 073	1 288	4 384	11 779		
	Total	146 819	128 798	134 484	43 160	453 261		
POPULATION TOTALE	Français	282 684	255 826	261 453	82 597	882 560		37 195 133
	Etrangers	11 880	3 183	2 923	9 262	27 248		1 255 655
	Total	294 564	259 009	264 376	91 859	909 808		38 450 788

1901	Français	Etrangers
DOUBS	95,97%	4,03%
JURA	98,77%	1,23%
HAUTE SAONE	98,90%	1,10%
TERRITOIRE DE BELFORT	89,92%	10,08%
FRANCHE-COMTE	97,00%	3,00%
FRANCE	96,74%	3,26%



Les 27.248 étrangers vivant en Franche-Comté sont majoritairement suisses (42,48%), allemands (32,97%) et italiens (19,47%), répartition cohérente avec l'histoire et la situation géographique de la Franche-Comté.

1901	DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE COMTE	
Allemands	1 642	293	1 151	5 897	8 983	32,97%
Anglais	15	22	11	13	61	0,22%
Autrichiens	135	53	77	75	340	1,25%
Belges	66	47	88	42	243	0,89%
Danois	2	1	0	1	4	0,01%
Espagnols	48	38	19	20	125	0,46%
Grecs	1	0	0	1	2	0,00%
Hongrois	5	1	1	4	11	0,04%
Hollandais	6	12	5	3	26	0,09%
Italiens	1 869	1 618	846	971	5 304	19,47%
Luxembourgeois	13	11	17	11	52	0,19%
Norvégiens	0	2	0	0	2	0,00%
Portugais	1	0	0	0	1	0,00%
Roumains, Serbes, Bulgares	3	0	1	0	4	0,01%
Russes	22	6	20	13	61	0,22%
Suédois	5	0	1	0	6	0,02%
Suisses	7 905	1 023	597	2 050	11 575	42,48%
Turcs	1	4	0	3	8	0,03%
Américains des Etats-Unis	15	5	6	6	32	0,12%
Autres Américains	40	15	35	25	115	0,42%
Africains	2	2	0	0	4	0,01%
Asiatiques, Océaniens	0	4	3	0	7	0,03%
Nationalité non déclarée	92	30	29	131	282	1,03%
TOTAL	11 888	3 187	2 907	9 266	27 248	100%

Ces étrangers occupent principalement des emplois dans l'industrie. C'est ensuite dans les métiers relevant de la pêche, les forêts et l'agriculture que toutes nationalités confondues se rencontrent des étrangers.

1901	POPULATION TOTALE FRANCHE-COMTE				
	Pêche, forêts et agriculture	Industrie	Commerce	Service domestique	Professions libérales
Français	240 066	149 192	29 459	11 279	45 183
Naturalisés	666	3 235	495	114	347
Etrangers	2 187	11 094	1 276	1 330	570
Dont Anglais	0	14	4	3	8
Belges	21	70	27	6	20
Luxembourgeois	6	15	3	3	7
Allemands	319	3 017	549	870	256
Suisses	1 343	4 482	486	364	226
Autrichiens	32	148	21	10	16
Espagnols	3	12	54	3	5
Italiens	441	3 246	107	69	8
Autres nationalités	21	99	25	2	24
TOTAL	242 919	163 521	31 230	12 723	46 100

LA MAIN-D'ŒUVRE ETRANGERE DANS LES BOIS ET LES FORETS DE FRANCHE-COMTE

A la suite de plusieurs réclamations du syndicat des marchands de bois au Conseil Général du Jura, Maurice Bouvet, de Salins-les-Bains, secrétaire du groupement des négociants en bois et Conseiller Général du canton analyse dès 1901 la situation ainsi :

« Les ouvriers, bûcherons ou charbonniers se font de plus en plus rares ; ils se dirigent vers d'autres professions, surtout celles de petits fonctionnaires : gardes-forestiers notamment et l'on ne fait rien pour les retenir au contraire. Il existait récemment, et il existe encore, quoique réduites, des colonies de bûcherons en pleine forêt, dans les principaux massifs forestiers, par exemple, dans les forêts d'Arbois, de Poligny, et surtout dans la forêt domaniale de Chaux. Ils habitent des baraques constituant des petits groupements. A la Forêt de Chaux, l'Etat laisse tomber en ruines ces baraques, leur population disparaît avec elles, ce qui est profondément regrettable, car ces colonies constituaient de bonnes et robustes populations, essentiellement forestières, dont la disparition prive nos forêts de main-d'œuvre et coûte par suite cher à l'Etat. Il faut obligatoirement faire venir des Piémontais, gens généralement tranquilles, mais qui emportent chaque automne en Italie des sommes importantes, qu'il serait bien préférable de voir rester en France. Dans les coupes difficiles (versants rapides, rocheux, ...), le Piémontais est indispensable ; lui seul grâce à la modicité de ses exigences permet d'exploiter ces coupes. Sans lui, les frais d'exploitation dépasseraient la valeur des bois et ils ne trouveraient pas acquéreurs. Si vous pouviez faire rétablir les baraques de la Forêt de Chaux comme autrefois, vous rendriez un réel service à l'Etat, au commerce local et au pays tout entier ; il est encore temps. »

Ce courrier fait couler beaucoup d'encre. Enfin, un long rapport tout en nuance, rédigé par M. Senard, inspecteur à Dôle, explique les raisons de la venue des Transalpins en forêt domaniale, donne la date de leur première apparition et précise que si certains avantages accordés aux bûcherons ne suffisent plus à les retenir en forêt, il faut chercher d'autres explications comme « *en un mot ce qu'on appelle le Progrès* ». Il compte ces bûcherons : en 1901, ils sont 466 ouvriers employés dans le massif - 112 habitent les baraques de l'Etat, 42 les villages riverains et baraqués provisoirement dans les coupes, 260 habitent les villages riverains et regagnent chaque soir leur domicile, 35 ouvriers français étrangers à la région sont baraqués dans les coupes et M. Senard relève 17 Italiens sur le total des ouvriers employés.

Les exploitants et marchands de bois du Doubs rencontrent eux-aussi, en 1903, des difficultés de recrutement de main-d'œuvre: le Conseil Général de Doubs en est alerté :

« Les soussignés, marchands de bois, habitants les cantons d'Amancey et d'Ornans, ont l'honneur d'exposer à Messieurs les conseillers généraux qu'ils éprouvent de grandes difficultés pour exploiter les coupes de bois domaniaux et communaux en raison de l'interdiction insérée au cahier des charges spéciales des ventes de bois d'employer à leur gré des ouvriers étrangers. En conséquence, ils sollicitent de Messieurs les conseillers généraux de bien vouloir exposer au Conseil général et à l'administration forestière qu'il est presque impossible de faire l'exploitation des bois de ces cantons (étant donné leur exposition généralement en grands revers), si on ne leur accorde la pleine latitude d'occuper des ouvriers étrangers. »

Nous le voyons, les difficultés relèvent ici plus des dispositions légales en œuvre alors. Ils souhaitent pouvoir embaucher des étrangers et sans les nommer, là aussi, il s'agit de bûcherons italiens : ils sont les seuls à l'époque à accepter de telles besognes.

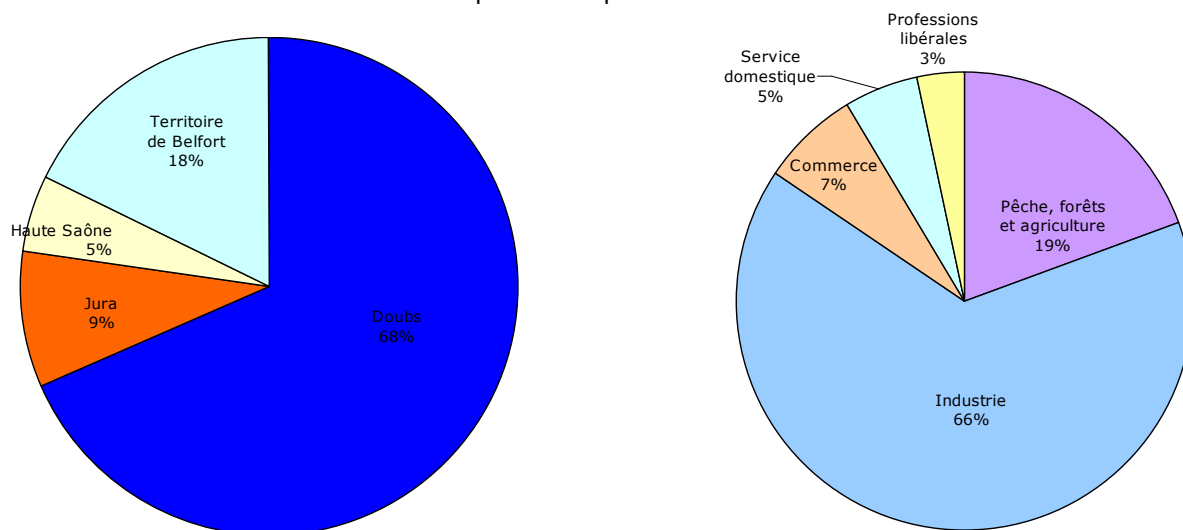
Sources : * R. Sinibaldi, 2006.- « Les bûcherons italiens en Forêt de Chaux au début du XXe siècle ». *Trame de Vie*, bulletin n°12, p. 2 -5
* J. Pinard, 2002.- *Du Noir au Rouge*. Ed. Cêtre

LA POPULATION ETRANGERE SUISSE

1850 – 1914

Ce furent d'abord les Suisses, journaliers ou sédentaires, principalement dans la partie orientale du Doubs, le long de la frontière.

En 1901, sur un peu plus de 27.000 étrangers en Franche-Comté, plus de 40% sont Suisses et une grande majorité de ces Suisses vivent dans le Doubs (68%), 18% dans le Territoire de Belfort, 9% dans le Jura et 5% en Haute-Saône et se répartissent professionnellement



Les Suisses s'emploient majoritairement dans l'industrie, employés et ouvriers en poste pour 64,46% d'entre eux ; 22,10% de travailleurs isolés ; 11,79% sont chefs d'établissement et 1,64% employés ou-vriers sans emploi.

Population suisse dans l'industrie en 1901		Chefs d'établissement	Employés et ouvriers des établissements		Travailleurs isolés	Non déclarés	Total
			Occupés	Sans emploi			
Doubs	Hommes	323	1506	32	570	0	2 431
	Femmes	132	423	16	239	0	810
	Total	455	1929	48	809	0	3 241
Jura	Hommes	45	155	3	56	0	259
	Femmes	12	44	0	38	0	94
	Total	57	199	3	94	0	353
Haute-Saône	Hommes	14	87	1	45	0	147
	Femmes	5	20	1	9	0	35
	Total	19	107	2	54	0	182
Territoire de Belfort	Hommes	28	455	16	39	0	538
	Femmes	15	448	11	80	0	554
	Total	43	903	27	119	0	1 092
Franche Comté	Hommes	410	2203	52	710	0	3 375
	Femmes	164	935	28	366	0	1 493
	Total	574 11,79%	3 138 64,46%	80 1,64%	1 076 22,10%	0 0%	4 868 100%

LES SUISSES PRECURSEURS
L'AVENTURE INDUSTRIELLE DE LAURENT MEGEVAND
ET L'IMPLANTATION DE L'HORLOGERIE EN FRANCHE-COMTE

À la fin du XVIII^e siècle, l'industrie horlogère suisse est frappée par le chômage et ses horlogers franchissent une frontière encore poreuse pour s'installer à Besançon.

Avec 100.000 immigrés en un siècle, soit une moyenne de cent par an, le flux est loin d'être considérable. Trois phases principales marquent cette immigration.

Le premier flot apparaît en 1793 et 1794. Dès avant les arrêtés officiels qui créent la Manufacture Nationale d'Horlogerie, des réfugiés suisses prennent le chemin de la France qui encourage et entérine ce mouvement d'immigration par un décret de 1793 permettant l'arrivée en provenance du Locle (haut lieu de l'industrie horlogère suisse, à deux pas de la zone frontalière française de Morteau), de Laurent Mégevand, un genevois proscrit du Locle, négociant en horlogerie.

Le 1^{er} vendémiaire an II (le 22 septembre 1793), Laurent Mégevand doit déjà s'occuper de loger 21 familles qui fuient la répression anti-républicaine. Six semaines plus tard, ils sont 400. A ces proscrits s'ajoutent quelques horlogers attirés par des prospectus alléchants envoyés clandestinement au Locle au cours d'une vaste campagne de débauchage. Au total, pour le seul ressort du Locle, 850 migrants se fixent à Besançon, soit 18% de la population du Locle ; ce sont majoritairement des familles entières et 80% sont horlogers ou artisans de métiers liés à l'horlogerie.

Le 13 Prairial an II (1^{er} juin 1794), Laurent Mégevand fonde à Besançon la Manufacture Française d'Horlogerie avec le renfort de la main-d'œuvre suisse et une aide de l'Etat français qui le fait bénéficier de bâtiments nationaux, d'un prêt sans intérêt et accorde divers privilèges aux horlogers suisses (nationalité française, exemption militaire et indemnités).

Laurent Mégevand veut concurrencer l'industrie suisse et déployer ses propres idées (auxquelles les Suisses ont été réfractaires) en matière de développement de l'industrie horlogère grâce à l'appui de membres royalistes éminents de l'Assemblée constituante tel que le comte de Mirabeau, le marquis de Condorcet et Pierre Joseph Briot (fondateur du Club Jacobin de Besançon). Il développe notamment le concept de sous-traitance en faisant fabriquer les divers éléments constitutifs de la montre par divers ateliers locaux. Cette tentative industrielle est un échec. Il fait faillite en 1798 mais l'industrie horlogère de Besançon et de la Franche-Comté est solidement lancée.

Entre l'An III et l'An IV, environ 1.850 Suisses (femmes et enfants compris) immigreront à Besançon et représentent à présent 6% de la population bisontine.

Après la chute de Laurent Mégevand, un fort mouvement de retour en Suisse a lieu jusqu'en 1800. Environ ¾ des effectifs repartira. De 1800 à 1814, le flux n'est plus que de quelques dizaines de familles.

Entre 1814 et 1880, une augmentation est nettement perceptible : 2.000 ouvriers en 1826, puis 3.000 en 1835, et 3.500 en 1848. La colonie suisse représente la quasi-totalité de la main-d'œuvre horlogère et 8,6% de la population bisontine (dénombrée en 1846 à 39.949 habitants).

Cette colonie suisse mettra près d'un siècle à s'enraciner. C'est seulement vers 1860 que l'on peut considérer la greffe comme réussie : l'industrie horlogère bisontine s'impose alors dans les Expositions universelles de la fin du siècle et l'École d'horlogerie est fondée en 1860. Besançon devient alors véritablement la capitale de la montre française avec environ 400 ateliers d'horlogerie répartis sur son territoire.

Si la déconfiture de Laurent Mégevand est financière, elle n'est pas un échec industriel. Si la faillite de la Manufacture est prononcée et si l'Etat retire son soutien, les immigrés suisses quant à eux poursuivent leur production et quelques uns y ajoutent même une activité commerciale. A Besançon, les négociants en horlogerie apparaissent comme les maîtres de la régulation de la production et donc du marché. Le tissu industriel se constitue progressivement et les horlogers suisses y contribuent dans 12 des 32 sociétés déclarées au greffe du tribunal de commerce de Besançon entre 1827 et 1857. L'industrialisation de l'horlogerie est financée par la création des premières sociétés capitalistes dont la puissance financière s'affirme. L'immigration suisse est aussi structurante par le contrôle de la qualité de la main-d'œuvre. Avec le développement du premier XIX^e siècle, l'apprentissage dispensé par les horlogers suisses ne suffit bientôt plus à la formation professionnelle de la main-d'œuvre de la fabrique de Besançon. Après des tentatives infructueuses, les horlogers s'engagent dans la création de l'École d'horlogerie qui ouvre ses portes en 1863.

Enfin, créé en 1882, l'Observatoire de Besançon a pour vocation première de donner l'heure juste : l'heure s'affichait à l'hôtel de ville, les horlogers de la région venaient la prendre le matin. Besançon devient alors la capitale de l'horlogerie française. À la fin du XIXe siècle, la recherche universitaire va à la rencontre des techniciens horlogers. La vocation scientifique et technique de Besançon en matière de mesure du temps se fonde alors solidement sur ses bases horlogères.

Sources : * M. Beuchot, 1990.- *Les horlogers suisses à Besançon : recherche de l'identité d'un groupe social particulier et étude de son intégration dans la ville de Besançon, 1793-1890*. Université de Franche-Comté
* V. Boichon, 1989.- *L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 à 1889*. Université de Franche-Comté
* C-I. Brelot, 1989.- « La difficile intégration des « Mégevand » en terre comtoise : état des travaux en cours » in *La révolution dans la montagne jurassienne, Franche-Comté et Pays de Neuchâtel - Actes du colloque historique de la chaux de Fonds*. La Chaux-de-Fonds, p. 127 - 132
* M. Guidet, 1989.- *L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 à 1880*. Université de Franche-Comté
* J-L . Mayaud, 1995.- « Les migrants horlogers suisses en Franche-Comté dans le premier XIXe siècle » in *Communication et circulation des informations, des idées et des personnes – Acte du deuxième colloque transfrontalier*. Université de Lausanne, p. 301 - 310

LE DEVELOPPEMENT DE PONTARLIER PASSE –AUSSI- PAR LES INDUSTRIELS SUISSES

Pontarlier est la première ville française après le passage de la frontière pour qui vient de Neuchâtel ou de Vallorbe. Cette position frontalière en marque sa personnalité. La limite politique n'est pas vraiment une séparation décisive entre les Pontissaliens et leurs voisins helvétiques.

Au XIXe siècle, les délocalisations de distilleries d'absinthe vers la France dominent les relations économiques avec la Suisse. Cet alcool a vocation à être exporté. Cependant les droits d'entrée de l'alcool sur le territoire français sont prohibitifs. Ceci pousse une première fabrique suisse à venir implanter une succursale à Pontarlier ; en 1805, la distillerie Pernod Fils est délocalisée à Pontarlier. De 1871 à 1906, le nombre de distilleries établies en ville passe de 5 à 25 avec une production annuelle de 69.365 hectolitres. La prohibition de l'absinthe décrétée en Suisse en 1910 assure à Pontarlier le statut de « *capitale mondiale de l'absinthe* ».

Le véritable éveil économique de Pontarlier commence à la fin du XIXe siècle. Entre 1873 et 1895, les États européens prennent des mesures protectionnistes. Le relèvement des droits de douanes français conduit les industriels helvétiques, qui ne peuvent plus exporter, à chercher des solutions nouvelles pour écouler une production que leur marché intérieur, saturé, ne peut absorber. Naturellement, ils vont déplacer leurs usines vers la France pour pénétrer le marché national.

Bien desservie par le chemin de fer, la Franche-Comté permet de faire venir la matière première ou semi-finie depuis la Suisse tandis que le reste du réseau assure de bonnes liaisons avec le territoire français. En 1895, M. Husi fonde une petite fabrique de tricots, puis Zurcher et Luti lui emboîtent le pas et installent la firme Zedel (70 ouvriers en 1907, 150 en 1914, entreprise qui passe de la production de moteurs à celle d'automobiles). En 1908, Mr Dubried ouvre un atelier de mécanique (3 ouvriers en 1908, 400 en 1914). Une autre entreprise mécanique, l'usine Gurtner, est créée par un de ses chefs d'ateliers, suisse lui aussi. En 1915, la fromagerie Gerber s'établit à Pontarlier pour produire de la crème de gruyère et en 1918, la société Peter-Cailler-Kohler installe une de ses chocolateries.

L'absence de tradition industrielle à Pontarlier, donc de main-d'œuvre qualifiée, amène les industriels suisses à recourir à leurs compatriotes pour assurer la production. En 1906, le premier secteur d'activité employant des Suisses est celui de la mécanique-métallurgie. Ce secteur concerne 38% des travailleurs helvétiques. L'essentiel des hommes est constitué d'ouvriers qualifiés. Les employés restent relativement nombreux aux Postes, Douanes et Chemins de fer helvétiques, dont l'existence est déterminée par la proximité avec la frontière. Les ouvriers non qualifiés sont rares alors que les femmes, ouvrières ou journalières, elles, ne sont pas qualifiées.

Sources : * N. Abraham, 1994.- *L'immigration à Pontarlier dans l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* N. Abraham, 1995.- « Les migrants suisses en Franche-Comté dans le premier XXe siècle : le cas de Pontarlier ». *Communication et circulation des informations, des idées et des personnes – Acte du deuxième colloque transfrontalier*. Université de Lausanne, p. 369 - 377
* N. Abraham, 1995.- « Deux immigrations en région frontalière : Italiens et Suisses à Pontarlier durant l'entre-deux-guerres ». *La Trace*, n°8, p. 6 - 14

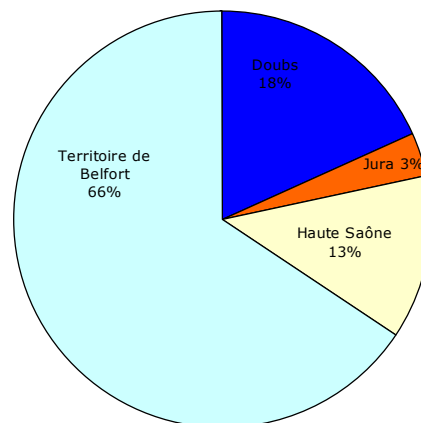
LA POPULATION ETRANGERE ALSACIENNE ET LORRAINE

1850 - 1914

L'annexion de l'Alsace par l'Allemagne à l'exception de Belfort (après la défaite de 1871) devait en retour provoquer la prospérité et le développement du nouveau Territoire de Belfort. D'abord y affluèrent des Alsaciens et Lorrains mosellans refusant de devenir Allemands. Avec eux, bien sûr, leur expérience, leur savoir-faire. De même, arrivèrent des industriels alsaciens avec leurs capitaux, soucieux d'élargir rapidement leur clientèle et de trouver de nouveaux débouchés à leur production, en implantant des succursales. Alors, Belfort connaît une expansion rapide ; de nouveaux quartiers se créent. C'est à cette époque que s'enracinent DMC (Dollfus-Mieg et Compagnie) de Mulhouse, spécialisée dans le fil et le textile ainsi que la SACM (Société Alsacienne de Construction Mécanique), qui deviendra plus tard Alstom. Ce fut un flot continu jusqu'au début de la Première Guerre mondiale.

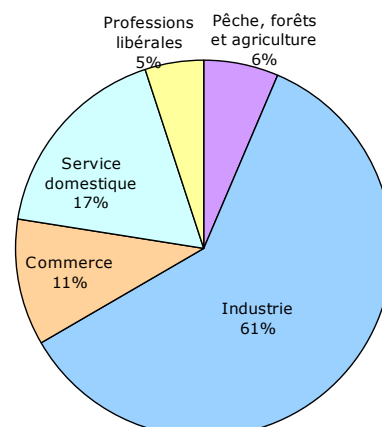
En 1901, sur quelques 27.000 étrangers en Franche-Comté, plus de 30% sont Allemands, Alsaciens-Lorrains mosellans que l'on retrouve très fortement implantés dans le Territoire de Belfort.

Les immigrés allemands, alsaciens-lorrains mosellans se retrouvent eux-aussi majoritairement dans l'industrie. Et tout comme les immigrés suisses, ils sont principalement employés et ouvriers. Les chefs d'établissement allemands sont moins nombreux que les Suisses tout comme les travailleurs isolés ; en outre, le chômage semble les toucher plus fortement.



Population allemande dans l'industrie en 1901		Chefs d'établissement	Employés et ouvriers des établissements		Travailleurs isolés	Total
			Occupés	Sans emploi		
Doubs	Hommes	24	333	4	54	415
	Femmes	132	423	16	239	810
	Total	156	756	20	293	1 225
Jura	Hommes	4	29	0	10	43
	Femmes	0	13	0	3	16
	Total	4	42	0	13	59
Haute-Saône	Hommes	19	213	0	25	257
	Femmes	3	85	0	10	98
	Total	22	298	0	35	355
Territoire de Belfort	Hommes	43	1 354	56	80	1 533
	Femmes	13	448	11	80	552
	Total	56	1 802	67	160	2 085
Franche-Comté	Hommes	90	1 929	60	169	2 248
	Femmes	148	969	27	332	1 476
	Total	238	2 898	87	501	3 724
		6,39%	77,82%	2,34%	13,45%	100%

Après étude des données disponibles (INSEE - recensement de la population de 1901), il apparaît que les hommes d'origine allemande, alsacienne-lorraine mosellane, travaillent effectivement dans l'industrie et s'il y a quelques femmes d'origine allemande, alsacienne-lorraine mosellane, travaillant elles aussi dans l'industrie, elles sont plus nombreuses dans les emplois domestiques. Ce n'était manifestement pas le cas des Suissesses.



**LES PRUSSIENS HAUT-SAONNOIS
EN 1870**

Après la chute de Sedan, un décret promulgué le 16 septembre 1870 contraint les étrangers « *appartenant aux puissances avec lesquelles la France se trouve actuellement en guerre* » souhaitant rester sur le territoire français à obtenir des Préfets une autorisation spéciale de séjour sous peine d'expulsion. Les 131 étrangers d'origine prussienne répertoriés par la Préfecture de Haute-Saône adressèrent cette demande d'autorisation de résidence. Ces demandes envoyées par les maires sont rédigées sur papier libre et rarement écrites par les intéressés eux-mêmes.

Le plus souvent, le maire ou le demandeur met en avant le fait qu'il est depuis longtemps en France, sont mariés en France, ont des enfants, ... Parfois même de nombreuses signatures d'habitants du village viennent appuyer la demande.

A Magnoncourt, François Meissier fait sa demande et est autorisé, par le Préfet, à rester dans la commune le 7 octobre 1870, même si certains habitants avaient des griefs contre lui :

Demande d'autorisation de résidence :

« *François Meissier, né le 23 septembre 1835 à Bains, fils de feu François Meissier ; né à Dillingen, royaume de Prusse... et de Catherine Grandmontagne, de Bains. Son père est venu se fixer en France en 1805, époque à laquelle la partie de la Prusse, où il est né, était française. Il a travaillé 34 ans comme lamineur à la manufacture de Bains, puis à Semouse et à Fraisans (Jura). Son fils [le demandeur] a travaillé à Semouse, Fraisans et Magnoncourt depuis le 3 août 1860.* »

« *Magnoncourt, le 30 septembre 1870*

*Monsieur le Préfet,
Je viens d'apprendre que le nommé Meissier, ouvrier de Mr Buyer à la forge de Magnoncourt vient de vous adresser une demande d'autorisation pour rester en France.*

Je crois être l'interprète des vœux de la population de Magnoncourt en venant vous prier de bien vouloir refuser cette autorisation.

Cette [sic] homme qui a réclamé sa nationalisation [sic] pour ne pas servir la France est marié avec une femme qui sait l'allemand et qui est des plus dangereuse. Elle ne se cache pas pour dire aux gens du village qu'elle voudrait voir entrer les Prussiens pour tous les étrangler.

Il est grand temps d'en finir avec tous ces traîtres, la sécurité de la France avant tout.

Un habitant de Magnoncourt »

Lettre d'habitant

Pierre Schied, quant à lui, demeurant rue de Cornée à Saint-Loup, rédige lui-même sa demande :

« *A Mr le Préfet,
Comme vous avez envoyer dans toutes les communes qu'il faut que les Prussiens s'en aille dans leur pays, je vous dirai que je suis sorti à l'âge de deux mois et que mon père et décédé à Saint Loup et moi Monsieur le Préfet, voyla vingt septh ans que je prends résidence à Saint Loup.*

Pierre Schied.

Et je vous dirai que je suis père de famille de sept enfants, marchand ambuland pour gagner leur vie. »

Pour la grande majorité des cas, ces étrangers sont bien vus de la population :

« *conduite et moralité bonnes, attitude nulle face aux événements actuels* ». Sur les 200 individus recensés, à peine une dizaine inspire des craintes : 6 sont qualifiés de « *paisible mais sournois* », « *méchant* », « *ivrogne* » et un « *crapuleux au plus haut point* », un a été arrêté pour avoir tenu des propos anti-français et 5 autres pour vagabondage et soupçons d'espionnage. Un seul berger (sur les 52 au service des communes du nord-ouest de la Haute-Saône) est mal vu, car « *il emmène ses bêtes sur des propriétés non dépouillées* ».

Ces demandes seront généralement acceptées. Certains sont restés, d'autres ont quitté la Haute-Saône définitivement ou sont revenus et leurs descendants sont toujours là : Straub à Argillières, Blind à Oiseilay, Bille à Boulligney, Peterhansel à Vesoul, ...

Sources : * L. Jeandel, 2005.- « Septembre 1870. Expulsion des étrangers. ». *Haute-Saône Salsa*, n°57, p. 3 - 15

LES OPTANTS
LES ALSACIENS-LORRAINS MOSELLANS
DANS LE NORD FRANCHE-COMTE
LE TERRITOIRE DE BELFORT ET A MONTBELIARD (DOUBS)

Le 10 mai 1871, le nouvel empire allemand annexe le Bas-Rhin, le Haut-Rhin (moins Belfort et son Territoire), la Moselle, un tiers de la Meurthe (Château-Salins et Sarrebourg) et deux cantons des Vosges (Saales et Schirmeck), soit un total de 1.694 communes. Le traité de Francfort-sur-le-Main mettant fin à la guerre de 1870, est signé. Ce nouveau "Land" constitué n'aura pas d'autonomie interne comme les autres 25 "Länder" allemands ; il sera directement administré par la Chancellerie d'Etat de Berlin. La population totale de l'Alsace-Lorraine était en 1871 de 1.579.738 habitants.

Le 10 décembre 1871, les deux pays signent une convention additionnelle qui précise dans son article 1er :
« Pour les individus originaires des territoires cédés qui résident hors d'Europe, le terme fixé par l'article 2 du traité de paix pour l'option entre la nationalité française ou la nationalité allemande est étendue jusqu'au premier octobre 1873. L'option en faveur de la nationalité française résultera, pour ceux des individus qui résident hors d'Allemagne, d'une déclaration faite soit aux maires de leur domicile en France, soit dans une chancellerie diplomatique ou consulaire française, ou de leur immatriculation dans une de ces chancelleries. Le gouvernement français notifiera au gouvernement allemand, et par périodes trimestrielles, les listes nominatives qu'il aura fait dresser d'après ces mêmes déclarations. »

L'article 2 du traité de Francfort prévoit que les Alsaciens-Lorrains auront la faculté d'opter pour la nationalité française :

« Les sujets français, originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire, qui entendront conserver la nationalité française, jouiront, jusqu'au 1er octobre 1872, et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer, sans que ce droit puisse être altéré par les lois sur le service militaire, auquel cas la qualité de citoyen français leur sera maintenue. Ils seront libres de conserver leurs immeubles situés sur le territoire réuni à l'Allemagne. Aucun habitant des territoires cédés ne pourra être poursuivi, inquiété ou recherché, dans sa personne ou dans ses biens, à raison de ses actes politiques ou militaires pendant la guerre. »

On trouve différentes catégories d'optants, sachant qu'ils ont tous un point commun : ils doivent être nés dans les territoires annexés. Sont concernés :

- Les Alsaciens-Lorrains résidant en France non-annexée, leurs enfants mineurs nés hors des territoires annexés doivent opter avec les parents,
- Les Alsaciens-Lorrains résidant dans les colonies (notamment en Algérie) ou dans un pays étranger, même remarque concernant les enfants mineurs du cas précédent,
- Les Alsaciens-Lorrains, militaires ou marins exerçant sous le drapeau français, mais également les prisonniers, y compris les bagnards,
- Les Alsaciens-Lorrains résidant dans les territoires annexés et souhaitant quitter ces territoires pour aller s'installer en France ou à l'étranger.

Mais quels sont ceux qui optèrent ? On aurait pu imaginer que ces options puissent ressembler à une sorte de plébiscite pour ou contre la France, ce qui ne sera pas le cas. Opter signifiait quitter sa terre natale ou ne plus pouvoir y retourner... Parmi ceux qui résidaient dans les territoires annexés, il y en eut qui optèrent pour montrer leur attachement à la France, mais qui ne partirent pas. D'autres optèrent, mais ne se résolurent pas à partir, abandonnant famille et amis, leur vie ! Certains partirent effectivement, mais devant les difficultés à s'installer, devant le barrage de la langue et à cause du mal du pays, beaucoup revinrent. Ceux qui résidaient dans les territoires annexés firent leur déclaration dans les mairies de leur domicile, à la préfecture ou dans les villes de Belfort et Nancy qui devinrent deux lieux de passage importants. Ces nouveaux arrivants sont de toutes conditions : vignerons, ouvriers d'usine, maçons, tailleurs de pierre, plâtriers... mais aussi des rentiers, préposés aux douanes en activité ou en retraite, anciens militaires, médecins ou négociants.

C'est dans les cantons catholiques qu'il y eut le plus d'optants, les protestants pensant mieux se faire entendre des Allemands.

Ces départs touchèrent une grande partie de l'élite alsacienne et l'hémorragie démographique qui s'ensuivit fut compensée par une importante immigration allemande évaluée à près de 400.000 individus.

Il a été laissé aux Alsaciens et aux Mosellans la possibilité d'opter définitivement pour la nationalité française, avant la date du 30 Septembre 1872, avec pour les « Optants » un départ de leur région Alsace ou Moselle vers le reste de la France, l'Algérie, le continent américain.., et jusqu'au 1er Octobre 1873 pour ceux qui résidaient hors d'Europe. Environ 130.000 Alsaciens et Mosellans ont opté pour la nationalité

française mais en réalité environ 50.000 ont réellement quitté leurs foyers et leur pays et moins de 3.000 ont opté pour la nationalité allemande. Les Alsaciens-Lorrains qui n'ont pas opté dans les délais fixés par la loi ont été "déchus" de la nationalité française et sont devenus, conformément aux dispositions de cette convention, "de nationalité allemande". Concernant les optants de 1872, une autre façon légale de devenir français à cette époque était de s'engager dans l'armée d'Afrique et faire 5 ans de service. Ce qui fait qu'au bout de cinq ans, et si on en revenait..., on obtenait en remerciement des services rendus un certificat d'option.

Ces fiches d'option se présentent sous la forme d'une déclaration par optant en un feuillet unique et comprennent des renseignements d'ordre familial : date option, nom et prénoms de l'optant, ses date et lieu de naissance, profession, domicile à l'époque de l'option, et déclaration entendant conserver la nationalité française ou allemande et signature.

Les enfants mineurs optèrent séparément en leur propre nom assistés de leur père ou d'un tuteur ou encore quelquefois figurent sur l'option de leur ayant droit.

Passés les délais des 1er Octobre 1872 et 1er Octobre 1873, les Alsaciens Mosellans devenus Allemands pouvaient demander leur réintégration dans la nationalité française.

L'étranger qui aura été autorisé à fixer son domicile en France y jouira de tous les droits civils. L'effet de l'autorisation cessera à l'expiration de cinq années, si l'étranger ne demande pas la naturalisation, ou si la demande est rejetée. En cas de décès avant la naturalisation, l'autorisation et le temps de stage qui a suivi profiteront à la femme et aux enfants qui étaient mineurs au moment du décret d'autorisation.

« L'étrangère qui aura épousé un français suivra la condition de son mari. La femme mariée à un étranger qui (lui) se fait naturaliser français et les enfants majeurs de l'étranger naturalisé pourront s'ils le demandent, obtenir la qualité de français, sans condition de stage, soit par le décret qui confère cette qualité au mari ou au père ou à la mère, soit comme conséquence de la déclaration qu'ils feront dans les termes et sous les conditions de l'article 9. »

Sont réintégrés dans la nationalité française :

- les Alsaciens-Lorrains nés avant 1871
- leurs enfants mineurs
- leurs épouses même si celles-ci sont nées après 1871
- les Françaises mariées à un étranger qui se fait naturaliser.

La réintégration est accordée par décret en fonction de l'article 18 de la Loi sur la nationalité. Ces réintégrations furent aussi publiées dans les parties supplémentaires des Bulletins des Lois.

Les options en chiffre - estimations

Nombre total de personnes ayant fait une déclaration	539.655
Nombre d'Alsaciens-Lorrains domiciliés en France ou à l'étranger	378.777
ayant fait une déclaration	
Nombre d'Alsaciens-Lorrains résidant dans les territoires annexés	160.878
ayant fait une déclaration	
soit en nombre de déclarations dans le Haut-Rhin	31.719
soit en nombre de déclarations dans le Bas-Rhin	14.750
soit en nombre de déclarations en Lorraine.....	11.750
Nombre d'Alsaciens-Lorrains domiciliés dans les Territoires annexés	49.926
effectivement partis	
Nombre d'Alsaciens-Lorrains ayant opté mais étant restés dans les	110.952
territoires annexés	



Plaque - Rempart du Château de Belfort
Cliché - Les Médianautes

1872 sera donc l'année de l'option, tout particulièrement en Franche-Comté puisque le Territoire de Belfort est un des départements immédiatement limitrophes de ceux annexés par l'Allemagne de Bismark. Le Territoire de Belfort a accueilli plus de 10.000 Alsaciens-Lorrains, Montbéliard plus d'un quart des 4.492 optants du Doubs. Au cours de l'année 1872, la ville de Belfort connaît un afflux massif d'optants : les bureaux de l'Hôtel de Ville enregistrant les déclarations croulent sous les formulaires d'option. Durant l'été 1872, ce sont cent à cent vingt Alsaciens, souvent originaires de la région de Mulhouse, qui arrivent chaque jour à Belfort pour opter.

Il s'agit d'un « déferlement » au point que la municipalité décide d'ouvrir cinq bureaux pour enregistrer les déclarations. Selon les sources, le Territoire de Belfort comptabilisera entre 10.347 et 12.853 déclarations d'option. Si l'afflux d'Alsaciens venant opter à Belfort est une réalité, opter à Belfort ne signifie pas nécessairement s'installer à Belfort. Selon le *Journal de Belfort et du Haut-Rhin* (journal local), Belfort serait plutôt une étape dans l'exode des Alsaciens, principalement en direction des terres coloniales d'Algérie. L'Algérie apparaît comme une destination privilégiée pour les optants de Belfort, au point que se crée à Belfort, comme à Nancy, une commission pour l'attribution des terres d'Algérie. Le *Journal de Belfort et du Haut-Rhin* s'est fait l'écho dès le 16 septembre 1871 et continuera tout au long de 1871, 1872 jusqu'en octobre 1872. De nombreux encarts publicitaires, dans la presse, incitent aussi les optants de passage à Belfort à partir pour une destination encore plus lointaine : les Etats-Unis d'Amérique.

Autre cas de figure : une grande partie des optants arrivent à Belfort, sans bagage, restent quelques jours dans la ville, puis repassent la frontière : le commissaire cantonal de Ferrette déclare que bon nombre de ceux-ci sont rentrés en Alsace après un court passage dans le Territoire de Belfort.

Si les Alsaciens-Lorrains sont venus opter en territoire français, moins d'un tiers s'y est installé, et Belfort a probablement vu un chiffre d'installations bien inférieur à celui des déclarations.

Les optants résidants à Montbéliard, quant à eux, sont essentiellement des familles –père, mère, enfants-, des femmes originaires de territoires annexés « autorisés » par leur mari (qui, eux, n'étaient pas Alsaciens-Lorrains) et quelques mineurs « émancipés » ou « autorisés » par leurs parents. Ces populations originaires d'Alsace sont essentiellement artisans ou d'origine rurale : journaliers, gens de service ou encore employés du textile... Ces professionnels ont permis le développement économique de Montbéliard en participant au développement de son industrie textile, du commerce local. Bon nombre de lieux évoquent encore cette présence (Cités Boucard, Rues, ...).

Ces 1.010 personnes recensées constituent 16% de la population de Montbéliard en 1872 ; 76,34% sont des hommes, 40% entre 18 et 20 ans, 4,05% des personnes âgées. 82% sont nés dans le Haut-Rhin, département le plus proche de la frontière. Les 16% natifs du Bas-Rhin, 2% de Lorraine sont principalement tournés vers le Nord, la Région Parisienne, l'Algérie et l'étranger.

Entre 1873 et 1892, les 254 optants venus de l'extérieur accueillis à Montbéliard ont majoritairement opté à Mulhouse. Montbéliard représente pour 76% d'entre eux une étape avant un départ sur New York, La Rochelle, Bayonne. 18,11% rejoignent la Suisse ou la zone frontalière proche (Delémont, La Chaux de Fonds).

C'est ainsi qu'une forte communauté israélite, composée de commerçants, s'implante tout d'abord à Bâle auprès d'une communauté très implantée et rejoint une minorité très active à Montbéliard.

Sources : * J. Ceulemans, 1984.- « Les Alsaciens-Lorrains à Montbéliard entre 1871 et 1914 ». *Bulletin et mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, p. 185 - 196
* P. Dattler, 1998.- « L'option des Alsaciens à Romagny-sous-Rougemont ». *La Vôge*, n°21, p. 19 - 21
* R. Schaub, 1990.- « Quand les Alsaciens s'installent sur le Territoire [de Belfort]. *Horizon économique*, p. 18
* M. Schmitt, 2001.- *Les Alsaciens-Lorrains optant pour la nationalité française à Montbéliard*. Cercle généalogique de Mulhouse
* A. Wahl, 1974.- *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872*. Ed. Ophrys

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES URBANISATION AUTRES REPERCUSSIONS DE L'ANNEXION DE L'ALSACE SUR LE TERRITOIRE DE BELFORT

Fondée en 1811 à Mulhouse par J.-D. Dettwiller, devenue en 1813 Schlumberger-Dettwiller, puis par mariage en 1851 Dollfus-Dettwiller (noté DDC), cette fabrique de textiles à usage industriel, devient Dollfus & Noack, à partir de 1894.

La plupart des auteurs affirment qu'en 1871, l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne entraîne une chute importante de la production industrielle alsacienne et une crise durable. Entre 1869 et 1879, l'indice du produit industriel alsacien des tissages de laine n'a augmenté que de 6,8%, celui de l'impression sur tissus a baissé de 25%. Plusieurs raisons sont avancées :

- 8,5% de la population alsacienne quitte leur pays, notamment les citadins, les jeunes gens refusent de servir dans les armées du Kaiser, beaucoup d'ouvriers et d'artisans qualifiés, de fonctionnaires, de cadres ;
- La plupart des industriels optent pour la France et 20% quittent l'Alsace avec de gros capitaux pour monter notamment de nouvelles affaires dans les régions limitrophes de Franche-Comté et de Lorraine, au détriment de l'Alsace;

- Les marchés : en 1869, les autres régions françaises absorbaient 60 à 80% de la production alsacienne, tandis que les besoins en quantité et en qualité du marché allemand sont peu connus ;
- La fuite de nombreux cadres des administrations et de l'industrie laisse la place à une masse de « Vieux-Allemands », Prussiens, Badois, ... qui affluent pour s'installer dans les bonnes places innocuées. A Strasbourg, bientôt 25% de la population est allemande.

D'autres facteurs induiront, au cours des prochaines décennies, les décisions de développement de DDC. L'exiguïté des locaux actuels empêchant toute modernisation en vue d'accroître la compétitivité de l'affaire exigera une nouvelle délocalisation ; l'intégration de la filature et du finissage afin de s'affranchir des sous-traitants, sera enfin réalisée ; de nouveaux produits pour de nouveaux marchés seront développés ; la francophilie notoire des jeunes patrons rend leur séjour en Alsace de plus en plus malaisé et, en conséquence, le développement de leur entreprise se fera aussi, à l'instar des initiatives de nombreux industriels quittant après 1871 l'Alsace annexée, par la création d'une nouvelle usine près de Belfort. L'entreprise se développe alors sur trois lieux d'activité : Mulhouse (administration et commercial), Sausheim (usine) et Valdoie (usine). Les dirigeants continueront à habiter Mulhouse jusqu'en 1890.

Edouard Dollfus a été élevé dans une ambiance « viscéralement anti-allemande », son épouse appartient à une vieille famille strasbourgeoise de juristes et d'universitaires dont les membres optèrent pour la France. Néanmoins, restant domiciliés à Mulhouse, ses trois enfants naîtront entre 1875 et 1883 à Mulhouse, en Alsace devenue Terre d'Empire. Quant à Hermann Noack, né à Lyon, il garde sa nationalité française mais reste domicilié à Mulhouse. La francophilie des deux patrons, à l'instar de la plupart des industriels alsaciens, est notoire.

Au cours d'une réception privée donnée en janvier 1896, dans son appartement mulhousien, Hermann Noack, ancien combattant du siège de Belfort en 1870, manifeste ostensiblement ses sentiments patriotiques en reproduisant dans ses salons un tableau vivant représentant le célèbre monument belfortain « Quand même », monument imposant commandé en 1878 à la mémoire de Thiers et de Denfert-Rochereau, dédié aux défenseurs de Belfort, sauveurs du Territoire. Une provocation pour les autorités. A la suite d'une dénonciation, le préfet allemand et la police du Kaiser intimant l'ordre à Hermann Noack de quitter l'Alsace parce qu'il a violé le droit d'hospitalité des étrangers accordé depuis plus de vingt ans. Cette affaire, concernant un notable et un industriel, vice-président de la Société Industrielle de Mulhouse et responsable d'autres institutions, déclenche un scandale à Mulhouse où le journal *Neue Mülhauser Zeitung* lui consacre la moitié de la première page. La presse internationale de Belfort, Paris et Berlin s'en fera aussi l'écho.

Les deux familles résideront à Belfort dans le quartier du Faubourg de Montbéliard, où plusieurs industriels alsaciens s'étant repliés outre-Vosges ont déjà fait souche.

A peine deux ans après cette expulsion, les deux associés développent l'usine de Valdoie, dans la banlieue nord de Belfort, établissement inauguré en 1899 et destiné à fournir les marchés de France et des colonies.

Dollfus & Noack emboîte le pas à près de 40 industriels alsaciens qui créent dans les régions transvosgiennes, entre 1870 et 1900, des entreprises avec leurs capitaux alsaciens. Ils acquièrent à Valdoie dès novembre 1898 des terres et des prés comprenant une source d'eau potable. On construit une usine de 3.850 m². En septembre 1899, la première chaîne de draps en laine est montée sur un métier à tisser. Les premières ventes de draps et feutres produits dans l'usine de Valdoie seront réalisées à partir de novembre 1899.

En 1901, on dispose déjà d'un bel équipement de filature, tissage et finissage et d'un atelier de réparation. On organise le réseau de vente, en partie également avec des Alsaciens dont pas mal d'optants s'étaient installés dans les régions textiles françaises du Rhône, de la Loire, de Normandie, du Nord, ... Dès le démarrage, une équipe d'employés, de contremaîtres et d'ouvriers alsaciens de Mulhouse et de Sausheim est envoyée pour faire démarrer la production et le service commercial. Ce noyau de personnes compétentes et expérimentées encadre les gens recrutés sur place. En 1901, on compte déjà une cinquantaine de personnes. A l'origine, une quarantaine d'alsaciens se rend chaque matin par train à Belfort et rentre chaque soir en Alsace. Bientôt, on construira quelques maisons d'habitation sur les terrains à proximité de l'usine pour loger ces Alsaciens et, en conséquence, ils quitteront définitivement leur Alsace natale pour faire souche à Valdoie, à l'instar de très nombreuses familles alsaciennes du Territoire.

Au moment de la construction de l'usine Dollfus & Noack en 1898, il existait déjà plusieurs autres entreprises industrielles, métallurgiques et textiles, dans le « Département Français du Haut-Rhin » aux alentours de Belfort. En 1870 l'industrie métallurgique est minime employant une centaine de personnes. L'industrie textile, plus récente, dispersée en de multiples petits ateliers, occupe 2.500 personnes dans 32 établissements, dont surtout les Ets. Bornèque à Bavilliers et les Ets. Boigeol fondés en 1811 à Giromagny. Le Traité de Francfort marque le début d'un essor prodigieux de la ville. Dès 1873 plusieurs industriels alsaciens se replient sur le Territoire autour de Belfort. Hartmann de Munster installe un tissage à Rougegoutte, Zeller d'Oberbruck en 1879 à Etuefont-Bas, Dollfus, Mieg & Cie de Mulhouse en 1880 à Belfort, les Koechlin de Mulhouse en 1880 une usine de filature et de retordage à Belfort, Steiner de Ri-

beauvillé une teinturerie aux Forges de Belfort, les Guth une teinturerie en 1898 à Danjoutin. Le mouvement est clos par un tissage de la Société Kahn Lang Manuel à Anjoutey remplaçant les Koehl de Masevaux. Quand à Valdoie même, on y voit s'installer en 1881 une filature de laine peignée par les Schwartz de Mulhouse, en 1896 une teinturerie par les Koechlin, et enfin, en 1898, une usine de filature, tissage et finissage de feutres par Dollfus & Noack.

Des milliers d'Alsaciens-Mosellans quittent leur patrie annexée pour des raisons patriotiques et politiques, économiques et d'opportunité. Ils fuient la domination allemande, notamment à partir de 1872 pour ne pas se faire enrôler dans le service militaire prussien ; ils suivent aussi leur entreprise qui s'installe à Belfort en profitant d'une promotion. Le recensement de 1872 indique pour Belfort près de 8.000 habitants et pour Valdoie, 525. En 1911, le nombre d'habitants de Belfort atteint presque 40.000 et celui de Valdoie environ 3.000. Dans les rues de Belfort et de Valdoie, on entend souvent parler l'alsacien.

Toutefois, aux dires des journaux de l'époque et des faits reprochés à ces immigrés, notamment à Valdoie, l'intégration des Alsaciens pose parfois problème. Un journaliste rappelle que la région de Belfort a reçu un fort pourcentage d'Alsaciens voulant rester français. « *Mais il y a des tiraillements entre les communautés valdoiennes et alsaciennes et les gens de Valdoie se plaignent. L'insécurité règne dans cette petite ville qui compte 99 maisons et 1156 habitants.* » Des crimes commis par des immigrés alsaciens qui auraient assassiné un garde de nuit et un conseiller municipal en mai et juin 1883 à Valdoie défraient la chronique. La population et la municipalité appellent au secours, demandent et obtiennent la présence de la « force armée », et la création de la brigade de gendarmerie de Valdoie en 1884.

Lors du recensement de 1876, la ville de Belfort passe de 6 817 habitants à 9 886. La ville a gagné 3 629 habitants ; le nombre de maisons est passé de 703 à 872, celui des ménages de 1 771 à 2 514. Dans le recensement de 1876, sept nouvelles rues apparaissent. Les créations les plus peuplées sont le cours Stractman, la rue Thiers, le passage public, la rue de la Banque et le chemin de Brasse. La majorité de ces rues (le cours Stractman, la rue Thiers, le passage public, la rue de la Banque) se situe dans le quartier de la gare, quartier qui a déjà bénéficié de la plus importante hausse de population entre 1866 et 1872. Ce nouveau quartier entre le faubourg de Montbéliard et l'avenue de la Gare se densifie. La rue de l'entrepôt double le nombre de ces résidents, celui des Capucins est multiplié par plus de 2. Situé derrière la voie ferrée, le faubourg de la Tuilerie passe de 158 à 501 habitants. Sur 121 personnes résidant Rue Stracman, rue sortie de terre entre 1872 et 1876, 65 sont nés dans les territoires annexés par l'Allemagne ; plus de la moitié des résidents de cette rue sont Alsaciens. Sur ces 65 individus, 28 seulement sont inscrits dans le registre des déclarations d'option du Territoire de Belfort. Le quartier de la Gare, semble être un des quartiers alsaciens de l'époque.

Déjà avant 1870, la ville, enserrée dans ses remparts, s'oppose à ses faubourgs malgré une communauté de langue (le français) et de religion (le catholicisme). Pour le « vrai » Belfortain, le faubourg est un « étranger ». Ne sont pas du pays le Dellois ou le Beaucourtois, qu'ils s'installent dans la ville ou dans les faubourgs.

A la fin du XIXe siècle, on s'oriente vers une disposition binaire : la ville et ses faubourgs traditionnels (faubourgs de France, des Ancêtres, de Montbéliard, ...) d'une part et le Faubourg des Vosges d'autre part, fortement marqué par les usines et l'immigration alsacienne. Ce Faubourg se singularise nettement des autres : presque exclusivement alsacien, ouvrier, catholique et germanique. Parallèlement, dès les années 1880, les Italiens forment une véritable communauté regroupée dans le quartier du Fourneau.

Cette ville vit donc de cloisonnements communautaires qui cohabitent sans trop de heurts. Cependant, régulièrement, et tout particulièrement avant des échéances électorales, des campagnes de presse attaquent les juifs parce qu'Alsaciens ou Allemands, soupçonnés d'être dreyfusards et reprochent déjà à toutes ces communautés étrangères de « *prendre le travail des Français* » :

« *La loi d'expulsion n'est pas faite pour les chiens. S'ils [les Italiens] ne sont pas contents de leurs salaires chez nous, qu'ils aillent manger des macaronis au-delà des Alpes* »

Journal de Belfort – 3 mai 1900

Essert serait « *devenu en quelque sorte une colonie italienne... En véritables conquérants, ces étrangers se sont installés dans le pays et il ne se passe pas de jours où il ne surgisse quelque rixe, soit entre eux, soit avec les habitants du pays.* »

La Frontière - 30 mai 1907

« *La plupart du temps c'est de l'italien ou de l'allemand que distingue le dormeur réveillé en sursaut...* »

Journal de Belfort – 6 octobre 1907

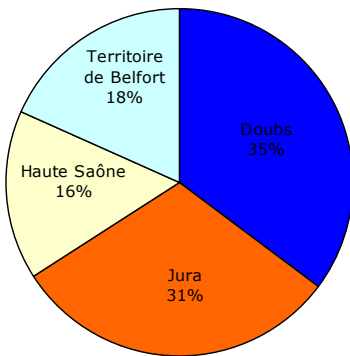
Sources : * S. Marchal, 2006.- « L'option des Alsaciens à Belfort et l'évolution du tissu urbain (1871 – 1876) : l'arrivée des Alsaciens à Belfort suite au traité de Francfort (1871) constitue-t-elle une remise en cause du modèle urbain ? » in *Regards sur les bourgs et villes de Franche-Comté – Cahiers Dolois*, n°18, p. 277 – 291
 * J. Martelet, 2000.- "La communauté israélite de Belfort, entre intégration et antisémitisme, au travers de la presse locale (1865 – 1914) ». *Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation*, n°91, p. 13 - 68
 * P.E. Specin, 2004.- *La fibre du feutre. De Dollfus & Noack à Dollfus-Muller de 1811 à nos jours*. Société Industrielle de Mulhouse

LA POPULATION ETRANGERE ITALIENNE 1850 - 1914

« *Le Tessinois est né maçon et gâcheur de plâtre* », affirme La Grande Encyclopédie du XIXe siècle. Cette activité secondaire d'une grande partie de la population favorise l'émigration périodique.

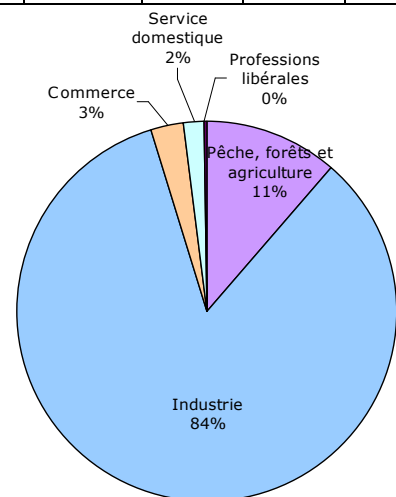
Au XIXe siècle, cette émigration est encore favorisée par les grands travaux provoqués par la création des chemins de fer et le Mendrisiotto⁴ surtout fournit un important contingent d'ouvriers de la construction : construction d'usines sans doute, comme c'est le cas après 1871 pour les papeteries de Novillars, construction de fortifications, surtout avec la mise en place entre 1872 et 1913 (surtout jusqu'à 1890) des camps retranchés de Belfort et de Besançon, de l'ensemble fortifié de Pontarlier. Outre le terrassement, considérable, l'appel à la main-d'œuvre concerne pour beaucoup maçons et tailleurs de pierres pour édifier les bâtiments nécessaires et un kilométrage impressionnant de murs de soutènement.

En 1901, sur quelques 27.000 étrangers en Franche-Comté, plus de 19% sont des Italiens que l'on retrouve très fortement implantés dans le Doubs.



Population active italienne En 1901		Pêche, forêts et agriculture	Industrie	Commerce	Service domestique	Professions libérales
DOUBS	Italiens	116	1 143	42	19	3
	TOTAL	69 682	59 230	10 266	4 571	15 765
JURA	Italiens	260	899	29	27	3
	TOTAL	88 344	39 087	8 931	3 313	10 497
HAUTE SAONE	Italiens	40	557	16	14	2
	TOTAL	76 018	40 734	8 390	3 365	9 735
TERRITOIRE DE BELFORT	Italiens	10	647	20	9	0
	TOTAL	8 875	24 470	3 643	1 474	10 007
FRANCHE-COMTE	Italiens	441	3 246	107	69	8
	TOTAL	242 919	163 521	31 230	12 723	46 100

Là encore, la population active italienne exerce très majoritairement dans l'industrie (84%) et les quelques agriculteurs et commerçants sont bien peu nombreux. Le graphique ci-joint fait apparaître 0% d'italiens exerçant une profession libérale : il s'agit là d'un raccourci proportionnel puisqu'en chiffre absolu, le recensement de 1901 dénombre 8 Italiens.



4 - Le Mendrisiotto et le bas Ceresio forment une petite région en triangle frontalière, de l'Italie au sud et proche de Lugano, du lac majeur, de Côme et de Varese.

LES ITALIENS A FRAISANS (JURA) DE 1893 A 1921

De tout temps, les usines de Fraisans ont été un pôle d'attraction pour les habitants des communes voisines voire de celles des départements limitrophes.

A la suite de la constitution de la "Société des Forges de Franche-Comté" en 1855 et de la construction de la forge neuve un an plus tard, de très nombreux emplois ont été créés. La population de la commune va quasiment tripler en cinq ans de 1856 à 1861 et se maintiendra aux environs de 2.700 personnes entre 1881 et 1901.

La mise en marche de la forge neuve de Fraisans avait créé de nouveaux emplois pour 300 ouvriers. Le nombre ne cesse d'augmenter pendant toute la première période de la Société, qui correspond à peu près à la dernière phase de l'Empire. En 1862, on en compte 600, en 1863 près de 800, en 1865 environ 1.500, chiffre qui sera encore dépassé dans les années suivantes, jusqu'à atteindre 2.380 en 1882. Les emplois sont des plus variés : depuis le directeur, les ingénieurs, comptables, contremaîtres, employés, chefs d'équipe, jusqu'aux manouvriers, en passant par toutes les spécialités : chauffeurs, puddleurs, laminiers, cingleurs, batteurs, recuiseurs, cylindriers, sableurs, chargeurs, fondeurs, appareilleurs, ajusteurs, frappeurs, cisailleurs, tréfileurs, dégrossisseurs, voituriers, magasiniers, dégrasseurs, ...

Ces gens arrivent de tous les coins du Jura et de la Franche-Comté, mais aussi de maintes régions de France, des Vosges surtout et même de l'étranger : Belgique, Allemagne, Suisse, Italie. Bon nombre se présentent avec femme et enfants, et certains ont des familles nombreuses. La population passe de 526 en 1851, à 793 en 1856, à 2.098 en 1861, à 3.049 en 1866. Dans ce dernier recensement, 1.014 personnes, dont 19 femmes, travaillent aux forges. Avec leur famille, cela fait 2.426 personnes vivant de l'industrie métallurgique dans la seule commune de Fraisans. En 1872, ces chiffres passeront respectivement à 1.134 et 2.258, bien que le total de la population ait légèrement diminué : 3.011.

Pour cette seconde moitié du XIXe siècle, un dépouillement systématique des actes de l'état civil comparé aux recensements de 1851 à 1876 permettrait de retrouver l'origine de ces nouveaux habitants et de leurs familles. Mais le "registre d'immatriculation des étrangers" de la commune de Fraisans déposé aux Archives Départementales du Jura donne une liste très précise de ceux-ci de 1893 à 1921 avec un état-civil complet, nationalité, situation de famille, date d'arrivée dans la commune et profession qu'ils vont exercer.

En application de la loi du 8 août 1893, tout étranger arrivant dans une commune pour y travailler doit être inscrit sur un registre d'immatriculation à la mairie ou au commissariat de police. Il doit faire la preuve de son identité en présentant un extrait de naissance et une partie de cet enregistrement était délivré après paiement d'un timbre fiscal.

Il doit faire valider ce papier le jour de son départ et dès son arrivée dans une nouvelle agglomération. Ainsi le maire de Fraisans (ou un employé de la mairie) va noter sur les pages intérieures de couverture des deux registres tous ceux qui se présenteront de 1898 à 1909 avec une feuille consignée dans une autre localité. Confronté à la venue massive d'Italiens, le rédacteur de la fiche aura parfois des difficultés avec la traduction de leur état-civil et de leur profession.

Les Italiens vont arriver par vagues successives de trois ou quatre individus dès décembre 1900. D'une vingtaine environ, de 1901 à 1904, ils passeront à près de quarante en 1905. Leur nombre baissera à nouveau pour se stabiliser entre quinze et vingt en 1906, 1907 et 1909, puis jusqu'en 1915, seuls quelques immigrés transalpins se feront enregistrer chaque année à Fraisans.

Ils sont tous originaires du Nord de l'Italie, surtout de l'Émilie Romagne et notamment de Vetto et Catelnuovo ne Monti, deux communes de la Province de Reggio Emilia. Certains, nés dans le Val d'Aoste, portent des noms à consonance française et deux équipes de bûcherons charbonniers sont venus de la Province de Novare. Avec ces deux professions et exceptés quelques maçons, carriers et fabricants de chaises, ils sont tous manœuvres, journaliers ou terrassiers et quasiment tous célibataires. Un bon nombre d'entre eux arrivent directement des deux villages des Apennins après quatre jours de voyage, beaucoup d'autres ont fait le détour par Saint-Raphaël dans le Var.

Ceux déjà en possession d'une feuille d'immatriculation viennent notamment des communes voisines de Dampierre, Etrepigny, Orchamps ou La Vieille-Loye, du Doubs avec celles de Besançon et Byans-sur-Doubs, voire des villages des plateaux comme La Chenalotte, Labergement-Sainte-Marie, Mouthe, Noël-Cerneux, Pontarlier, Remoray, Reugney, ... ainsi que Montbéliard et Belfort ou de plus loin encore avec la région parisienne.

Une dizaine d'Italiens seulement a été identifiée dans le recensement de 1901 de la commune de Fraisans ; ils vivent aux abords de l'usine ou au centre du village. Suite à l'enregistrement massif de Transalpins de 1904 et 1905, on pouvait envisager d'en retrouver un grand nombre dans le dénombrement de 1906. Mais uniquement sept seront dénombrés ; ils résident au milieu des familles françaises dans les cités ouvrières (les séries) près de l'accès principal de l'usine.

Dix terrassiers natifs de Vetto vont être trouvés dans le recensement de 1906 de la commune de Dampierre ; ils habitent également les logements réservés aux employés des Forges, au hameau de Château-neuf qui jouxte la seconde entrée de la société.

En 1911, pratiquement plus aucun Italien ne sera recensé dans les rôles de ce village. Au début du XXe siècle, la commune de Fraisans n'aura donc été qu'une étape pour les immigrés d'au-delà des Alpes.

De ce lieu, ils peuvent prendre la direction de Paris ou de La Lorraine, région alors en pleine expansion avec l'ouverture de nouvelles mines de fer et la création de nombreuses entreprises sidérurgiques. En revanche, le village jurassien n'a jamais été un relais entre le Nord de l'Italie et l'Amérique : aucun Transalpin du registre d'immatriculation ne sera retrouvé sur le site internet d'Ellis Island à New York.

Seuls quatre mariages d'étrangers, dont une Italienne, ont été trouvés dans les registres de 1893 à 1915 et ne permettent pas de certifier qu'une quelconque descendance de ces travailleurs immigrés vit actuellement dans la région. Néanmoins des témoignages oraux confirment que quelques Transalpins y ont fait souche.

Après les Italiens, de très loin les plus nombreux, arrivent en seconde position les Suisses, puis les Allemands, recensés jusqu'en juin 1914, et successivement les Alsaciens-Lorrains, une dizaine de Belges, quelques Autrichiens, Espagnols et Luxembourgeois, une famille de Hollandais, un Polonais, un Serbe et un Portugais. Les Suisses ont un métier directement lié soit à l'activité de l'usine de Fraisans (ajusteur, dessinateur, ingénieur, forgeron, chauffeur mécanicien ou menuisier), soit à l'activité des services comme caviste, boucher, boulanger, ... Les jeunes filles sont domestiques, cuisinières et quelques-unes religieuses, sœur hospitalière à l'hôpital des Forges ou institutrice à l'école maternelle privée. Les Allemands sont ajusteur, ferblantier, forgeron, monteur, garçon boulanger, vannier. Sont répertoriées des familles entières de marinières ou bateliers (transport de la houille nécessaire au haut-fourneau de la Société des Forges). Les Alsaciens et les Lorrains sont salariés aux Forges (forgeron, fondeur, ferblantier, maréchal-ferrant). Les répertoires permettent aussi d'identifier une équipe de maçons belges, un entrepreneur autrichien, un scieur et une religieuse « contre-maîtresse d'atelier de bonneterie » espagnols, un voyageur ambulant - marchand de paniers hollandais et sa famille, un Polonais pâtissier, un Serbe ajusteur et un Portugais scieur de long.

Pour loger tout le monde, la Société fait construire de longs bâtiments de 65 mètres, alignés trois par trois de part et d'autre d'une large avenue parallèle au Doubs. Les « séries » comme on les appelle, sont considérés par les contemporains comme des modèles de cité ouvrière : « Ces constructions régulières et bien alignées forment une rue d'un très bel aspect. Les plantations d'arbres ajoutent encore singulièrement à l'effet. ». On arrive à loger plus de 200 familles, qui disposent d'appartements de deux pièces, une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage. Chacun a son entrée particulière ouvrant sur la rue centrale, qui longe le Doubs, ou celle qui, à l'opposé, donne accès aux jardins ouvriers.

Malgré leur vaste capacité d'accueil, les séries s'avèrent bientôt insuffisantes. On affecte alors au logement des ouvriers un grand immeuble à deux étages. : la « caserne » où trouvent place quelques centaines de nouveaux arrivants. Pour les employés et les contremaîtres, on construit de petits pavillons. Mais les cadres deviennent tellement nombreux qu'il faut songer à des sortes de caserne pour eux aussi.

Les ouvriers viennent aussi de Rans, de Ranchot, de Salans, de Courtefontaine, jusqu'à 12 km à la ronde. D'Evans, Berthelange, Merceu, Antorpe, ils sont si nombreux que le chemin qui les amenait à travers Château-neuf porte encore le nom de « chemin des forgerons ». Bon nombre arrivent de plus loin encore, par train.

Un expert, Louis Reybaud, chargé par l'Académie des Sciences morales et politiques de visiter les principales usines de France, donne son impression sur Fraisans au moment de sa grande prospérité :

« J'ai pu m'assurer que c'est une population d'ouvriers bien administrée, un bourg soumis à un régime qui aide aux bons instincts et contient les mauvais. Des maisons badigeonnées à neuf, des rues dégagées d'immondices, un air d'aisance répandu çà et là, peu de misères apparentes : ce sont signes qui ne trompent pas, et que confirment toutes les enquêtes poussées plus à fond. Les salaires ne sont pourtant pas élevés à Fraisans : 6F est la limite de journée pour les meilleurs ouvriers, même ceux qui, au travail, escomptent pour ainsi dire leur vie, comme les puddleurs. Dans les autres tâches, c'est 4F les lamineurs, les cingleurs et les équivalents, 3F et 2,50F pour les travaux de force, 2F pour les journaliers, 1,25 à 1,50F pour le petit nombre de femmes employées à une besogne de triage.

Ce sont des rétributions modérées mais le taux du salaire importe moins que l'emploi qu'on en fait. A Fraisans, la nature est bonne, la terre est pourvue de toutes les denrées qui rendent l'existence facile, le marché garni de vivres peu coûteux. Les ouvriers ont eux-mêmes leurs petites cultures, et se groupent presque tous dans la zone découverte où se promène le Doubs. Beaucoup habitent leur propre maison, d'où il suit que le salaire, après avoir fourni aux besoins, représente pour beaucoup des ménages un supplément

ou une réserve, et que, sans exagérer les choses, cette population prise en masse, et les exceptions écartées, vit une condition heureuse.

Il faut ajouter, pour ce tableau soit complet, que c'est une population instruite. On y trouve le chiffre d'un élève sur cinq habitants, qui est la proportion la plus avantageuse que fournissent nos provinces. Il n'a pas tenu aux entrepreneurs de Fraisans que cette proportion ne fût accrue. Ils ont fait de grands efforts et de notables dépenses pour accroître le personnel et le matériel de l'enseignement dans le ressort où s'exerce leur influence. Ils ont construit et doté un ensemble de maisons d'écoles qui sont à la fois une parure pour le bourg et un grand moyen d'amélioration pour les mœurs locales. Chaque école est accompagnée d'un large préau qu'entourent des grilles. L'ensemble forme une suite de bâtiments isolés qui ont un découvert sur la campagne, et qui sont abondamment baignés d'air et de lumière. Rien n'a été épargné pour que ces établissements eussent de bons maîtres et fussent pourvus des meilleures méthodes. La Caisse de la Compagnie s'y est largement prêtée, et cet ensemble de maisons d'écoles figure au chapitre de ses dépenses pour plusieurs centaines de mille francs. De tels actes honorent une administration et laissent dans une contrée des traces durables. »

Avec une population aussi cosmopolite, quelle a pu être la réaction des habitants du cru ? Il n'est pas possible de répondre encore correctement à cette question car les documents de l'époque n'ont pas été étudiés dans leur intégralité, seuls les mois de janvier à août 1910 du « *Petit Comtois* » ont été consultés. Pour cette seule période, pas moins de sept articles concernent des Italiens pour des vols à Damparis, Dole, Morez, des rixes à Pontarlier, les Planches en Montagne et encore Morez.

Le 8 juin, alors que les ouvriers de la « Société des Forges de Fraisans » sont en grève depuis le 19 mai, à Ranchot, deux petits groupes de Transalpins règlent leurs différends à la « serpe », bagarre qui fera un blessé grave. L'auteur du coup et ses acolytes seront arrêtés en gare de Dijon le 16 juin et condamnés par le tribunal correctionnel de Dole le 30.

Sources : * G. Pelletier, 1980.- *Les Forges de Fraisans - La métallurgie comtoise à travers les siècles*. Dampierre
* P. Sinibaldi, 2004.- « Les étrangers à Fraisans de 1893 à 1921 (Italiens, Suisses, Allemands, « Pays annexés », Belges, Autrichiens, ...) ». *Bulletin de Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté*. Centre Généalogique de Franche-Comté, p. 61-64
* P. Sinibaldi, 2005.- « Les Italiens à Fraisans (Jura) avant la Première Guerre Mondiale ». *Trame de vies*. *Bulletin de la Maison du patrimoine d'Orchamps*, n°10, p. 7-9

LES ITALIENS AUX HOUILLERES DE RONCHAMP EN 1856 ET 1861

Après un changement d'administration, les Houillères de Ronchamp connurent une rapide expansion. De 477 en 1854, le personnel minier atteint plus de 1.500 en 1860. Dans le même temps, la population passe de 2.419 en 1856 à 2.860 en 1861. Malgré tout, la hausse importante des effectifs ne comble pas les besoins et la Houillère cherche de nouveaux mineurs pour répondre aux demandes de la clientèle.

En 1856, l'Ingénieur des Mines recherche une douzaine d'ouvriers piémontais, de bons mineurs, robustes et assidus. Il souhaite les embaucher pour le fonçage de puits et le percement de galeries au rocher. La Houillère propose le logement gratuit pour un an au moins, s'engage à rembourser les frais de transport pour chaque chef de famille ou ouvrier valide et promet un salaire égal à celui des Français, à la tâche et à la journée.

Quelque temps après, cette démarche est suspendue.

Seconde tentative, en 1861, des Piémontais, « réputés pour leur ardeur au travail », spécialistes au rocher, ne restent que peu de temps, des bagarres les opposant aux gens du pays.

Sources : * J.P. Thiriet, 1995.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* J.P. Thiriet, 2001.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939*. Musée des Techniques et Cultures Comtoises, Besançon

1914 – 1918

LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ET LES ETRANGERS

La Franche-Comté est, nous l'avons abordé à plusieurs reprises, une zone frontalière encore plus importante en temps de guerre. Lors des différents conflits, cette région a connu moult combats, annexions et libérations.

En 1871 déjà, lors du conflit opposant l'Allemagne à la France, une partie des soldats de l'armée de Bourbaki se replie après les combats de la Cluse (vers Pontarlier), sur le pays horloger (fin janvier). A Belfort, Denfert-Rochereau ne déposera les armes face aux Prussiens que sur injonction du Gouvernement Français. La défense héroïque de Belfort lui vaut de rester française alors que l'Alsace est annexée.

La Grande Guerre voit l'arrivée sur le sol de France de troupes étrangères et coloniales en provenance du monde entier... Près de 43 000 hommes originaires de 52 pays sont mobilisés dans un régiment de la Légion étrangère. Dans les tranchées combattent aussi les soldats des armées alliées : britanniques, canadiens, belges, russes, portugais, italiens, américains, polonais et tchèques.

DES SOLDATS RUSSES EN FORET DE CHAUX

La Russie tsariste participe à la Première Guerre Mondiale, aux côtés de la France et du Royaume-Uni. Dès le début de la guerre, la confrontation avec l'Allemagne, puissante et fortement industrialisée, révèle toutes les faiblesses de la Russie des Romanov. L'Armée russe sous équipée subit plusieurs échecs et perd la Pologne, les Pays Baltes, la Galicie. Nicolas II demande à la France de lui fournir fusils, obus, canons... Un marché de dupe se met en place : 1 homme contre 3 fusils déclassés. La France réclame au Tsar, dans un premier temps (4 décembre 1915) 400.000 hommes. A cette période, une brigade de 10.000 hommes est constituée « à titre d'essai ». Quelques mois plus tard, en mai 1916, 5 nouvelles brigades de 10.000 hommes aussi sont réparties sur le front de France et celui de Salonique.

En 1917, après l'abdication du Tsar, le gouvernement provisoire révolutionnaire abolit toute forme de discipline élémentaire au sein de l'armée et crée des Comités de soldats pour discuter tout ordre émanant de l'Etat Major français ou russe. Le gouvernement et l'Etat Major français devant faire face à plusieurs mutineries dans ces unités, face au changement de régime politique en Russie et à l'instabilité du corps expéditionnaire, retirent les Russes du front et les isolent dans la Creuse, en juillet 1917. L'Etat-major leur donne alors le choix :

- continuer à se battre –sans Soviet- sous commandement français et russe,
- être regroupés comme travailleurs – sans Soviet-,
- être déporté en Afrique du Nord avec travail imposé.

Sur 16.000 hommes, 4.000 sont déportés, 1.000 continuent le combat, 11.000 choisissent le statut de travailleurs.

C'est ainsi que des soldats du corps expéditionnaire russe en France se retrouvèrent travailleurs en forêt de Chaux (157), en forêt de Joux (450), à Champagnole (450), à Salins (400), à Orchamps, Montmorot et Arc-et-Senans.

En forêt de Chaux (au cœur du Jura, à l'est de Dôle), ils seront utilisés, entre autre, comme bûcherons, pour la réfection des routes forestières ou à l'entreprise de pétrochimie de « Moulin Rouge ». Ces russes restèrent 12 à 15 mois avant d'être rapatriés en Russie soviétique. Certains décidèrent de faire souche, épousèrent une Française et fondèrent un foyer.

Sources : * M. Bouvier et J. Riskoff, 2004.- « Des Russes en forêt de Chaux ». *Bulletin du Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté*. Centre Généalogique de Franche-Comté, n°100, p. 59-60

DE LA NECESSAIRE INTERVENTION DE L'ARMEE INDIGENE

Dans la perspective de la Revanche contre l'Allemagne, les responsables militaires ont connaissance d'un déséquilibre croissant en matière de recrutement de soldats. Ainsi, en 1910, pour un conscrit en France on en compte 2,1 en Allemagne et les chiffres sont encore plus défavorables pour les années suivantes. Pas d'inquiétude, le rapport de forces peut être inversé ! Il suffit de puiser dans les immenses réserves de nos colonies.

C'est ce que préconise sans détour un article paru dans le quotidien bisontin *La Dépêche* le 2 janvier 1910 :

« Puisque nous ne voulons plus avoir d'enfants en nombre suffisant pour tenir notre drapeau en face d'une Allemagne de plus en plus pléthorique, nous n'avons qu'une ressource : recruter des soldats parmi les hommes primitifs qui, sous notre domination, consentent à naître et à mourir. Donc, le plus tôt possible, il faut organiser ces troupes noires et arabes pour constituer une force incomparable de 200 000 hommes de métier. Oui, il faut créer l'armée noire, l'armée arabe, soutiens de notre décadence ».

Le 12 novembre 1915, le député du Doubs, Maurice Bernard⁵, présente au nom de la Commission de l'armée un rapport éloquent : la guerre devient *«une guerre d'usure. Les armées iront diminuant lentement... Il nous faut, au printemps, une armée de choc, une armée fraîche, que nous puissions jeter dans la balance de la guerre et qui la fasse pencher vers nous »*. Ces renforts indispensables sont à trouver *«parmi les 35 millions d'habitants au minimum que comptent nos colonies»*.

Pas question de conscription obligatoire, parce que la contrainte risquerait de provoquer des troubles. Il faut susciter des enrôlements volontaires : *«Il convient de faire une triple propagande en faisant appel à la reconnaissance réelle de beaucoup de ces peuplades pour la France qui les a délivrées de l'esclavage et des dévastations des guerres civiles, en réveillant l'esprit d'aventure, et même le sentiment guerrier très vif encore chez beaucoup d'indigènes, et en faisant appel à l'intérêt. Acheter une femme et fonder une famille est le rêve de tout indigène. Dans la vie sociale de ces pays, la dot joue un rôle primordial. Toute mesure qui facilitera le paiement d'une dot est assurée d'avance de la plus grande popularité. La prime d'engagement remplira ce rôle, et, à ce titre, sa puissance d'attrait sera considérable»*.

Avec la prime d'engagement, le versement d'une allocation journalière aux femmes de soldats peut aussi jouer un rôle particulièrement incitatif : *« Il faut agir sur l'opinion féminine si influente dans ces pays. La perspective d'allocations rendant la vie moins âpre, faisant de la femme du tirailleur un objet d'envie pour ses compagnes, rassurant la mère sur le sort de la famille nous la concilierait»*.

Il ne faut pas s'en tenir à des promesses ; il convient de payer rubis sur l'ongle car dans ces *«pays où la quantité de monnaie est très limitée, où sa puissance d'achat est considérable, on se rend compte de ce que peut être l'attrait d'une somme immédiatement exigible... sur l'esprit simpliste des indigènes. Il y a lieu d'être optimiste sur la qualité des recrues escomptées : la fougue et la bravoure de nos Sénégalais sur la Marne et sur l'Yser sont restées un sujet d'admiration... Nous avons la chance d'avoir sous la main de nombreuses populations de grande valeur militaire. Toutes celles de notre Afrique Occidentale sont formées d'éléments guerriers... L'Indochine peut nous fournir 35 à 40 000 hommes de troupe. L'adresse des Annamites notamment est réputée, et on sait qu'ils font merveille dans les sections spéciales telles que télégraphistes, conducteurs d'autos, mécaniciens d'aviation »*.

Afin de donner plus de poids à son rapport, Maurice Bernard ajoute en annexe à son texte des notes et lettres émanant d'officiers ayant commandé des troupes indigènes :

« Les Sénégalais ne s'affolent point, sautent dans l'eau jusqu'au cou, mettent baïonnette au canon en une marée noire irrésistible... ».

« Les tirailleurs ont séjourné dans les tranchées pleines d'eau sans autre chose que de l'œdème et des pieds gelés. Un capitaine estime que les noirs, sous le plus violent choc, sont incomparables même à beaucoup de troupes blanches. En été, rien ne résisterait à leurs assauts furieux... Le Sénégalais est guerrier de nature; il suffit pour lui faire rendre le maximum de parler à son cœur... Sous la pluie et par le froid, ces soldats perdent un peu de leur valeur. Leurs membres s'engourdissent et ils ne peuvent même plus se servir de leurs fusils. Par les temps froids il faut donc les tenir en réserve».

« Les feux de l'artillerie, particulièrement de la grosse, étaient inconnus du soldat sénégalais. Il n'en a ressenti aucune surprise et on peut même dire qu'il s'en est amusé».

Sources : * J. Pinard, 2006.- *« Le député de Besançon et l'armée indigène en 1915 »*. Besançon Votre Ville.

5 - Maurice Bernard, né le 05/05/1877 à Baume-Les-Dames (Doubs) – Chambre des députés du 10 mai 1914 au 10 octobre 1916 : Doubs – Gauche Radicale - Décédé le 10/10/1916 à Pau (Pyrénées Orientales)

UNE IMMIGRATION EUROPEENNE

1919 - 1939

Au lendemain du premier conflit mondial, la France, exsangue, doit faire face aux besoins de reconstruction et de modernisation du pays : la population étrangère devient plus que jamais indispensable. L'immigration organisée et collective mise en place avec le Portugal en 1916, la Grèce et l'Espagne en 1917 se poursuit avec la signature de conventions d'immigration entre les gouvernements français et les gouvernements polonais (1919), italien (1919), tchèque (1920) et yougoslave (1925). Ces accords permettent d'introduire massivement en France des travailleurs étrangers salariés principalement dans l'industrie et l'agriculture.

La Première Guerre Mondiale provoque une baisse générale de la population française et accentue la diminution démographique franc-comtoise. Les années qui suivent seront placées sous le signe de la reprise démographique, mais toujours marquées par un dépeuplement du rural au bénéfice de l'urbain.

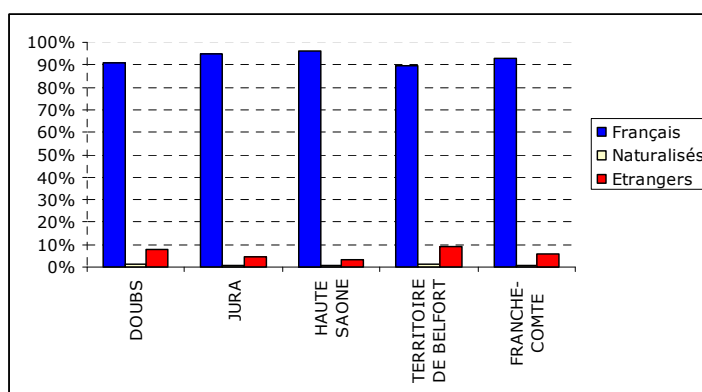
Le krach boursier en octobre 1929 a des répercussions internationales sur l'économie de l'ensemble des pays industrialisés. La France subit avec retard les effets de cette crise. Si l'agriculture en ressent les premiers contrecoups, l'industrie suit, touchée fin 1930. La production ne parvient pas à s'écouler et diminue, la demande ne suivant pas.

Le Front Populaire abroge le décret du 6 février 1935 sur le statut des immigrés, suspend les rapatriements, diminue les obstacles au renouvellement de la carte d'identité dont la validité est portée à trois ans, lève les restrictions à l'introduction des familles de travailleurs étrangers tandis que le « décret Ramadier » donne aux étrangers le droit de participer aux élections de délégués-mineurs.

En 1931, la Franche-Comté compte 842.071 habitants répartis :

1931		DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE COMTE	FRANCE
HOMMES	Français	133 670	102 858	98 139	42 342	375 370	
	Naturalisés	1 231	1 020	445	545	3 241	
	Etrangers	16 080	6 695	4 655	5 459	32 889	
	Total	150 981	110 573	103 239	48 353	411 500	
FEMMES	Françaises	140 689	110 831	109 660	44 262	408 582	
	Naturalisées	1 881	1 095	395	867	4 238	
	Etrangères	8 472	3 482	2 469	3 328	17 751	
	Total	151 042	115 408	112 524	48 457	430 571	
POPULATION TOTALE	Français	274 359	213 689	207 799	86 604	783 952	38 152 538
	Naturalisés	3 112	2 115	840	1 412	7 479	361 231
	Etrangers	24 552	10 177	7 124	8 787	50 640	2 714 697
TOTAL		302 023	225 981	215 763	96 810	842 071	41 228 466

1931	Français	Naturalisés	Etrangers
DOUBS	90,84%	1,03%	8,13%
JURA	94,57%	0,93%	4,50%
HAUTE SAONE	96,31%	0,39%	3,30%
TERRITOIRE DE BELFORT	89,46%	1,46%	9,08%
FRANCHE-COMTE	93,10%	0,89%	6,01%
FRANCE	92,5%	0,9%	6,6%



Les 50.640 étrangers vivant en Franche-Comté sont majoritairement Italiens (40,62%), Polonais (13,07%) et Suisses (27,68%). Comme nous venons de le voir, les immigrations italiennes et suisses peuvent faire figure d'immigration ancienne. Ce n'est que partiellement vrai : l'immigration suisse est effectivement ancienne, tandis que de nouveaux immigrés italiens arrivent entre 1914 et 1940. En plus

des Polonais entrent en France d'autres populations centre et est-européennes, des Tchécoslovaques (2,38%) et des Russes (2,36%), soit au total 17,81% de la population étrangère.

1931	DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE-COMTE	
Allemands	152	30	250	123	555	1,10%
Belges	141	163	98	45	447	0,88%
Britanniques	33	27	10	8	78	0,15%
Espagnols	988	357	194	281	1 820	3,59%
Italiens	9 254	5 270	2 340	3 704	20 568	40,62%
Luxembourgeois	21	17	12	8	58	0,11%
Polonais	2 851	1 259	1 499	1 009	6 618	13,07%
Russes	670	121	52	351	1 194	2,36%
Suisses	8 076	2 285	1 647	2 006	14 014	27,68%
Tchécoslovaques	481	68	302	353	1 204	2,38%
Autres Européens	987	390	380	454	2 211	4,37%
Américains des Etats-Unis	60	7	22	27	116	0,23%
Autres Américains	22	8	13	5	48	0,09%
Africains sujets français	535	74	42	175	826	1,63%
Autres africains	2	1	2	0	5	0,01%
Asiatiques	77	23	212	201	513	1,01%
Autres nationalités	12	0	2	3	17	0,03%
Nationalité non déclarée	191	78	48	31	348	0,68%
TOTAL	24 553	10 178	7 125	8 784	50 640	100,00%

En 1931, ces étrangers occupent majoritairement, en chiffres absolus, des emplois dans l'industrie de transformation et ils représentent plus de 36% des professions regroupées sous la catégorie « Industries extractives ». Cette constatation paraît logique vu le nombre d'étrangers – toutes nationalités confondues, qui travaillent à l'extraction de matériaux dans les mines franc-comtoises.

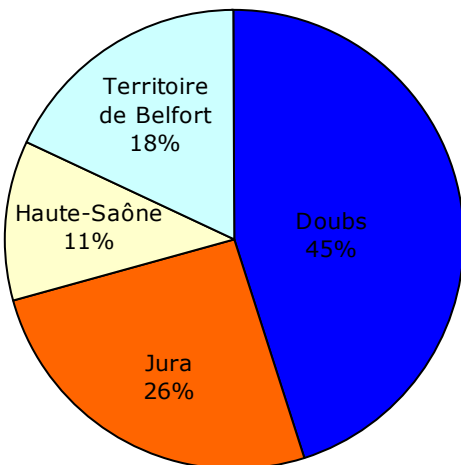
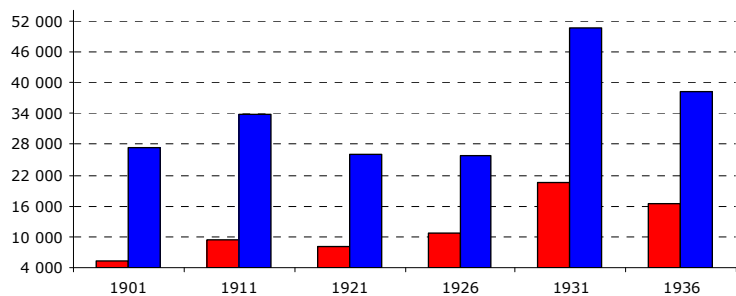
1931	POPULATION ACTIVE – FRANCHE-COMTE									
	Pêche	Forêts et agriculture	Industries extractives	Industries de transformation	Manutention et transport	Commerce, banque	Professions libérales	Soins personnels, domestiques	Services publics	TOTAL
Population totale	43	175 995	3 179	168 791	17 011	39 387	10 035	10 484	29 710	454 635
Dont étrangers %	0 0%	4 538 2,58%	1 170 36,80%	23 002 13,63%	525 3,09%	1 677 4,26%	443 4,41%	599 5,71%	678 2,28%	32 632 7,18%

LA POPULATION ETRANGERE ITALIENNE 1919 - 1939

Principalement originaires de Lombardie ou du Piémont, des Italiens traversent les Alpes, souvent à pieds, pour s'employer comme bûcherons en forêt de Mouthe, comme maçons dans la région de Morteau ou comme ouvriers dans l'industrie en plein développement dans la région de Sochaux-Montbéliard.

Nous l'avons vu précédemment, les Italiens sont déjà largement représentés avant 1919. C'est en 1931 qu'ils sont numériquement les plus nombreux mais c'est en 1926 qu'ils sont les plus représentés proportionnellement sur la totalité des étrangers.

Franche-Comté	Italiens	Totalité populations étrangères	%
1901	5 304	27 231	19,48%
1911	9 439	33 718	27,99%
1921	8 181	25 910	31,57%
1926	10 789	25 658	42,05%
1931	20 568	50 636	40,62%
1936	16 387	38 301	42,78%



En 1931, les Italiens représentent 40% de la population totale étrangère, soit 20.568 ressortissants. Ils habitent à 45% dans le Doubs, département fortement industrialisé.

Une analyse comparative de la présence des Italiens dans certaines villes et villages du Doubs : Pontarlier, Audincourt, Maïche, Morteau, Charquemont et Ronchamp permet d'appréhender les modalités d'immigration italienne dans leurs diversités par le biais de la provenance géographique, le flux migratoire et son évolution, l'évolution des professions et la structure sociale.

Si le Territoire de Belfort et le Doubs sont sur cette période, les principaux bénéficiaires du mouvement migratoire en provenance d'Italie – dans les deux cas le nombre d'Italiens est multiplié par trois entre le recensement de 1921 et celui de 1931 – le flux migratoire a profité à toute la région.

Dans l'arrondissement de Montbéliard et dans le Territoire de Belfort, la proportion d'Italiens employés comme ouvriers dans l'industrie mécanique et métallurgique est largement prédominante. Dans le canton de Saint-Claude, il y a aussi une forte communauté italienne qui semble s'être affirmée surtout dans l'industrie artisanale de la fabrication de pipes.

DES ITALIENS DANS LE DOUBS PONTARLIER ET AUDINCOURT 1919 - 1939

En 1931, les immigrés italiens, nous l'avons vu, sont 9 254 à vivre dans le Doubs.

Distantes de 140 Kms, réparties de part et d'autre de la capitale régionale, Pontarlier et Audincourt, l'une dans le Sud (Haut-Doubs) et l'autre dans le Nord, « une ville à la montagne », une ville en plein bassin industriel, toutes deux proches de la Suisse, ... accueillent bon nombre de ces Italiens. Au recensement de 1931, ils sont 815 à Pontarlier (soit 7% de la population totale et 43,8% de la population étrangère) et 851 à Audincourt (soit 8,5% de la population totale et 57,9% de la population étrangère).

Mais qu'est-ce qui différencie et rapproche ces deux communautés italiennes?

L'entre-deux-guerres marque à Pontarlier comme à Audincourt l'apogée italienne : première nationalité étrangère dans chacune de ces villes avec un flot constant.

Les Italiens habitant Pontarlier et Audincourt viennent, majoritairement du nord de l'Italie, des mêmes régions :

- Lombardie (province de Bergame),
- Venetie (province de Vicenza),
- Piémont (Province de Novare),
- Emilie-Romagne (province de Modène).

Moins nombreux et progressivement, les Italiens des régions de Frioul-Venetie Julienne et des Marches rejoignent ceux déjà installés. Il n'est pas étonnant de relever ces régions comme provenance des populations étrangères italiennes : ce sont non seulement des régions septentrionales proches géographiquement de la France mais ce sont aussi de vieilles régions d'émigration. A Pontarlier, peuvent être remarqués des parcours individuels avec étapes en Suisse.

Dans les deux villes, l'arrivée des Italiens semble se faire sur le modèle de l'immigration traditionnelle, avec mise en œuvre de filières familiales et villageoises.

Les Italiens d'Audincourt et ceux de Pontarlier se distinguent par les professions qu'ils exercent. Si à Audincourt, la population active italienne est principalement tournée vers l'industrie (72,3% en 1926 puis 30% en 1936) et le BTP (23,5% en 1926 puis 62% en 1936) –notons qu'aucun n'est ouvrier agricole et un seul est artisan cordonnier en 1931-, les actifs italiens de Pontarlier occupent des emplois dans des secteurs plus diversifiés : entre 1921, 47% dans l'industrie (ouvriers manœuvres, ouvriers qualifiés) ; entre 1921 et 1936, entre 45% et 62%, dans la bâtiment, 10% et 14% dans le bois (bûcherons, menuisiers), puis dans l'industrie mécanique et métallurgique, dans le commerce... En 1936, sont relevés 7 colporteurs italiens qui sillonnent les alentours de la commune. Pontarlier recèle aussi 26 Italiens patrons de petites entreprises en 1921 (60 en 1936) d'activité artisanale traditionnelle (maçonnerie, cordonnerie, commerce, ...). Les Italiens d'Audincourt ont peu de choix : soit ils sont ouvriers dans le BTP où leurs compétences et leur polyvalence sont reconnues, soit ils sont ouvriers industriels aux Forges d'Audincourt, dans les usines Peugeot ou aux Filatures et aux fabriques de montres Japy. Il s'agit bien là d'une main-d'œuvre avant tout requise par la lourde industrie audincourtoise.

Sources : * N. Abraham, 1994.- *L'immigration à Pontarlier dans l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* N. Abraham, 1995.- « Deux immigrations en région frontalière : Italiens et Suisses à Pontarlier durant l'entre-deux-guerres ». *La Trace*, n°8, p. 6 - 14
* R. Simon, 1995.- *L'apport étranger à la population d'Audincourt pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté

ET A LA SOCIETE DES HOUILLERES DE RONCHAMP ?

En 1936, les Italiens sont majoritaires à la Société des Houillères de Ronchamp. Ils sont venus avant guerre, ne sont pas rentrés dans leur pays pendant la guerre et travaillent toujours à la Société des Houillères de Ronchamp. Seulement 2 ouvriers les ont rejoints après la guerre.

La Société des Houillères de Ronchamp a peu profité de la nouvelle vague d'immigration italienne ou n'a pas su les retenir. Sur 36 italiens, 13 sont embauchés par la Société des Houillères de Ronchamp : 11 sont maçons, 1 charpentier et 1 peintre. Les autres cherchent d'abord à être embauchés dans les entreprises de bâtiment montées par un compatriote, ou, à monter sa propre entreprise. S'ils n'y parviennent pas, et par défaut, ils entrent à la Société des Houillères de Ronchamp fort de leurs compétences de maçon et avec l'espoir de monter un jour leur entreprise.

Sources : * J.P. Thiriet, 1995.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* J.P. Thiriet, 2001.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939*. Musée des Techniques et Cultures Comtoises, Besançon

DES ITALIENS DANS LE HAUT - DOUBS MORTEAU, MAÏCHE, CHARQUEMONT 1906 - 1939

Le Pays Horloger, limitrophe avec la Suisse, est situé à l'est du département du Doubs. Le périmètre de ce Pays comprend les cantons de Morteau, du Russey, de Maïche et de Saint-Hippolyte, ainsi que deux communes du canton de Pont de Roide, soit 78 communes au total.

La tradition artisanale y est bien présente puisque se sont développés bien avant le XIXe siècle de nombreux petits métiers de transformation du bois, du cuir (tanneries), du métal (forge Girard à Grand-Combe-Chateleu; martinets; fondeurs de cloches à Morteau comme les Humbert, Bournez ou Obertino). L'horlogerie était une activité d'appoint dans une contrée où les hivers sont longs : les paysans fabriquent à domicile des pièces pour les horlogers suisses. Au milieu du XIXe siècle, apparaissent les premières de fermes-ateliers travaillant pour des établissemens (assemblant les différentes pièces d'une montre) installés au Locle, à La Chaux-De-Fonds puis à Morteau (où une école d'horlogerie est créée en 1836). L'activité se diffuse en suite à Montlebon, Les Gras, Villers-Le-Lac, Charquemont, Maïche ... A la fin du XIXe siècle, 22 horlogers emploient à Morteau plus de 300 ouvriers. L'agriculture se spécialise davantage dans l'élevage et commence de s'intégrer à une économie marchande (bétail vendu en Suisse, en Alsace...).

Au début du XXe siècle, Morteau est devenue, grâce à la construction de la voie ferrée franco-suisse, une bourgade commerçante où se développent agriculture, artisanat, industrie horlogère, industrie alimentaire avec la chocolaterie Klaus. A Maïche se retrouvent l'industrie fromagère, l'élevage et les activités liées aux ressources forestières. Enfin Charquemont conserve un secteur horloger important ainsi qu'une agriculture mixte.

En 1926, les populations étrangères représentent 7,8% de la population totale du Doubs, 12,97% à Morteau, 16,75% à Maïche et 12,29% à Charquemont. Entre 1906 et 1931, sur ces trois villes, le pourcentage d'étrangers est toujours supérieur à la moyenne départementale. En revanche le recensement de 1936 fait apparaître un léger fléchissement : Morteau et Maïche restent toujours au dessus de la moyenne départementale avec respectivement 8,79% et 7,79% pour une moyenne départementale de 6,28% alors que Charquemont passe en dessous avec 5,18%.

Sur les 19 nationalités représentées sur les listes nominatives des recensements, les populations les plus nombreuses sont suisses et italiennes. Viennent ensuite les Allemands qui laissent leur place aux Espagnols après la Première Guerre Mondiale.

Sur ces trois villes, l'immigration italienne semble avoir les mêmes profils :

- une augmentation jusqu'en 1926 puis une lente baisse,
- une immigration masculine individuelle,
- une population ayant une forte mobilité géographique en France, dans d'autres pays avec des allers-retours en Italie,
- une immigration organisée par les deux traités franco-italiens de 1904 et 1919.

En revanche, la provenance de ces Italiens est différente : à Morteau et Charquemont, ils sont principalement lombards, tandis que les Italiens de Maïche sont piémontais. A partir de 1921, ces trois villes accueillent aussi des Italiens d'Emilie Romagne et de Venetie, en 1931 de la province de Côme et en 1936 de Bergame.

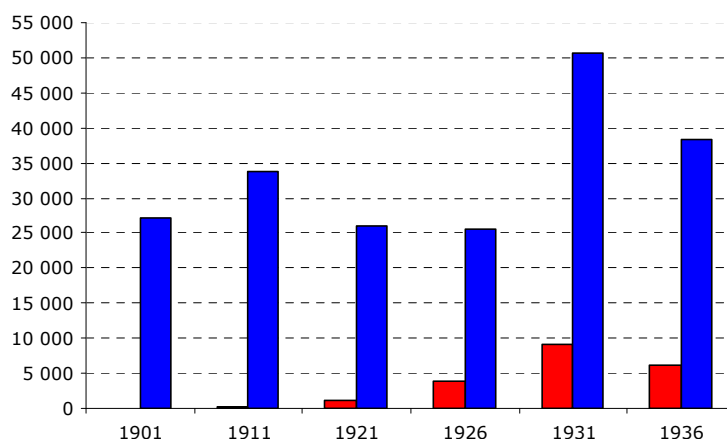
Majoritairement on retrouve les Italiens dans le bâtiment soit comme entrepreneur, soit comme ouvriers. Quelques-uns apparaissent dans les secteurs horloger, agricole et de service. En définitive, on remarque aussi une grande souplesse dans les options professionnelles variant en fonction des demandes.

Sources : * M. Bisoffi, 1996.- *Suisses et Italiens du Haut-Doubs à Morteau, Maïche et Charquemont (1906-1939)*. Université de Franche-Comté

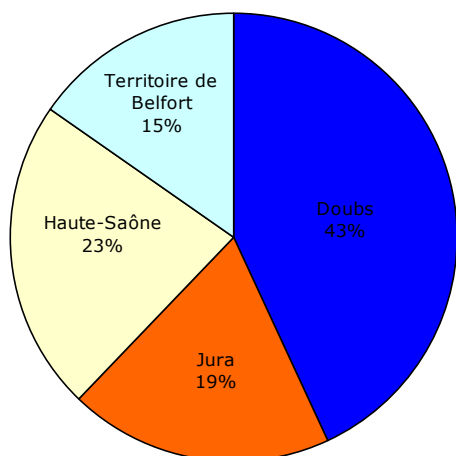
LA POPULATION ETRANGERE POLONAISE ET AUTRES POPULATIONS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE 1919 - 1939

L'immigration d'origine européenne a été favorisée par des conventions d'immigration avec plusieurs pays frontaliers et d'Europe centrale au début des années 1920 (conventions d'immigration entre les gouvernements français et les gouvernements polonais en 1919, tchèque en 1920 et yougoslave en 1925). Contrairement aux Italiens, c'est en 1936 que ces étrangers sont les plus nombreux en Franche-Comté. Le graphique « écrase » les étrangers d'Europe centrale et orientale en 1901 et 1911, à cause de leur faible effectif. Il est vrai qu'ils ne représentent à l'époque que 0,28% et 0,50% de la totalité de la population étrangère.

Franche-Comté	Europe centrale et est	Totalité populations étrangères	%
1901	76	27 231	0,28%
1911	168	33 718	0,50%
1921	1 039	25 910	4,01%
1926	3 841	25 658	14,97%
1931	9 016	50 636	17,81%
1936	6 098	38 301	15,92%



Les Polonais arrivent en Franche-Comté sous l'effet de ce nouveau mode de recrutement déjà mis en place en 1916-1917 pour pallier le manque de main-d'œuvre engendré par la mobilisation générale. Ces conventions d'immigration signées par divers pays européens permettent un recrutement collectif assorti d'une sélection médicale et de la signature d'un contrat de travail qui garantit l'égalité des salaires avec la main-d'œuvre locale.

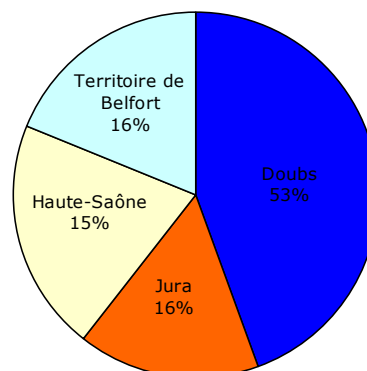


C'est le hasard de la demande de main-d'œuvre qui dirige des Polonais vers la Franche-Comté plutôt qu'ailleurs en France. Paysans pour la plupart, ils se retrouvent souvent mineurs, entre autres aux Houillères de Ronchamp. Les Polonais employés par les usines Solvay de Dole-Tavaux sont recrutés de la même manière.

Les Forges d'Audincourt et l'entreprise Peugeot à Sochaux accueillent les vagues polonaises suivantes. En 1932, Peugeot compte plus d'ouvriers polonais que d'Italiens.

Parallèlement, viennent de façon individuelle, parfois clandestine, s'installer à Besançon et à Belfort quelques Juifs d'Europe centrale, Roumains, Hongrois ou surtout Polonais.

Des réfugiés géorgiens s'embauchent comme manœuvres dans les usines du Pays de Montbéliard. Des réfugiés arméniens arrivent à Héricourt. Ces immigrés polonais, russes et tchécoslovaques représentaient en 1931, 19,85% de la population étrangère franc-comtoise.



**PROFESSIONS ET ENTREPRISES DES POLONAIS
ET DES GEORGIENS, DES HONGROIS, DES LITHUANIENS,
DES ROUMAINS, DES RUSSES, DES TCHEQUES ET DES YUGOSLAVES
1919 - 1939**

L'AGRICULTURE

En 1929, le Doubs compte 23.891 exploitations agricoles qui utilisent 5.909 salariés, commis de culture ou bonnes de ferme. 1.169, un quart, sont des étrangers, surtout Polonais.

« Il y a lieu de noter, au sujet de la main-d'œuvre agricole polonaise et tchécoslovaque que les agriculteurs se sont montrés très satisfaits du rendement de cette main-d'œuvre. [On déplore] qu'à partir du moment où ils connaissent quelques mots de français, ces ouvriers cherchent à s'embaucher dans d'autres régions où ils trouvent de meilleurs salaires. ». Mr Simonin, élu du Canton du Russey, en 1925.

Au Conseil Général du Doubs, un rapport de 1934 indique « que les cultivateurs de notre département ont besoin, surtout pour la traite et les travaux d'intérieur de la ferme de main-d'œuvre étrangère. [... Il existe] un comité départemental d'aide et d'assistance aux femmes étrangères dans notre département. [... Son fonctionnement régulier est] une condition indispensable pour que le gouvernement de Pologne autorise l'introduction de femmes polonaises dans notre département ».

Sources : J. Pinard, 1990.- « Un aspect révélateur des problèmes d'immigration : la main-d'œuvre agricole étrangère dans le Doubs, 1919-1939. *Besançon Votre Ville*, p. 2

LES INDUSTRIES AUDINCOURTOISES

Avant la création de l'URSS, Audincourt avait compté quelques immigrés russes (1 en 1906, 5 en 1911, 4 en 1921). Au sortir de la Première Guerre Mondiale, seulement 3 Polonais sont présents. Le vrai commencement de l'immigration polonaise se situe juste après cette date : 81 en 1926, 242 en 1931 et 175 en 1936. En 1931, ils représentent la seconde nationalité étrangère de la ville alors qu'à partir de 1926 qu'apparaissent

- des Géorgiens (immigration très mouvante qui compte 44 individus en 1931),
- des Russes (10 en 1926, 28 en 1931, 17 en 1936),
- des Tchécoslovaques (19 en 1926, 21 en 1931, 14 en 1936),
- des Yougoslaves (1 en 1926, 21 en 1931 dont 6 Serbes, 27 en 1936),
- des Hongrois (21 en 1931, 7 en 1936)
- 1 Roumain en 1926,
- 1 Lithuanienne en 1921, 1926 et 1931.

A l'exception de quelques ouvriers du bâtiment, de quelques employés, de quelques travailleurs indépendants, d'un ingénieur (le Roumain) et d'un ouvrier agricole, les Polonais présentent un profil d'ouvrier industriel. La population polonaise active s'insère dans le monde de la grosse industrie audincourtoise, entre Les Forges, Peugeot, les filatures et les fabriques de montres Japy, ...

Sources : * R. Simon, 1995.- *L'apport étranger à la population d'Audincourt pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté

LA SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE RONCHAMP

Devant maintenir sa production à bon niveau et ayant déjà épuisées les ressources humaines du bassin d'emploi autour de Ronchamp, la Société de Houillères de Ronchamp décide de procéder au recrutement de main-d'œuvre étrangère.

En décembre 1919, les dirigeants des Houillères apprennent que 100.000 manœuvres polonais arrivent en France, dont 15.000 pour les houillères. Quelques semaines après, les 112 premiers ouvriers polonais commencent à travailler à Ronchamp. Cependant, la Direction relève très rapidement un problème de recrutement et de sélection de la main-d'œuvre en Pologne : « *recrutés parmi toutes autres professions que les mines, ces ouvriers n'acceptèrent qu'à contrecœur le travail souterrain et l'abandonnèrent, de sorte qu'il ne nous en reste actuellement qu'un nombre infime* ». Cette main-d'œuvre polonaise est com-

posée en majorité d'ouvriers agricoles qu'il fallait initier aux métiers de la mine, ne donnent pas le rendement suffisant, quittent la mine et rompent leur contrat.

En juin 1920, les gouvernements français et polonais concluent un accord pour la venue en France de mineurs de Westphalie. En 1921, 33 Polonais et Polonaises arrivent à Ronchamp pour combler les déficits en main-d'œuvre au service-mine. Ce sont donc les tâches les plus pénibles qui leur sont attribuées : abattage, manœuvres. Dès l'été 1921, tout s'accélère, s'amplifiant jusqu'en 1923. Fin janvier 1924, sur 972 travailleurs-fond, 403 sont Polonais.

Jusqu'en 1934, au contraire d'autres secteurs économiques, les Houillères de Ronchamp ne licencient pas leurs ouvriers mais préfèrent imposer des jours de chômage par semaine : la crise reprend de l'ampleur en 1933 et contraint les dirigeants à maintenir au chômage partiel l'ensemble des ouvriers-fond. Cependant, en 1934, la direction des Houillères décide le licenciement d'ouvriers-fond. Les licenciements se succèdent.

Les Polonais qui se retrouvent sans emploi ont la possibilité de travailler dans l'agriculture ; le gouvernement facilite en effet le passage de l'industrie aux travaux agricoles. D'autres cherchent à rejoindre d'autres bassins houillers, qui eux-aussi ont stoppé les embauches. D'autres essaient de trouver un emploi dans un autre secteur de la région belfortaine. Enfin, certains sont poussés à rentrer au pays.

Sources : * J.P. Thiriet, 1995.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* J.P. Thiriet, 2001.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939*. Musée des Techniques et Cultures Comtoises, Besançon

DANS LA VILLE DE PONTARLIER

A Pontarlier, les Polonais forment un groupe relativement important au sein de la population étrangère : 7 en 1921, 47 en 1926, 41 en 1931 et 54 en 1936. Les Russes sont bien moins nombreux : 11 en 1921, 29 en 1926, 14 en 1931 et 17 en 1936.

La quasi-totalité de la population active polonaise est constituée d'ouvriers, d'ouvrières et de domestiques. Les Polonais qui se retrouvent à Pontarlier sont venus sous contrat et munis d'une carte de travailleur agricole. A l'échéance du contrat, ils ont la possibilité de changer de catégorie. Cette carte de travailleur agricole leur permet aussi travailler dans les sablières et les scieries.

Un couple semble singulier : elle, polonaise, née en France, est dentiste et emploie son mari comme réceptionniste. En 1931, un ingénieur polonais est dénombré mais on ne le retrouve pas en 1936.

Les recensements de 1921 et 1926 font apparaître des hommes qui travaillent dans des scieries, une tannerie, une tricoterie. En 1931 et 1936, d'autres secteurs s'ouvrent : les hommes entrent dans l'industrie et les travaux publics et les femmes dans des emplois de domestique.

A partir de 1931, le travail industriel se généralise pour toutes les femmes, filles, épouses ou célibataires. En 1936, les travaux publics occupent le plus grand nombre d'hommes ; les industries emploient plus de Polonais que les scieries ; les femmes travaillent dans les usines ou sont domestiques.

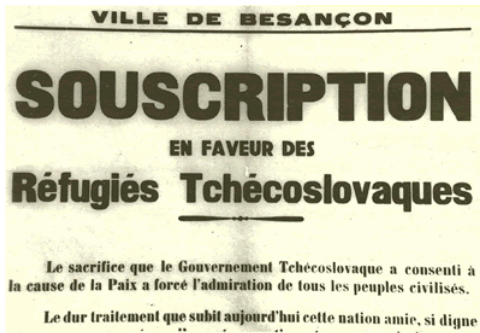
En 1921, les Russes sont eux aussi des ouvriers embauchés principalement dans les scieries. En 1926, les usines embauchent ces hommes. Le recensement de 1936 fait apparaître des secteurs d'activité des Russes se rapprochant de ceux des Polonais de l'époque : usines et travaux publics. 3 femmes (sur 5) occupent des professions libérales : professeur privé, infirmière et chimiste ; la quatrième est commerçante et la dernière ouvrière.

Sont aussi recensés

- en 1921, un Letton –métallurgiste- et un dessinateur roumain ;
- en 1926, un Tchécoslovaque et 8 Yougoslaves, tous travailleurs industriels ;
- en 1931, 9 Tchécoslovaques, travailleurs industriels et 14 Yougoslaves, ouvriers manœuvres ou qualifiés ;
- en 1936, 12 Tchécoslovaques, 17 Yougoslaves dont un pâtissier, un entrepreneur BTP et 2 Hongrois – un tanneur, le second, chauffeur pour une compagnie de gaz.

Sources : * N. Abraham, 1994.- *L'immigration à Pontarlier dans l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* N. Abraham, 1995.- « Deux immigrations en région frontalière : Italiens et Suisses à Pontarlier durant l'entre-deux-guerres ». *La Trace*, n°8, p. 6 – 14

BESANÇON ET LES REFUGIES TCHEQUES DE 1938



Affiche datée du 18 octobre 1938
publiée par la mairie de Besançon

« Souscription en faveur des réfugiés tchécoslovaques.

Le sacrifice que le Gouvernement Tchécoslovaque a consenti à la cause de la Paix a forcé l'admiration de tous les peuples civilisés. Le dur traitement que subit aujourd'hui cette nation amie, si digne et si courageuse, est cruellement ressenti par tous ceux qui, chez nous, sont épris de justice et de liberté. Son malheur nous inspire une profonde compassion. Des milliers de familles souffrent moralement et physiquement. Des enfants, des innocents expient la faute d'appartenir à un pays trop faible, quand d'autres toujours animés d'un esprit de domination nourrissent le criminel dessin d'asservir le monde.

Pour soulager tant de misères, pour aider à réparer les ruines, pour atténuer le martyre d'un peuple qu'accable un si tragique destin, la municipalité de Besançon fait appel à tous les gens de cœur.

D'avance elle remercie les généreux donateurs. Ces fonds pourront être versés à la Mairie. »

Il fallut attendre le 27 octobre pour que soit publiée une première liste de 36 donateurs dont les trois quarts sont des conseillers municipaux. Au total lorsque la souscription fut close, 77 Bisontins ont versé leur obole. Il ne fut fait aucune allusion à ce bilan au Conseil Municipal.

Pourquoi un tel fiasco ? Pourquoi le Maire de Besançon avait-il pris le risque d'un échec ? Pourquoi les Bisontins ont-ils boudé son appel ?

Après avoir annexé l'Autriche à l'Allemagne (Anschluss), en mars 38, Hitler s'en prend à la fragile et très hétérogène Tchécoslovaquie : sur ces 13 millions d'habitants, 7 millions sont tchèques, 3 millions Slovaques qui souhaitent une autonomie, 3,2 millions Allemands - ce sont les fameux Sudètes de plus en plus travaillés par la propagande nazie - tandis que 750 000 Hongrois se tournent vers Budapest et que la Pologne revendique des districts frontaliers. A la conférence de Munich (29-30 septembre), Hitler obtient des ministres français et anglais Daladier et Chamberlain de pouvoir occuper les Sudètes. En France, le risque immédiat de guerre paraît écarté. Réuni en session extraordinaire le 3 octobre, le conseil municipal de Besançon vote à l'unanimité le texte suivant : « *Le Conseil Municipal radical socialiste de Besançon, ville frontière, qui s'était préparée dans le calme et la résolution à remplir son rôle d'avant-garde, adresse au Président Daladier l'expression de sa reconnaissance pour l'œuvre de paix qu'il a accomplie en triomphant des plus grandes difficultés* ».

Mais le triomphe n'était qu'illusion. Dès le 28 septembre, le journal, la *République de l'Est*, se demande si dans sa volonté de récupérer les terres anciennement allemandes, Hitler ne va pas revendiquer l'Alsace... et pourquoi pas le Pays de Montbéliard ? Le 20 octobre, dans le même journal, le sénateur du Doubs, Georges Pernot, écrit « *Prenons garde. Le programme de Mein Kampf se réalise avec une impressionnante régularité. Une fois que le Reich sera maître de l'Europe Centrale, c'est du côté de l'Ouest qu'il tournera ses regards et dirigera ses efforts. Sans doute le chancelier Hitler a-t-il affirmé solennellement qu'une fois réglée la question des Sudètes, il n'aurait plus aucune revendication territoriale à formuler en Europe. Mais n'avait-il pas juré, il y a moins d'un an, de respecter l'intégrité de la Tchécoslovaquie et ne continue-t-il pas à laisser imprimer dans Mein Kampf: « Avec la France aucune réconciliation n'est possible. Il faut lui régler son compte »* ».

Le 3 octobre, *Le Petit Comtois*, autre journal local, consacre le titre de sa première page au « *grignotage de la Tchécoslovaquie* » ; le 8, il annonce que « *la Slovaquie se donnait un gouvernement autonome* » ; le 11, il titre à nouveau « *Hongrois, Polonais et Allemands grignotent la terre tchécoslovaque* » tandis que 140.000 tchèques fuient les régions passées sous l'autorité nazie.

Charles Siffert, Maire de Besançon, est un fidèle radical socialiste et dans son milieu, on éprouve une grande sympathie pour la Tchécoslovaquie parce qu'elle est dirigée avec le Président Benes, par des cousins des radicaux français, très attachés à la laïcité dans un pays où la tradition anticléricale est ancienne et vivace, et où la franc-maçonnerie est très implantée et très liée aux loges sœurs françaises. La Tchécoslovaquie est à l'Est le seul pays dont la vie politique ressemble à celle de la Fiance. Charles Siffert et ses amis veulent-ils tenter de réparer l'abandon peu glorieux par la France d'un pays allié, puisque des accords franco-tchécoslovaques de 1924 et 1925 comportaient une promesse d'assistance militaire ?

Si les Bisontins n'ont pas été sensibles à l'appel de leur maire, ça ne fut pas par défiance à l'égard de l'homme. M. Siffert était respecté. Mais nos concitoyens sont marqués par la peur de la guerre et un sursis gagné paraît toujours bon à prendre. Dans ce contexte la solidarité avec la Tchécoslovaquie joue peu.

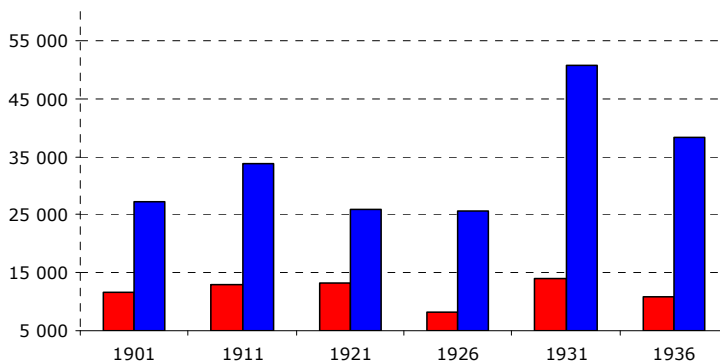
Sources : * J. Pinard, 1993.- « Les Bisontins sourds à l'appel du maire Charles Siffert », *Besançon Votre Ville*

LA POPULATION ETRANGERE SUISSE

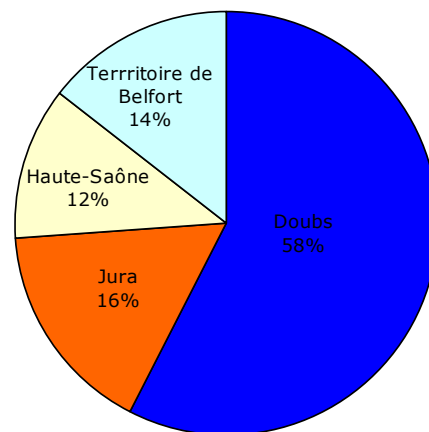
1919 - 1939

Nous l'avons vu, l'immigration suisse est une immigration ancienne en Franche-Comté. Entre 1901 et 1936, les Suisses ont toujours été fortement présents sur le territoire comtois avec de fortes fluctuations numériques importantes.

Franche-Comté	Suisses	Totalité populations étrangères	%
1901	11 575	27 231	42,51%
1911	13 020	33 718	38,61%
1921	13 143	25 910	50,73%
1926	8 161	25 658	31,81%
1931	14 014	50 636	27,68%
1936	10 851	38 301	28,33%



En 1931, 14.014 Suisses (27,68% de la population étrangère totale) se trouvent en Franche-Comté, principalement dans le Doubs (58%) et en pourcentage de manière quasi égalitaire dans les trois autres départements comtois.



LES SUISSES DE PONTARLIER

1919 – 1939⁶

Au lendemain de la guerre, les Suisses déjà installés à Pontarlier voient leurs rangs gonfler par l'arrivée d'une nouvelle vague d'immigration. 705 Suisses vivent à Pontarlier en 1921. Une large part de ceux présents à cette date l'était déjà en 1911 : la guerre ne semble pas avoir entraîné de départs massifs. En 1921, la population suisse de Pontarlier semble relativement stabilisée.

Les années 1921-1926 marquent une nouvelle vague d'immigration constituée pour l'essentiel d'adultes en âge de travailler. Ceci entraîne un accroissement de la population active : en 1921, 51,6% des actifs de Pontarlier sont Suisses ; en 1926, 59,8%.

En 1921, 60% des travailleurs suisses sont des ouvriers qualifiés et les travailleurs manuels dominant largement ; les employés ou les cadres représentent près de 15% des actifs. La faiblesse de proportion de domestiques et d'ouvriers-manœuvres (moins de 14 %) révèle que les Suisses n'occupent pas, en 1921, les emplois les moins qualifiés.

Le rôle des industries paraît déterminant dans la venue massive d'ouvriers suisses entre 1921 et 1926. L'expansion de leur besoin, et donc la recherche d'une main-d'œuvre draine des ouvriers-manœuvres suisses vers Pontarlier et ses grandes entreprises : Zedel, Dubied, Gurtner, Husi, P.C.K., Ponta, Gerber, la fabrique de moteurs Moser, ... De 1921 à 1926, les effectifs salariés suisses restent globalement stables : la mécanique apparaît comme le premier secteur d'activité des ouvriers qualifiés suisses. La diminution du nombre de forgerons, métallurgistes ou carrossiers provient de l'évolution des entreprises industrielles qui ont plus besoin à présent de main-d'œuvre sans qualification.

L'effectif des travailleurs de l'alimentation évolue différemment : décroît légèrement le nombre de salariés chez les confiseurs, chocolatiers et fromagers alors que dans l'artisanat –pâtisseries, boulangers et bouchers- les effectifs passent de 4 à 15.

Les mutations du marché du travail conduisent à un renforcement des professions intermédiaires et supérieures. Les usines deviennent plus nombreuses mais aussi plus importantes et hiérarchisées. Ceci entraîne une augmentation des postes administratifs que les patrons helvétiques confient à des compatriotes dont ils connaissent la valeur professionnelle : on retrouve donc des Suisses chef d'administration à l'usine Dubied, chef commercial à l'usine Moser, chef d'usine pour Ponta, sous-directeur et directeur pour Gerber, directeur des usines Pernod et P.C.K.

Les agriculteurs (2 individus, 1 entreprise en 1921, 9 personnes, 5 entreprises en 1926) travaillent sur des exploitations disséminées sur le territoire de la commune.

Les artisans et commerçants se retrouvent dans de multiples domaines : alimentation, restauration, artisanat textile, bijouterie, mécanique, bâtiment, menuiserie,... Leur nombre augmente : des femmes s'installent à leur compte. L'existence d'un change avantageux permet l'achat de terres agricoles, de fond de commerce, ...

De 1926 à 1936, le nombre des Suisses décroît fortement, passant de 1.287 à 698 et se retrouve en 1936 au-dessous de sa valeur de 1921. La réduction du nombre de Suisses entraîne une baisse de la population active qui n'affecte cependant pas les salariés et les patrons de manière uniforme. En dix ans, le nombre de salariés diminue de moitié. De 1926 à 1931, cette baisse n'affecte que les catégories à faible niveau de qualification, particulièrement les ouvriers-manœuvres. En 1936, le chômage des Suisses touche principalement les catégories à faible niveau de qualification et les emplois qui relèvent de la production industrielle, tandis que les classes moyennes –employés et cadres- paraissent relativement épargnées.

Sources : * N. Abraham, 1994.- *L'immigration à Pontarlier dans l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* N. Abraham, 1995.- « Deux immigrations en région frontalière : Italiens et Suisses à Pontarlier durant l'entre-deux-guerres ». *La Trace*, n°8, p. 6 – 14

6 - Pour mémoire,

Pontarlier	1911	1921	1926	1931	1936
Population totale	9.066	9.885	11.519	11.670	12.840
Population étrangère	891	1.078	2.185	1.846	1.790

LES SUISSES D'AUDINCOURT 1919 – 1939⁷

La présence suisse à Audincourt est plusieurs fois centenaire. La Suisse est à quelques kilomètres et de très anciens liens existent entre le Pays de Montbéliard et l'immigration suisse.

Entre 1911 et 1921, une légère augmentation s'amorce : les Suisses passent de 297 en 1911 à 304 individus en 1921. L'année 1926 conforte l'installation de la communauté avec la présence de 309 individus. En revanche, le recensement de 1931 indique une perte de 120 personnes.

L'immigration suisse dans l'entre-deux-guerres est fonction de deux mouvements. Le premier, très ancien, date d'avant le premier conflit mondial : il en résulte, en 1926, une population bien assise. Puis, en 1931, s'amorce une forte décade caractérisée par le départ des jeunes. En 1936, la communauté suisse se trouve régénérée par un apport d'hommes et de femmes de 30-40 ans. Deux flux se croisent : l'un retourne au pays, l'autre à cinq ans d'intervalle arrive.

Cette curieuse évolution de la population suisse, à savoir un repli important en 1931, à contre-courant des autres mouvements de populations étrangères, d'une partie du substrat le plus ancien de la communauté helvétique pour voir apparaître en 1936 une autre population, peu nombreuse mais plus jeune, se ressent sur les activités des Suisses de cette période.

Les Suisses de l'entre-deux-guerre restent avant tout des ouvriers d'usines. Le nombre de chefs d'établissement reste le même en dix ans. Les travailleurs indépendants et les commerçants croissent entre 1926 et 1936 avec une participation féminine accrue.

Les Suisses ne diffèrent guère des autres communautés d'Audincourt. Ils évoluent dans un monde salarié industriel.

Sources : * R. Simon, 1995.- *L'apport étranger à la population d'Audincourt pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté

LES ANABAPTISTES-MENNONITES DU TERRITOIRE DE BELFORT

1919 - 1939

Au XVI^e siècle, la Réforme secoue l'Europe en provoquant un séisme religieux entraînant de graves conséquences politiques. A côté de cette Réforme officielle se développent des mouvements qui constituent la « Réforme radicale » : le spiritualisme et l'anabaptisme. Des frères suisses à Zurich prônent un anabaptisme pacifique et se font appelés mennonites pour marquer la différence vis-à-vis des anabaptistes-militants. Progressivement l'anabaptisme pacifique devient bernois et, en fuyant les persécutions, passe les frontières : environ 700 Frères se dispersent dans le Palatinat, en Alsace, dans le Pays de Montbéliard, les Vosges et la Somme.

La population mennonite du Territoire de Belfort demeure stable numériquement entre 1836 et 1936 : 344 individus en 1836, 352 en 1936. Entre ces deux dates, ce nombre varie entre 300 et 385 personnes. Sur le Territoire de Belfort, se dessinent trois groupes : un situé dans le nord-est, un autre lié à Belfort et aux villages environnants, un troisième attaché à Florimont-Normanvillars-Grandvillars et aux villages environnants.

Membres d'une petite communauté religieuse proche du protestantisme, les anabaptistes-mennonites se distinguent par leur savoir-faire dans le domaine agricole : développement du lien élevage-culture, organisation de la polyculture, bonnes connaissances vétérinaires à base de plantes, conception et réalisation d'outillages, à tel point que les agronomes ont eu tendance à réinterpréter leurs compétences et à les

7 - Pour mémoire,

Audincourt	1911	1921	1926	1931	1936
Population totale	8.694	8.760	9.648	9.918	9.720
Population étrangère	566	659	1.220	1.468	1.190

considérer comme des fermiers modèles. Pour exemple, ô combien célèbre, le nom de la race "Montbéliarde" est déposé en 1872 par un paysan anabaptiste venu du canton de Berne, établi dans le village de Couthenans en Haute-Saône, dénommé Joseph Graber. La "Montbéliarde" résulterait du croisement entre une vache "Simmenthal" d'origine Suisse et une "Fémeline" d'origine Franc Comtoise. La Montbéliarde doit sa forte implantation à sa robustesse et ses remarquables qualités laitières: plus de 6.000 kgs de lait par an. Son lait sert à fabriquer le gruyère français, le comté et le Mont d'Or (vacherin) du Haut Doubs.

En moyenne, 70,82% des ménages vivent de l'agriculture entre 1901 et 1936. En 1936, la quasi-totalité des ménages qui vivent de l'agriculture travaille sur une exploitation comme propriétaire ou fermier.

Les professions agricoles leur offrent les moyens de vivre à part. Agriculteurs, meuniers ou fermiers, ils se suffisent à eux-mêmes.

Dans les années 30, cette extranéité et leur réussite professionnelle provoquent la jalousie. Les habitants les appellent : « *les ânes à baptistes* » ou encore « *les ânes* ». Les enfants se font apostropher en classe par « *hi-han* », ... Les anabaptistes-mennonites dans les années 30 ne sont pas « comme les autres » pour différentes raisons : réussite, autarcie, pratique linguistique (utilisation de l'allemand dans les conversations courantes), ...

Sources : * C Scholle, 2001.- « L'intégration des anabaptistes-mennonites dans la population du Territoire de Belfort du milieu du XIXe siècle aux années 1930 ». *Bulletin de la société belfortaine d'émulation*, n°92, p. 53-78

DES SUISSES DANS LE HAUT - DOUBS MORTEAU, MAÏCHE, CHARQUEMONT

1906 - 1939

Le Pays Horloger, limitrophe avec la Suisse, est situé à l'est du département du Doubs. Le périmètre du Pays comprend les cantons de Morteau, du Russey, de Maïche et de Saint-Hippolyte, ainsi que deux communes du canton de Pont de Roide, soit 78 communes au total.

La tradition artisanale y est bien présente puisque se sont développés bien avant le XIXe siècle de nombreux petits métiers de transformation du bois, du cuir (tanneries), du métal (forge Girard à Grand-Combe-Chateleu; martinets; fondeurs de cloches à Morteau comme les Humbert, Bournez ou Obertino). L'horlogerie était une activité d'appoint dans une contrée où les hivers sont longs : les paysans fabriquent à domicile des pièces pour les horlogers suisses. Au milieu du XIXe siècle, apparaissent les premières de fermes-ateliers travaillant pour des établisateurs (assemblant les différentes pièces d'une montre) installés au Locle, à La Chaux-De-Fonds puis à Morteau (où une école d'horlogerie est créée en 1836). L'activité se diffuse en suite à Montlebon, Les Gras, Villers-Le-Lac, Charquemont, Maïche ... A la fin du XIXe siècle, 22 horlogers emploient à Morteau plus de 300 ouvriers. L'agriculture se spécialise davantage dans l'élevage et commence de s'intégrer à une économie marchande (bétail vendu en Suisse, en Alsace...).

Au début du XXe siècle, Morteau est devenue, grâce à la construction de la voie ferrée franco-suisse, une bourgade commerçante où se développent agriculture, artisanat, industrie horlogère, industrie alimentaire avec la chocolaterie Klaus. A Maïche se retrouvent l'industrie fromagère, l'élevage et les activités liées aux ressources forestières. Enfin Charquemont conserve un secteur horloger important ainsi qu'une agriculture mixte.

En 1926, les populations étrangères représentent 7,8% de la population totale du Doubs, 12,97% à Morteau, 16,75% à Maïche et 12,29% à Charquemont. Entre 1906 et 1931, sur ces trois villes, le pourcentage d'étrangers est toujours supérieur à la moyenne départementale. En revanche le recensement de 1936 fait apparaître un léger fléchissement : Morteau et Maïche restent toujours au dessus de la moyenne départementale avec respectivement 8,79% et 7,79% pour une moyenne départementale de 6,28% alors que Charquemont passe en dessous avec 5,18%.

Sur les 19 nationalités représentées sur les listes nominatives des recensements, les populations les plus nombreuses sont suisses et italiennes. Viennent ensuite les Allemands qui laissent leur place aux Espagnols après la Première Guerre Mondiale.

Communauté ancienne et pendant longtemps la plus importante, la communauté suisse ne constitue jamais moins de 60% de la population étrangère. A Maïche et Charquemont, la population suisse augmente jusqu'en 1926 pour chuter ensuite ; en revanche, à Morteau, la diminution numérique est continue dès 1906.

Cette immigration de proximité vient principalement des cantons de Berne, dans sa partie la plus proche, et de Neuchâtel, tout particulièrement des villes de La Chaux de Fonds et Le Locle. Cependant, entre 1906 et 1936, les Neuchâtelois voient leur nombre augmenter à Morteau au détriment des Bernois. Ce renversement s'effectue dans la première moitié des années vingt. Durant cette période, les Fribourgeois et quelques Vaudois choisissent Maïche. Charquemont reste le favori des Bernois francophones.

Majoritairement, il s'agit d'une immigration individuelle même si existe toujours une immigration familiale.

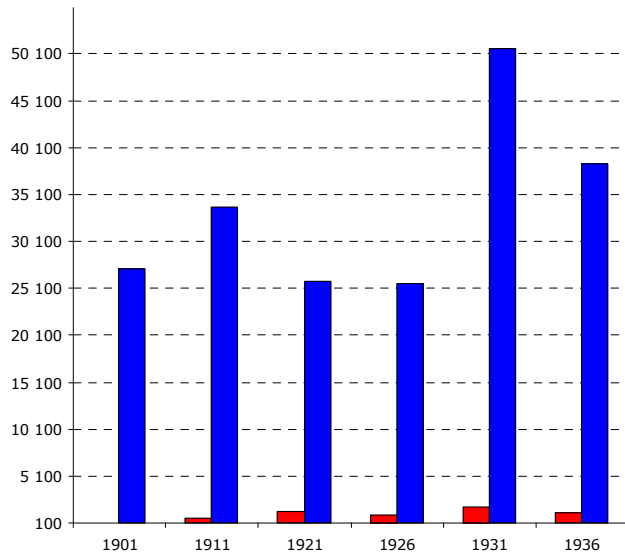
Dans l'industrie horlogère se retrouve une immigration patronale, une immigration de fabricants mais aussi une immigration ouvrière, très mobile et usant de réseaux de connaissance.
La chocolaterie Klaus, à Morteau, accueille aussi de nombreux Suisses : entre 1906 et 1936, la direction est même suisse. Quelques Suisses sont dénombrés dans l'agriculture, l'industrie fromagère et les services.

Sources : * M. Bisoffi, 1996.- *Suisses et Italiens du Haut-Doubs à Morteau, Maïche et Charquemont (1906-1939)*. Université de Franche-Comté

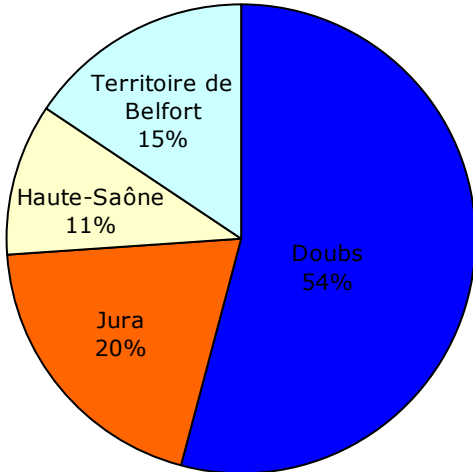
LA POPULATION ETRANGERE ESPAGNOLE 1919 – 1939

Peu représentée en 1901, la population étrangère espagnole connaîtra un premier pic en 1921 – à 5,10% (bien loin des 50% de Suisses ou des 31% d’Italiens). Son nombre double même entre 1926 et 1931. Elle connut une forte hausse en 1936.

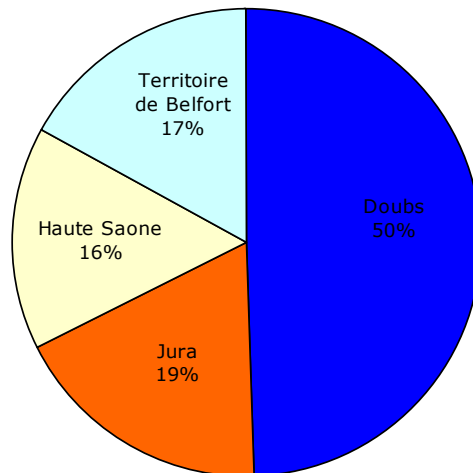
Franche-Comté	Espagnols	Totalité populations étrangères	%
1901	125	27 231	0,46%
1911	596	33 718	1,77%
1921	1 322	25 910	5,10%
1926	900	25 658	3,51%
1931	1 820	50 636	3,59%
1936	1 149	38 301	3,00%



En 1931, ils sont 1.820, soit 3,59% de la population étrangère comtoise et un peu plus de la moitié vit dans le Doubs, happée par ses villes et leurs entreprises



En 1936, les Espagnols sont un peu moins nombreux en Franche-Comté et la répartition géographique s’est modifiée : moins nombreux dans le Doubs et le Jura mais plus nombreux dans les deux autres départements. Toutes ces données seront caduques dès leur publication, l’exil des Républicains Espagnols commençant déjà à drainer sur la Franche-Comté de nouvelles populations.



DES ESPAGNOLS DANS LE DOUBS PONTARLIER ET AUDINCOURT

1919 - 1939

Les situations des Espagnols à Audincourt et à Pontarlier sont différentes à bien des titres et dans le même temps fort semblables.

Tout d'abord, l'évolution numérique des deux populations est fort différente : à Pontarlier, le nombre d'Espagnols croît régulièrement entre 1921 et 1936 ; à Audincourt, en revanche, l'apogée numérique est atteinte en 1926.

La croissance numérique des Espagnols pontissaliens s'accompagne d'un phénomène de stratification. Cette population connaît un fort renouvellement mais une partie se fixe néanmoins. Des populations présentes en 1921, 6 sur 26 sont toujours présentes 5 ans plus tard, 2 étaient déjà là en 1908 et 3 en 1916.

La communauté audincourtoise est elle aussi fluctuante. Entre 1926 et 1931, les Espagnols âgés entre 25 et 30 ans quittent la ville. Dès lors, le gros de la population se situe au dessus de 30 ans. La communauté espagnole d'Audincourt, bien installée en 1926, n'a pas réussi à totalement se stabiliser dans la ville.

A Pontarlier, la proportion des actifs croît fortement entre 1921 et 1926 en raison de l'augmentation du nombre d'hommes et de femmes en âge de travailler tandis que la diminution progressive à partir de cette date résulte de la croissance du nombre des femmes et des enfants.

Les patrons espagnols pontissaliens représentent 1/3 à 1/4 des actifs. Cette proportion élevée pour une population immigrée s'explique par le nombre de marchands de primeurs. Le bâtiment constitue le premier secteur d'activité des salariés et l'alimentation le second. A eux deux, ils occupent 90% des hommes. L'usine n'attire que peu d'Espagnols qui apparaissent plutôt spécialisés dans le travail de la pierre, travail pénible et moins qualifié. Il est intéressant de noter des passages de secteur d'activité à un autre : passer du secteur des travaux publics à celui des primeurs constitue une promotion sociale.

A Audincourt comme à Pontarlier, le fait que les Espagnols soient peu nombreux empêche tout repli communautaire et contraint soit à la solitude, soit à une vie sociale mêlée à celle des Français et des autres étrangers.

Sources : * N. Abraham, 1994.- *L'immigration à Pontarlier dans l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* N. Abraham, 1995.- « Deux immigrations en région frontalière : Italiens et Suisses à Pontarlier durant l'entre-deux-guerres ». *La Trace*, n°8, p. 6 - 14
* R. Simon, 1995.- *L'apport étranger à la population d'Audincourt pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté

DES REPUBLICAINS ESPAGNOLS DANS LE DOUBS⁸

1919 - 1939

Dès l'été 1937 des réfugiés, femmes et enfants du Pays Basque et de Catalogne, où les combats font rage, atteignent la Franche-Comté, l'un des 45 départements situés au Nord de la Garonne, le plus loin possible des Pyrénées.

L'arrivée et l'installation de cette immigration politique dans le Doubs est difficile et précédée d'une campagne de presse particulièrement virulente.

« La France va encore accueillir tous les voyous d'Espagne, comme elle a déjà recueilli la racaille allemande et italienne. Il va falloir les nourrir, les loger, leur donner des indemnités de chômage, il va falloir aussi renforcer la police. Toute cette vermine tombe toujours chez nous. »

La Croix Franc-Comtoise
6 septembre 1936

« Ils sont là, au Kursaal, près de 800 étendus, dans une épaisse couche de paille qui craque à chaque mouvement et dont les brins se piquent dans les cheveux.

[...]

Un trait admirable : au Moulin St-Paul où se trouve l'asile de nuit, des clochards, les sans-abri, firent toute la soirée bouillir de l'eau et aidèrent de leur mieux les infirmières à débarbouiller les enfants... Tous les réfugiés hébergés à l'Ancienne Poste étaient ce matin malades, tellement les habitants du quartier les avaient gavés de nourriture et de sucreries.»

L'Eclair Comtois
8 février 1937

Pas de ça chez nous !

Par un excès de sensiblerie qui frise l'abêtissement, les membres communistes du Conseil Municipal de Paris et du Conseil général de la Seine ne viennent-ils pas d'inviter la Ville et le Département à aménager tous les locaux disponibles de la ville et de sa banlieue pour recevoir les réfugiés. Comme si Paris avec sa ceinture rouge n'était pas déjà sursaturée de la crasse et de la lie internationale. En accueillant tous ces pillards, la France n'apparaîtrait-elle pas comme la receleuse d'une bande de malfaiteurs ? Recevons, restaurons, réconfortons les veuves, les femmes et les enfants dont la détresse et la misère physique nous émeuvent profondément et douloureusement. Parmi tous ces réfugiés, il y a des malheureux dignes de pitié et de charité. Adoucissons donc leur lamentable calvaire et leur pitoyable odyssée. Mais rejetons sans scrupule les violeurs, les profanateurs de sanctuaires, les fusilleurs et les tortionnaires. Fermons sans regret et sans hésitation notre porte aux déterreurs de carmélites, aux rôtisseurs de curés et de moines, aux scieurs d'otages entre deux planches. Nous serions des naïfs imprudents si nous accueillions à bras ouverts, si nous gobergions et hébergions des malfaiteurs de droit commun, fuyant le châtimeur qu'ont mérité leurs excès et leurs crimes.

L'Eclair Comtois
La République de l'Est
4 février 1939

Ces Espagnols seront « parqués » avec leurs familles dans des camps dits « d'internement », comme il en a existé à Salins et à Pontarlier. A Besançon, les syndicats et partis de gauche d'abord les accueillent et les secourent dans les locaux de la Maison du Peuple.

⁸ - Rappelons aussi qu'entre 1840 et 1875, la Franche-Comté (et principalement le Doubs) avait accueilli des réfugiés carlistes espagnols.

**DES POPULATIONS ETRANGERES
MOINS REPRESENTEES
1919 - 1939**

Certains mouvements de population ne peuvent être détectés que lors de l'analyse méthodique des archives communales et des archives privées (entreprises, syndicats, associations). Les recensements officiels, pratiqués tous les 5 ans, ne sont qu'un instantané.

C'est ainsi que peuvent être repérés des allers-retours temporaires comme ceux effectués par 200 manœuvres chinois aux Houillères de Ronchamp.

**LES 200 MANOEUVRES CHINOIS
DE RONCHAMP**

En avril 1919, pour faire face aux besoins de production de la Houillère, 200 manœuvres chinois sont mis à la disposition de l'entreprise. Cette expérience marque fortement les ronchampoises. Les comptes-rendus des réunions des actionnaires laissent apparaître que ces Chinois ont été imposés à la Direction. Rapidement, l'Assemblée Générale des actionnaires constate que « *leur rendement fut extrêmement faible* ».

Le 2 mai, la totalité des mineurs, soit 1.200 personnes, répond à l'ordre de grève lancé par le Syndicat des mineurs qui exige leur retrait des puits et des galeries. Ils demandent à ne plus devoir former des équipes avec ces Chinois qui « *ne savent pas travailler, ont mauvaise haleine* » et parce qu'ils redoutent la contagion car les Chinois boivent « *à même au baril commun* ». Enfin, la Direction devra faire « *faire l'apprentissage de manœuvre aux Chinois en dehors des chantiers où travaillent les Français* ». La grève dure 4 jours.

Délégués mineurs et Direction négocient : les ouvriers acceptent « *de faire un essai de la main-d'œuvre chinoise sous les conditions acceptées par le Directeur, que les ouvriers coloniaux ne [seraient] rétribués qu'autant qu'ils [auraient] produit, que les Chinois [seraient] munis d'un quart individuel, qu'il serait veillé à ce qu'ils prennent tous soins utiles de propreté corporelle* ».

Après cette grève, les manœuvres chinois continuent de travailler à la mine. Fin 1919, ils sont 130. Cependant, moins de 20% de ces Chinois sont manœuvres de fond et constituent 30% des accidentés.

Les dirigeants recherchent rapidement une main-d'œuvre plus sûre et de plus grande qualité. C'est dans ce cadre que sont recrutés les premiers Polonais.

Sources : * J.P. Thiriet, 1995.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté
* J.P. Thiriet, 2001.- *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939*. Musée des Techniques et Cultures Comtoises, Besançon

1939 – 1945

LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE ET LES ETRANGERS

La Franche-Comté est atteinte par l'invasion allemande dès le 15 juin 1940. Très rapidement, se déclenche une offensive limitée pour l'essentiel à une ligne Dole-Pontarlier avec une manœuvre de grande envergure sur l'axe Gray-Besançon-Pontarlier, puis une concentration sur Belfort à partir de Besançon et Pontarlier et enfin, une réduction des résistances des forces françaises.



A l'armistice, la ligne de démarcation, en partie calquée sur la Loue, divise la région en deux : la plus grande partie du Jura est en « zone libre », le reste est non seulement en « zone occupée », mais en « zone réservée » ou « interdite », ce qui constitue une menace d'annexion voire de transferts de population (ainsi certains bureaux nazis envisagent de donner aux 150.000 Sud-Tyroliens ayant opté pour l'Allemagne une « Burgund » centrée sur le département du Doubs, d'où auraient été chassés près de 500.000 Comtois).

La lutte armée commence en 1942 dans le Jura : elle prend la forme du renseignement et du sabotage de voies ferrées et du matériel industriel (surtout les usines Peugeot).

Pendant l'été 1944, l'armée américaine progresse sur la bordure du Jura ; la III^e division d'infanterie algérienne avance dans les Montagnes et sur les plateaux. Puis le gros de la 1^{ère} armée française du général de Lattre traverse la région d'ouest en est.

Septembre 1944, la région est libérée, excepté le nord du département du Doubs qui le sera 2 mois plus tard. Churchill et De Gaulle se rencontrent à Maïche le 13 novembre, la veille de l'assaut qui libère le reste de la région.

1940 2^{EME} DIVISION POLONAISE DES CHASSEURS A PIED

L'Armée Polonaise en France en 1940 est majoritairement composée de soldats immigrés économiques (¾ des soldats) et seulement 1 soldat sur trois a derrière lui le service dans l'Armée Polonaise. Professionnellement, ce sont en majorité des ouvriers non qualifiés ou des agriculteurs. Les nombreux mineurs polonais ont été réclamés par les Français comme indispensables aux besoins énergétiques de la France. Lorsque la guerre éclate, les Polonais sont en France une quinzaine de milliers à se présenter à l'armée comme bénévoles, donnant ainsi le témoignage de leurs sentiments patriotiques.

Le reste, c'est-à-dire quelques dizaines de milliers de Polonais, est recruté et leur approche du service dans l'Armée Polonaise et, même leur attitude envers la Pologne et la France, pays de leur habitation, souvent très variée. Il y a parmi eux des gens qui gardent une profonde rancune envers leur pays natal qui ne leur a pas garanti de pain et les a forcés à errer à l'étranger. D'autres ont beaucoup de prétentions envers les autorités consulaires polonaises car ils trouvent que ces dernières ne s'occupent pas de manière adéquate des citoyens polonais.

Enfin, en ce qui concerne leur attitude envers le nouveau pays d'habitation, on observe un sentiment d'infériorité envers les Français, qui le plus souvent remplissent le rôle d'employeurs ou de supérieurs. C'est pourquoi, on remarque au début une tendance chez certains soldats de s'adresser aux officiers de

liaison français. Il semblait que, dans de telles conditions, la mise en harmonie du détachement, le nivelage des différences entre les soldats arrivés de Pologne (pour la plupart les cadres et les bénévoles) et les soldats polonais habitant en France pouvait demander beaucoup de temps et, peut être aussi, pouvait se faire par le fait d'obtenir en commun des succès. En réalité, cette évolution s'est vite faite.

Le soldat polonais de France est, en principe, le même dans toutes les unités qui se créent sur ce territoire. C'est pourquoi, sans puiser dans l'histoire plus connue de la Brigade du Podhale (expédition en Normandie) ou de la célèbre 1^{ère} Division des grenadiers (bataille de Lorraine), il suffit de citer un exemple plus modeste, celui de la 2^{ème} Division des Chasseurs à Pied.

Il ne lui a pas été donné de participer à l'action aux côtés des détachements français, en revanche, ces soldats ont été témoins des retraits et de la décomposition de l'armée française. Après quoi, elle a dû livrer seule "la bataille d'honneur" conformément aux dispositions du commandant français du Corps.

La 2^{ème} Division des Chasseurs à Pied (DSP) est formée à Parthenay (Deux-Sèvres) entre décembre 1939 et la fin de mai 1940. Le 11 février 1940, lors d'une cérémonie à Parthenay, le Général Sikorski remet à la division son étendard, puis les soldats prêtent serment au drapeau. Cinq mois après le début de son organisation, la 2^{ème} DSP atteint son plein effectif, mais chaque régiment de chasseurs à pied est armé uniquement de quelques centaines de fusils et de quelques mitrailleuses lourdes et légères par bataillon. Les régiments d'artillerie possèdent un nombre insuffisant de canons et n'ont pas d'attelage. Le manque d'uniformes, d'armement, de chevaux et de moyens de communication a eu un effet négatif sur l'entraînement et est la cause de la lenteur d'organisation.

L'attaque allemande aux Pays-Bas et en Belgique accélère la formation de la division qui est rapidement transformée en une unité de combat.

Le 30 mai 1940, le Chef des Armées baptise l'unité "2^{ème} Division des Chasseurs à Pied" et le commandement est confié au Général de Brigade Bronislaw Prugar-Ketling. Elle compte 545 officiers, 2.373 sous-officiers et 12.912 soldats.

Le 8 juin 1940, un ordre enjoint à la 2^{ème} Division de Chasseurs à Pied de faire mouvement et de se mettre à la disposition de la 8^{ème} Armée, avec, comme mission, de participer dans le cadre du 45^{ème} Corps d'Armée Français à la défense de la trouée de Belfort. La division organisera défensivement les terrains entre les Forts. Elle occupera ensuite et défendra cette position.

Le 16 juin 1940, l'avance du groupement mécanisé allemand Guderian sur l'axe Chalon sur Marne - Pontarlier, est si puissante et si rapide que deux éléments de reconnaissance parviennent à midi à Pontarlier. Le 45^e Corps d'Armée et la 2^{ème} DCP se trouvent pris à revers et enfermés dans la grande boucle du Doubs. Le 17 juin, le groupement Guderian oblique brusquement à gauche et se précipite vers l'Est sur Belfort. Le même jour, la France par la voix du maréchal Pétain, demande l'armistice, et le commandement français autorise le 45^{ème} Corps d'Armée à se réfugier en Suisse. Malgré cela, de rudes engagements sont menés les 17, 18 et 19 juin par le 45^e Corps et la 2^{ème} Division Polonaise des Chasseurs à Pied sur les hauteurs du Clos du Doubs.

Le soir du 19 juin, le 45^{ème} C.A. et la 2^{ème} DCP, qui faisaient front depuis trois jours, se trouvent acculés à la frontière suisse et privés de tout ravitaillement. Les munitions sont épuisées, les batteries n'ont plus que quelques coups à tirer. Il n'est plus possible de poursuivre le combat une journée de plus. Le commandement de la 2^{ème} Division est informé le jour même par le ministre plénipotentiaire polonais à Berne que, si l'armistice était signé, les autorités fédérales helvétiques seraient contraintes de fermer la frontière.



Plaque – Rempart du Chateau de Belfort
Cliché – Les Médiannautes

Devant l'inutilité de nouvelles pertes sanglantes, et ne voulant pas être englobé dans les conditions d'armistice, le commandement de la 2^{ème} Division, prenant en compte la recommandation de son état-major, décide le même soir de se replier en Suisse. Le passage de la frontière s'effectue au cours de la nuit du 19 au 20 juin en exécutant les dernières destructions retardatrices nécessaires. Les unités polonaises passent la frontière en ordre, à la suite du 45^{ème} C.A., défilant une dernière fois baïonnette au canon devant leur chef, le général Daille. Elles déposent leurs armes sur le sol suisse le 20 juin 1940. Des unités de la 2^{ème} Division polonaise encerclées dans la vallée boisée de Dessoubre lutteront jusqu'au 22 juin.

Après le passage de la frontière, les unités furent concentrées et gardées militairement dans un camp d'internement situé près de Berne, dans le canton d'Aarau. Durant leurs cinq années de captivité, les soldats de la 2^{ème} Division furent amenés à changer plusieurs fois de camps : Unterkulm, Fislisbach, Rothenfluh Baseland, et Verrières. Ils furent employés à des travaux de génie civil (entretien de routes, installations téléphoniques, déblaiement de routes enneigées,...), et des travaux agricoles (aides aux fermiers locaux,...).

Pour leur travail, ils touchaient la minime solde de 1 franc par jour... ce qui contribuait à leur donner des conditions de vie plus supportables que celles de leurs camarades internés en Allemagne. Les relations avec les populations locales furent très bonnes, comme en témoignent les nombreuses manifestations auxquelles participèrent les Polonais au profit d'oeuvres caritatives suisses.

Le camp d'internement de Verrières était situé près de la frontière française. Les Polonais y séjournèrent à partir de 1944. A partir de ce camp, certains soldats polonais intégrèrent les réseaux locaux de la Résistance, en faisant passer la frontière à de nombreux aviateurs alliés vers la France (aviateurs tombés en Suisse ou en Allemagne).

Le ministère de la Défense, dans un arrêté du 4 décembre 1995, déclare que « *Les militaires ayant combattu dans les rangs des unités de l'armée de terre qui ont participé aux opérations du Doubs du 10 mai au 19 juin 1940, reçoivent l'application des dispositions de l'article R224-IC 3 bis du code des pensions militaires* » (ouvrant droit à la carte du Combattant).

Sources : * W. Cieszkowski, 2005.- *Activités de guerre de la 2^{ème} Division polonaise des Chasseurs à pied en Alsace et Franche-Comté en 1940 - Belfort - Héricourt - Frahier - Maïche - St Hippolyte - Damprichard - Vesoul - Montbéliard - Pont-de-Roide - Trévillers - Epiqueurez - Goumois - Brémoncourt.* Varsovie, Edition Typografika.

1941

DES NOMADES EN FORET DE CHAUX

Un décret du 9 avril 1940 interdit non seulement la circulation des nomades, Tsiganes, Manouches, pour toute la durée de la guerre mais aussi leur « *enjoint de se rendre dans une localité où ils seront tenus de résider sous la surveillance de la police* ». Six mois plus tard, une ordonnance allemande du 9 octobre 1940 décide l'internement pur et simple de tous les nomades.

Ainsi, dès novembre 1940, la Feldkommandantur de Besançon recense 65 nomades : 28 dans l'arrondissement de Besançon, 19 dans l'arrondissement de Belfort, 12 et 6 dans ceux de Dole et de Montbéliard (l'arrondissement de Pontarlier a fourni un état « néant » et le département de la Haute-Saône n'est pas mentionné).

En juin 1941, le Préfet du Doubs, « *comme suite aux ordres qui lui a été notifié par la Feldkommandantur 560* », décide de « *rassembler ces nomades dans la clairière se trouvant près des maisons forestières du Châtelain et de la Châtelaine, dans la forêt de Chaux, sur le route du Grand Contour, au carrefour de la route d'Etrepigny* ».

Le Capitaine Picot, commandant de la section de gendarmerie de Dole, est chargé d'organiser la surveillance du camp et le déplacement des nomades.

Le 25 juin, ce capitaine rédige un premier rapport d'étape : deux groupes de nomades, soit 25 et 19 personnes, ont rejoint le lieu de rassemblement. D'autres sont en route en camions et en train. Cependant, alors que les autorités attendaient des nomades pouvant être hébergés dans leur roulotte, arrivent des groupes composés presque uniquement des femmes et des enfants et ne disposant « *d'aucune roulotte. Une vingtaine d'entre eux ont pu être logés dans la baraque prévue à cet effet, les autres, bien que peu pourvus en matériel de campement, sont installés en plein air dans la clairière. Il est donc certain qu'il n'y aura pas assez de place au Châtelain pour loger ces nomades qui n'auront pas de roulotte* ». De plus, le ravitaillement est difficile : la nourriture est insuffisante, le lait manque aux enfants en bas âge et l'eau fournie par les deux puits de qualité douteuse.

En conclusion, le capitaine demande au Préfet « *que l'organisation de ce camp soit étudiée à nouveau en vue de son amélioration, ou mieux que l'on envisage son transfert dans un autre lieu moins défavorisé* » par exemple « *à Arc-et-Senans, dans les baraquements des Salines, où ont été cantonnés pendant longtemps des réfugiés espagnols* ».

Sous la pression répétée du capitaine Picot, du sous-préfet de Dole et de la Kommandantur, auprès de qui des nomades sont allés se plaindre de leurs conditions d'installation, le Préfet du Doubs et la Feldkommandantur conviennent de déménager ces nomades aux Salines d'Arc-et-Senans. Le nouveau camp sera aménagé au cours du mois de novembre 1941.

Sources : * A. Gagnieux, 2006.- « 1941 – Des nomades parqués dans la forêt de Chaux ». *Trame de Vies*, Bulletin n°12, p. 6 - 8

1943 **DEUX REFUGIES ESPAGNOLS RESISTANTS** **FUSILLES A LA CITADELLE**

Parmi les seize résistants fusillés le 26 septembre 1943, à la Citadelle de Besançon figurent deux républicains espagnols : Saturnino Trabado et Baltazar Robledo Gardo, deux jeunes travailleurs, employés par l'entreprise de Travaux Publics de Joseph Camille à Larnod.

Saturnino Trabado, né le 18 août 1911, en Galicie, marié, père d'un enfant de 6 ans vivant avec sa famille à Barcelone, a servi à partir de 1937 dans une troupe de l'armée républicaine et après la déroute, arrive en France en février 1939 et entre dans la Résistance à Larnod. Victime de délation, il est arrêté le 18 août 1943.

Baltazar Robledo Gardo, quant à lui, est né en Estramadure, le 12 septembre 1908. Début 1936, il est élu maire de son village natal. Peu de temps après, le soulèvement des nationalistes le contraint à fuir l'Espagne et à passer au Portugal. Transféré sur le front de Madrid, il passe la frontière française à la fin de la guerre civile. Capitaine dans l'armée républicaine, il forme les jeunes gens inexpérimentés du Groupe Marius Vallet⁹, leur apprenant le maniement des armes, la façon de ne pas s'exposer inutilement, la fabrication des explosifs, ...

Robledo est arrêté lors d'un banal contrôle routier, alors qu'il n'a pas fait viser sa carte d'étranger. Alors que les gendarmes s'apprêtent à le relâcher, une campagne de délation : « *La bande des espagnols, c'est tous des communistes, assez de leurs provocations, faut les boucler, les liquider ...* » presse le chef de Brigade et le Procureur de l'Etat Français confirme l'arrestation de Robledo et son transfert à Besançon.

Avec Simon, chef du Groupe « Guy Mocquet », Paqueriaud, chef du Groupe « Marius Vallet », Trabado et Robledo firent partie du groupe des quatre derniers fusillés, après avoir assisté à la mort de leurs douze autres compagnons d'armes.

Sources : * G. May, 2001.- « Deux républicains espagnols résistants ». *Les Cahiers des Amis de la Maison du Peuple*, n°1, février 2001, p. 15 - 24

1944 - 1945 **M. TEHAMI** **ALGERIEN DANS LA** **PREMIERE DIVISION FRANÇAISE LIBRE** **MANŒUVRE AUX FORGES D'AUDINCOURT**

« Je suis né en 1917. Il n'y a pas de mois. Ils ont marqué 1917.

En 1942, les Américains ont débarqué à Oran, se sont installés en Algérie et ont débarqué en Tunisie. La bataille entre les Américains, les Allemands et les Italiens a commencé.

En 1943, on a débarqué à Cassino. On est resté là-bas 1 an ½ jusqu'en avril 1944. Pendant ce temps, on a préparé le débarquement en cachette. On a débarqué le 16 juin 1944 à Marseille. Les américains ont pris la direction de Paris. Batailles, batailles. Et finalement, les Allemands n'arrivent pas à tenir bon. Nous¹⁰, on est venu par Marseille, Avignon, Vienne, Valence, Besançon, Baume les Dames, Clerval, Montbéliard, Sochaux, -moi, je suis passé par là, par Les Forges, on a libéré Audincourt dans la nuit du 17 au 18 novembre - Belfort, Mulhouse. Les Allemands reculent toujours. Colmar, Strasbourg. Il n'y avait plus de pont pour passer le Rhin. On prépare les bateaux. On arrive en Forêt Noire, Baden Baden, Freudens-tadt. Le 8 mai 1945, on arrive à Berlin, nous d'un côté, les Russes de l'autre. Les Allemands étaient en-

9 - Le groupe FTPF de Larnod portait le nom de Guy Mocquet, jeune communiste fusillé à Chateaubriand en 1942. Celui, formé de jeunes gens de Quingey, Chouzelot et Besançon portait le nom de Marius Vallet qui fut le premier fusillé de la Citadelle de Besançon, le 25 avril 1941.

10 - La Première Division Française Libre

cerclés. Le 8 mai 1945. Après, c'était fini. Chacun repart chez lui. On est resté 2 ou 3 mois. Moi, il fallait que je retourne en Algérie. Juin, juillet 1945, je repars en Algérie.

Chez moi. J'habite chez ma mère. Elle est pauvre. Elle meurt en 1946. Pas de travail. Pas d'argent. La famille me regarde de travers. Ils sont trop riches. A ce moment-là, il ne faut pas compter sur les amis. Il fallait d'abord trouver le pain. Moi je suis venu en France.

De mon passage aux Forges, je connaissais des gens, à Audincourt. Je leur avais donné du sucre, des cigarettes. En 1944, ils ne trouvaient rien ici. Alors j'ai enterré ma mère en 46 et j'ai pris le bateau, le 4 décembre 1946. Je suis venu tout droit à Audincourt. J'étais chez des amis français. J'ai mangé là-bas. J'ai dormi là-bas. Je me disais « je suis content ».

J'ai embauché là le 12 décembre 1946. J'étais au chauffage. Le bateau le 4 décembre 1946. Le 12, je commençais à travailler. Au chauffage. Je travaillais comme manœuvre. Et après j'ai travaillé au laminoir comme ratrapeur. En septembre 1968, Les Forges ferment. Alors moi on m'envoie à Sochaux. J'ai commence le lundi 1^{er} octobre 1968 à Sochaux. A Peugeot. J'ai travaillé 10 ans, jusqu'au 31 mars 1978. Depuis je suis en retraite. Depuis le 31 mars 1978.

Dans ce logement, j'y suis depuis 1946, jusqu'à maintenant. Moi quand je suis arrivé en 1946, il n'y avait pas l'eau. Jusqu'en 1948. Il y avait une pompe. On allait chercher l'eau dehors. On n'avait pas de WC. On a eu des WC et de l'eau en 1950. Et puis, les femmes, il y avait le machin là pour laver les habits. Il y avait une baraque là-bas où les femmes allaient laver le linge. Parce qu'il n'y avait pas d'eau. En 1946, il y avait l'électricité. Moi, je l'ai trouvé.

J'ai des neveux en Algérie. Je suis parti une fois, en 1954. Et puis ça ne me dit rien. »

Sources : * Entretien Les Médianauts

ITALIENS RESISTANTS

Pierre Lana, communiste italien réfugié en 1924, avec sa femme Aline, fille d'immigré économique italien tiennent le « Café des arts », qui sert de permanence aux communistes d'Audincourt. C'est notamment chez eux que sont dactylographiés et tirés les premiers tracts clandestins communistes de 1940 et 1941. Cette activité est repérée par la Police française qui saisit le matériel à leur domicile en mars 1941, ce qui n'empêche le couple de continuer le tirage jusqu'en juin 1941. Un simple énoncé des noms des premiers résistants communistes du Doubs montre le rôle essentiel joué par l'immigration italienne dans la reconstitution du Parti Communiste Français : Lana, Bencetti, Gualdi, Caverzacio, Pintucci, Socie-Lorenzini, Piova, Minazzi dans le Pays de Montbéliard.

Les Italiens se retrouvent très majoritairement dans les formations FTP ou proches du Parti Communiste. Comme leurs camarades français, une « réaction de classe » instinctive les dresse contre le Régime de Vichy (cible de leurs attaques dans les tracts communistes comtois de 1940-début 1941) puis contre l'occupant à partir d'avril 1941. En Franche-Comté, les Italiens s'intègrent totalement à la Résistance. Ils ne développent pas d'action particulière. Il ne se crée pas d'organisation spécifique. Nous retrouvons les Italiens de la première et deuxième génération aux origines de la Résistance dans les lieux les plus variés : à Gevingey (Jura sud) avec les frères Zanada, à Villers-Farley (Jura nord) avec les Mosini, à Pontarlier (Doubs) avec Teresa Assiglio...

Nous ne repérons pas d'avantage de spécificité dans la nature de l'engagement militaire. L'itinéraire d'un Emile Bencetti est à cet égard révélateur. Distributeur de tract de 1940 à 1942, il entre alors en contact avec le groupe FTP « Valmy » créé au printemps 1942 par Fabien pour impulser sabotages et attentats. Le groupe dispersé, Emile Bencetti se rattache à l'automne 1943 au réseau britannique SOE Stockbroker¹¹ par l'intermédiaire de Joseph Maetz (ancien secrétaire du syndicat CGT du Gaz). Le départ de ce dernier pour l'Angleterre en mars 1944 l'oblige à rechercher de nouveaux contacts : il entre au groupe sédentaire « Freddy Drouin », formation FFI du Pays de Montbéliard spécialisée dans l'action de guérilla. Au cours de son périple, Emile Bencetti a l'occasion de pratiquer les formes les plus diverses de l'action : sabotage industriel, destruction de pilône, constitution de maquis. Certes son groupe comporte plusieurs Italiens, mais son itinéraire n'a rien de spécifiquement italien ; marqué par les aléas de la Résistance, c'est le parcours d'un combattant acharné à se battre et qui le fait dans les trois grandes formations de la Résistance en France : FTP, SOE et FFI.

Sources : * F. Marcot. - *Les Italiens et les Espagnols dans la Résistance franc-comtoise : intégration et particularisme*. Université de Franche-Comté

11 - Specials Operation Executive – Service secret britannique formé en 1940 pour encourager la résistance des populations et promouvoir le sabotage et la subversion. Bien que l'essentiel de l'effort portât sur les coupures de lignes de téléphone et de chemin de fer ainsi que sur les embuscades tendues aux patrouilles et convois allemands (au risque de sévères représailles contre la population civile), il y eut quelques actes de sabotages importants, spectaculaires et pleinement réussis, dont ceux perpétrés par le réseau STOCKBROKER contre les usines Peugeot à Sochaux-Montbéliard.

UNE IMMIGRATION PLURIELLE

1945 – 1975

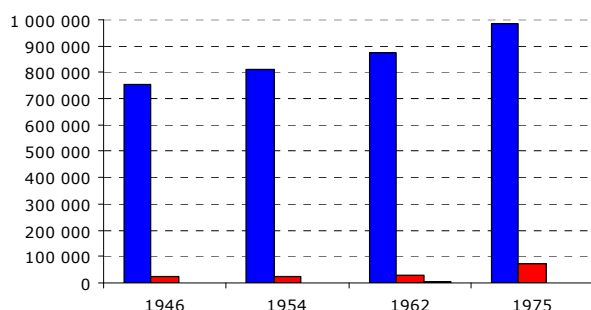
En 1946, la population franc-comtoise se retrouve au niveau le plus bas observé entre 1801 et 1999, avec 804.000 habitants.

Mais de 1946 à 1975, la Franche-Comté comme le reste de la France va connaître un développement démographique exceptionnel, avec le baby-boom et l'apport migratoire dû au besoin de main-d'œuvre. Pendant cette période, l'augmentation est importante principalement dans le Doubs et le Territoire de Belfort. La Haute-Saône et le Jura ne perdent plus d'habitants, mais augmentent à un rythme beaucoup moins soutenu que les deux autres départements. Certes, encore une fois, l'accroissement démographique bénéficie principalement aux zones urbaines et industrielles et l'espace rural est délaissé.

Au cours des Trente Glorieuses, la Franche-Comté offre des échantillons de toutes les formes d'immigrations nouvelles.

Ainsi, entre 1946 et 1975, la population franc-comtoise se répartit ainsi :

Franche-Comté	1946	1954	1962	1975
Français	752 771 94,83%	811 817 94,77%	873 630 94,08%	986 870 93,21%
Naturalisés	15 077 1,90%	19 096 2,23%	21 288 2,29%	
Etrangers	25 926 3,27%	25 738 3%	26 766 2,88%	71 825 6,79%
Musulmans algériens			6 924 0,75%	
TOTAL	793 774	856 651	928 608	1 058 695



Entre 1945 et 1975, les populations étrangères les plus représentées en Franche-Comté, restent en 1946, 1954 et 1962, italiennes, suisses et polonaises.

En 1962, sont décomptés spécifiquement les musulmans originaires d'Algérie.

En 1975, la répartition change et Portugais, Algériens, Italiens, Marocains et Yougoslaves constituent les populations « majoritaires ».

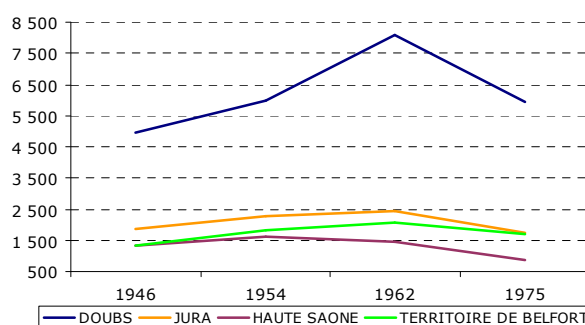
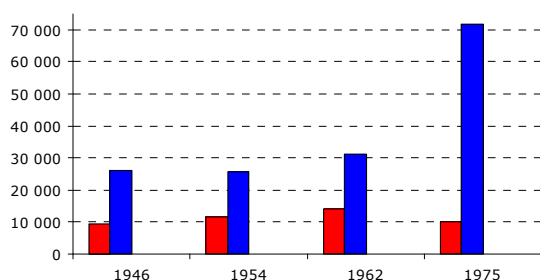
FRANCHE-COMTE	1946		1954		1962		1975	
Africains	2	0,01%						
Algériens							16 315	22,71%
Allemands	165	0,64%	1 324	5,18%	705	2,26%	620	0,86%
Américains	51	0,20%						
Arméniens	195	0,75%						
Belges	286	1,10%	199	0,78%	92	0,29%	180	0,25%
Britanniques			26	0,10%	32	0,10%		
Espagnols	1 228	4,74%	1 831	7,16%	2 568	8,22%	5 430	7,56%
Hongrois	62	0,24%	119	0,47%	286	0,92%		
Italiens	9 450	36,45%	11 716	45,85%	14 047	44,98%	10 260	14,28%
Marocains			91	0,36%	478	1,53%	7 600	10,58%
Musulmans originaires d'Algérie					5 369	17,19%		
Polonais	3 781	14,58%	2 480	9,70%	1 587	5,08%	950	1,32%
Portugais	189	0,73%	287	1,12%	671	2,15%	16 610	23,13%
Ressortissants Outre Mer	1 224	4,72%						
Roumains			31	0,12%				
Russes	708	2,73%	607	2,38%	337	1,08%		
Suisses	7 551	29,13%	5 762	22,55%	3 487	11,17%	2 510	3,49%
Tchécoslovaques	256	0,99%	181	0,71%				
Tunisiens							1 290	1,80%
Turcs							4 210	5,86%
Vietnamiens					42	0,13%		
Yougoslaves	399	1,54%	215	0,84%	43	0,14%	5 570	7,75%
Autres asiatiques	57	0,22%						
Autres européens	200	0,77%	300	1,17%			280	0,39%
Autres nationalités	122	0,47%	386	1,51%	1 483	4,75%		
TOTAL ETRANGERS	25 926	100,00%	25 555	100,00%	31 227	100,00%	71 825	100,00%

LA POPULATION ETRANGERE ITALIENNE

1945 - 1975

Une troisième vague d'immigration italienne est observable de 1946 à 1948. Des Italiens rejoignent les anciens, intégrés ou en voie de l'être. Ainsi, entre 1946 et 1975, les Italiens se trouvent répartis dans les départements comtois :

Italiens	DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	Totalité ITALIENS FRANCHE COMTE	Totalité Populations Etrangères FRANCHE COMTE
1946	4 954	1 854	1 325	1 317	9 450	25 926
1954	6 002	2 267	1 610	1 837	11 716	25 555
1962	8 101	2 430	1 452	2 064	14 047	31 227
1975	5 930	1 745	875	1 710	10 260	71 825



TARVILDO TARGANI

L'ARRIVEE EN FRANCE

« C'était l'hiver 1922. Ma mère a dit au revoir à ses frères et elle ne savait pas si elle les reverrait un jour. A son tour, elle a pris le train pour Modane avec moi qui lui tenais la main. J'avais quatre ans. Nous sommes arrivés à la gare de Montbéliard où bien sûr mon père nous attendait. Quand je l'ai vu, il paraît que j'ai eu peur de lui et que j'ai serré très fort le cou de ma mère. En effet, je ne pouvais pas le reconnaître, j'étais trop petit lorsqu'il nous avait quittés. Il était tellement content de nous revoir... Il était venu nous chercher dans le taxi de l'époque, c'est-à-dire une petite quadrette Peugeot à bâche qu'on voit encore au musée Peugeot de Sochaux. »

LE LOGEMENT

« Sainte-Suzanne a toujours été la commune pauvre du pays, elle est enclavée entre le bois de l'Allan et elle ne possède pas véritablement de terrain. C'est à Sainte-Suzanne que j'ai été élevé et j'appartiens à ce village. Nous habitions à la Cour des Miracles que certains appelaient la Caserne parce que les logements étaient tous pareils, et c'est là que j'ai grandi dans un bâtiment en U qui n'était pas fait pour être habité. C'était une grande usine désaffectée où nous vivions dans d'anciennes grandes salles aménagées à notre façon en chambres et en cuisine. Chaque appartement avait deux cheminées. Toutes les familles chauffaient au bois ou au charbon. Nous étions seize familles, quatre étaient françaises et les autres italiennes ou polonaises. Entre ces trois nationalités, jamais il n'y a eu la moindre mésentente. Les Français savaient d'où nous venions et nous acceptaient. Beaucoup de Polonais étaient des gens sans métier, des manœuvres pour la plupart, tandis que les Italiens, nous avions un niveau un peu plus haut. Mon père, Giovanni et bien d'autres par ici avaient un métier d'ouvrier spécialisé en Italie et les patrons de la région avaient fait venir beaucoup de nos compatriotes. Les Italiens connaissaient toutes sortes de métiers : certains étaient cordonniers et étaient spécialistes des souliers sur mesure, d'autres tailleurs, maçons, peintres ou encore fondeurs. »

L'ASSOCIATION D'ITALIENS

« Mon père et des compatriotes d'Audincourt avaient aussi organisé une association des Italiens du Doubs qui sont plus nombreux du côté de Seloncourt, Valentigney ou Beaulieu qu'à Montbéliard ou à Sainte-Suzanne. Ceux de Seloncourt et Valentigney étaient tous de Bergame. Et puis nous faisons des dîners entre nous où nous dégustons notre cuisine tous ensemble. Mon père s'intéressait à beaucoup de choses. Il était abonné au Journal officiel pour connaître les nouveaux décrets, les nouvelles lois afin de pouvoir aider ses compatriotes qui venaient chercher du travail à Montbéliard. Il avait appris à lire et écrire le français surtout pour pouvoir dire : « Voilà, il y a une loi qui est parue, paragraphe tant, alinéa tant, ... ». Il a aidé beaucoup d'Italiens qui arrivaient sans parler le français et cherchaient du travail et un logement. »

[Dès ses 13 ans, Tarvildo Targani devient apprenti. En 1935, il rejoint son père à l'Acierie Leroy et devient mouleur à la main. En 1968, il est nommé responsable du petit chantier de moulage.]

LES AUTRES

« Ce qui fait l'ambiance dans une usine, c'est l'ouvrier. Et un bon patron le sait. A la fonderie, après la guerre, on a fait venir des Espagnols et des Maghrébins. Certains Algériens, Tunisiens et Marocains qui avaient combattu dans l'armée française et nous avaient libérés sont restés et ils ont trouvé du travail chez nous. Parmi eux, il y en a encore que je vois tous les jours comme Fragia, par exemple, qui est ici depuis la Libération. Quant il a été démobilisé, il a appris qu'il y avait une usine à Sainte-Suzanne qui recherchait du personnel et il a été embauché. Et puis ça s'enchaîne, l'un appelle l'autre, d'abord le frère, puis le cousin, puis le cousin du cousin, tout le monde est parent ! Ils commençaient comme manœuvres mais ils pourraient évoluer. Maintenant il y a beaucoup de Turcs et de Yougoslaves qui sont pour la plupart bien assimilés. »

DEVENIR FRANÇAIS

« J'ai enfin été naturalisé en avril 1961. Tous les ans depuis l'âge de vingt ans, c'est-à-dire depuis 1968, je faisais une demande pour avoir la nationalité française à la mairie de Sainte-Suzanne et on me la refusait toujours. C'était le service des Renseignements généraux qui s'en occupait et immanquablement, on me répondait que je n'y avais pas droit sans me donner le motif. Je me doutais que c'était à cause des papiers de mon père. Dans le temps, quelqu'un qui fuyait le fascisme était obligatoirement un rouge et on ne faisait pas la différence entre les communistes et les libres penseurs comme lui. Ils n'ont pas voulu

m'incorporer dans l'armée quand je me suis porté volontaire en 1939 pour partir à la guerre parce que je n'étais pas Français. Ils m'ont juste dit qu'il me restait la Légion étrangère. A ce moment-là, dans la Légion, il y avait des repris de justice, des gens recherchés par la police qui changeaient de nom et qui allaient être tranquilles pendant cinq ans.

Je suis Français et peu de choses ici me rappellent mon origine italienne, à part le café et les pâtes ! Quand il y a un match France-Italie, je soutiens la France et quand c'est Italie-Allemagne ou un autre pays, je soutiens l'Italie. Ce que j'ai aussi gardé d'italien en moi, c'est la belle table avec de la cuisine italienne et surtout les beaux habits. »

Sources : * C. Vigor, 2006.- *Tarvildo Targani*. Paris, L'Harmattan, Graveurs de mémoire.

LA FAMILLE GORRIERI

L'ARRIVEE EN FRANCE

« J'ai appris que je faisais partie de la première génération parce qu'en fait je suis né en Italie. On est arrivé en 1952. Je suis né en 1949. J'avais 3 ans.

Je sais que mon père fait partie d'une immigration -disons- choisie, à l'époque. Il y a des filières organisées par l'Etat, d'Etat à Etat, qui fait que mon père fait partie de l'immigration qui arrive ici en sachant très bien où elle va arriver et, en gros, dans quel secteur elle va s'installer. Je ne dis pas qu'il avait dans sa poche un contrat de travail nominatif avec une entreprise précise puisque, en arrivant en France, mon père qui était maçon au départ, était forcément maçon. Il a cherché une entreprise de maçonnerie et il a trouvé sans grande difficulté, surtout en 1950. A Morvillars puisque c'est là qu'il est arrivé au début et c'est là que l'on s'est installé dès le départ.

L'idée de bouger devient une évidence et mon père s'inscrit dans le processus. Mais il n'est pas le seul dans le village où ils sont. Ce sont des paysans surtout dans la famille de ma mère et des maçons, propriétaires terriens dans la famille de mon père. Par conséquent, à un moment donné, ils disent : « Faut bouger ». Ce projet va se coaguler autour de connaissances, de rencontres. On sait qu'à côté de nous, il y a quelqu'un qui, vingt ans avant, a déjà fait le mouvement et qui a une base quelque part. Où sont-ils ? Dans l'Est, un triangle, pour aller vite, entre Fesches le Chatel, Grandvillars, Morvillars. Sans doute parce qu'il y a des entreprises, parce qu'il y a l'industrie, une vie économique très forte et qu'il y a une attraction évidente. Sochaux, les hameçons à Morvillars... Un tissu existe. Donc il y a quelqu'un qui est là bas, qui est déjà venu, qui a fait son trou. Même pas des filières, c'est du réseau, des connaissances.

Toute sa vie, il a vécu à Morvillars, a travaillé dans la même entreprise. Il est arrivé dans une entreprise qui, elle, est installée depuis beaucoup plus longtemps que ça. Je crois l'immigration précédente, d'entre les deux guerres. Il a bossé dans cette entreprise. C'est très intéressant pour moi en tant qu'enfant parce que dans cette entreprise, il y avait des Italiens et des Algériens. Entreprise de maçonnerie bien sûr. Et j'ai surtout vu de la maçonnerie, le travail du ciment sur les mains de mon père qui faisait des crevasses assez profondes. Il était réputé pour être un excellent maçon et j'ai beaucoup de plaisir à regarder l'église de Montreux Château parce que c'est lui qui l'a construite. C'est drôle parce qu'à l'époque je constatais que les entreprises de travaux publics, toutes au départ des entreprises de maçonnerie -les travaux publics sont arrivés après- étaient essentiellement italiennes. Les entreprises qui nous entouraient qui sont encore les noms d'aujourd'hui, Ientilezza, Camozzi, Olei, Invernizzi... C'est un fait et on les côtoie comme étant des entreprises de maçonnerie et après on dit : « Ah oui, ils ont des origines italiennes ». Mais ce n'est pas la condition sine qua non. Ce ne sont pas des entreprises qui embauchent systématiquement des Italiens parce qu'on est Italien. Je crois que la main-d'œuvre, c'est une évidence à ce moment-là, elle est là pour travailler et les entreprises peuvent le faire. »

LE LOGEMENT

« Ça s'est fait en deux temps. Le premier temps c'était un logement que mon père avait trouvé. Qui était dans les combles, là haut. Et dans lequel je me suis retrouvé très petit donc le souvenir est très lointain. Mais c'est le souvenir d'un logement assez sombre et haut, il y avait 3 fois 17 marches, donc 2 étages. Voilà on était dans les combles d'une maison.

Après on s'est retrouvé dans une maison un peu plus agréable qui était pas loin de là. Une maison où on ne montait que 16 marches. En fait nous on habitait à l'étage de ce qu'on appelait « Les Casernes » à l'époque puisque ces casernes, c'était des maisons qui étaient construites sur des barres qui comprenaient 2 étages en général, et il y avait un escalier qui distribuait chaque étage. En bas, vous aviez à gauche et à droite un logement de chaque côté et au dessus pareil. Sauf que nous au dessus, on avait les deux parties. Donc on avait 5 pièces. Quand on arrivait au dessus, on était aussi bien à gauche qu'à droite chez nous. Donc on avait aménagé ces 5 pièces là. Elles permettaient à toute ma famille, le grand

père, les parents et les enfants d'avoir une certaine aisance et en plus c'était des pièces qui étaient agréables parce qu'elles faisaient toutes 20 m². Donc c'était assez grand. Ça permettait de pouvoir se déployer. Voilà c'est une maison que j'ai habitée pendant très longtemps. Moi je me souviens d'avoir toujours habitée là. Le souvenir que j'ai il est plutôt là qu'avant parce qu'avant il est trop petit. Donc le logement c'était quelque chose... La chose dont je me souviens c'est qu'à un moment donné une cloison a été abattue pour pouvoir faire la jonction entre les deux, une ouverture qui fait 3-4 m d'ouverture sur 2m 50 de hauteur pour passer de ce qu'on appelle la cuisine à la salle à manger et aux autres pièces. Je me rappelle de ce travail là qui a été un acte fondateur parce qu'ensuite la maison s'en est trouvée complètement changée. Moi j'avais ma chambre, mes frangines avaient la leur, mes parents avaient la leur. On vivait plutôt tranquillement. J'ai toujours habitée là. Le logement c'était quelque chose qui était plutôt agréable... C'est là où mon père a eu beaucoup de travail à faire. On est arrivé dans un logement qui n'avait rien. Il fallait créer un endroit où on allait fabriquer une douche. A l'époque comme la maison n'était pas conçue pour accueillir une douche, on avait ces fameuses douches en cabine. On avait aménagé ça. C'était une maison à la fois sommaire mais il y avait tout ce qu'il fallait dedans. »

LES « AUTRES »

« Avec qui on était à l'école, à l'époque à Morvillars ? On était à l'école avec des gens qui étaient les enfants de ceux qui vivaient à côté et qui étaient des gens qui effectivement étaient des gens d'origines différentes, algérienne, espagnole, italienne. Ça correspondait assez bien aux couches d'immigration qui étaient là et par conséquent il était normal qu'il y ait des enfants algériens, espagnols et italiens, français bien entendu. C'est des choses qui se partageaient avec une sorte de différenciation assez sommaire : « sale maca », « sale bicot ». Mais ça n'a jamais été au-delà... Je ne peux pas dire que j'ai été mal traité pour mes origines... Ce serait être un petit peu trop exagéré. Parce que franchement, ça n'a jamais été un problème.

Je n'étais pas le seul Italien. Mais il n'y avait pas non plus de la part des gens qui étaient là, une sorte d'attitude particulièrement agressive. Les différences étaient plutôt corporatistes, dans le club de football, à l'usine ou à l'endroit où vous travaillez. Parce que dès lors que les gens partageaient le même quotidien, ceux qui travaillaient... A Morvillars il y a une usine qui fabrique des hameçons. Il y avait une communauté de gens qui travaillaient aux hameçons. Les différences se faisaient dans l'usine: il y avait les travailleurs, l'encadrement et puis les autres. On retrouvait ces clivages dans le village ou ailleurs. C'était des clivages plutôt de corporation plutôt que d'autre chose. Les gens qui partagent les mêmes quotidiens il y a une solidarité. Par conséquent, la solidarité est plutôt liée à l'activité que vous faites plutôt qu'à vos origines. C'est comme ça que moi je l'ai vécu tout le temps.

Mon père, sur le chantier, avait des collègues algériens. Ces gens, toute mon enfance et plus tard aussi, je les ai vu habiter un hangar apprêté par l'entrepreneur. Ils habitaient ce hangar, ils avaient des pièces et ces gens là vivaient d'une manière extrêmement sommaire, extrêmement minimaliste. Mais on a le sentiment qu'ils avaient sacrifié leur vie pour envoyer chaque mois un mandat en Algérie. Donc ce n'était pas des célibataires sauf que c'était des gens qui passaient leur temps dans ce hangar et le dimanche ils faisaient la navette Grandvillars-Morvillars à pied et quand le dimanche soir arrivait, ils travaillaient le lendemain matin.

Il y a plusieurs tranches : la tranche scolaire et la tranche usine. Dans la tranche usine, pour prendre la dernière, les gens avec qui je travaille, s'appellent Fernandez, Gavigney, Rossi, Berley, Amadi, ... Voilà. Je suis dans l'usine où il y a des Polonais mais qui sont Français comme moi, des Algériens qui sont Français comme moi, un Espagnol pied noir. Il y a des Français Français. Une sorte de « trombetta ». Après il y a des différences. Il y a l'Italien du sud, l'Italien du nord. Je me souviens: la guerre des 6 jours. En 67, il y avait la guerre des 6 jours. Il y avait un pied noir qui venait se réjouir que les Arabes ont été défaits en quelque temps et que la route était jonchée de brodequins que les Arabes ont dû abandonner pour fuir. Enfin des relents qui revenaient comme ça sur les origines. La coupe d'Europe de football, alors c'est le club machin qui a gagné. Et puis, « T'as vu les macas », et puis « le bougnoule », des choses comme ça. Je dirai presque que c'étaient des choses saines dans l'échange. Ça n'allait pas au-delà de l'échange. »

DEVENIR FRANÇAIS

« Pour mon père, très vite, s'est posée la question de la naturalisation française. Ce sont les événements qui ont précipité ça. On est en 1952. Mon frère a 14 ans, 13-14 ans. Il fait des études. Il se trouve qu'il est brillant à l'école. Très vite. En 2 ans, il passe son certificat d'études. Il a 16 ans, le certifié. Il fait à l'époque les filières techniques. Il devient tourneur sur métaux. Il est très repéré par les profs qui veulent le faire aller plus loin. Dès 17, 19 ans, un des profs l'oriente sur le CNAM (Centre National des Arts et Métiers) et il ne peut pas. Pourquoi ? « Vous êtes Italien ». Ah ! Oui, il ne pouvait pas. Ce n'est pas un interdit, c'est la loi. C'est vrai, il faut être Français pour... Là commence le processus de « Ah, oui, en effet. D'accord ! Comment je vais faire pour... ? ». Et ensuite, les choses continuent. Dans les années 64, 63-64, mon frère a 20 et quelques années. Là, la question pour lui, c'est : « Qu'est-ce que je fais de ma vie ? ». Et c'est à travers mon frère que le destin de la famille va basculer. On constate, on découvre les

difficultés quotidiennes. Il se trouve que pour pouvoir ça, il faut être ça et si vous n'êtes pas ça, vous ne pouvez pas. Y a plein de choses comme ça qui lui sont barrées. On l'a dit pour le CNAM, et c'est après aussi pour le métier. Il va s'orienter après sur d'autres filières et on lui dira « Non, vous ne pouvez pas ! Vous n'êtes pas Français ». Se pose la question : « Qu'est-ce qu'il faut faire pour être Français ? ». Mon frangin s'est dit « Si je veux faire quelque chose de ma vie, me marier, m'installer, ... il faut que je sois Français. Qu'est ce qu'il faut pour être Français ? ». Il faut se naturaliser donc on rentre dans le processus de naturalisation. Quand mon père voit tout ça, quand la famille voit tout ça, ils disent : « C'est absurde. Si on a fait ça pour un enfant. Pour les autres, qu'est-ce que ça va durer ? ». Donc en même temps que le processus du frangin se développait tout seul, rentrait le processus de naturalisation de toute la famille. Ca n'a pas été simple. Il fallait retrouver les documents. Dans une Italie rurale, les traces ne sont pas toujours aussi nettes que ça. Bref, je passe les détails. En 1967, toute la famille devient Française.

En tous cas, chez nous, ça n'a jamais été reçu comme une brimade. Ma mère a toujours dit « Non seulement il faut respecter le pays dans lequel on est mais il faut simplement l'épouser ». Pour l'épouser il suffit d'être dedans. D'être avec. »

LA CULTURE ITALIENNE

« Pour moi la culture italienne, je ne la connais pas puisque par définition je ne peux pas la connaître. Mais je vis dans un bain de la langue, je parle italien. Je le parle par ouïe dire. Je parle un dialecte. C'est bizarre parce qu'aujourd'hui je n'arrive pas à me souvenir d'un mot de dialecte et pourtant on le parlait régulièrement. Comment j'ai appris à parler italien ? On le parlait aussi à la maison et puis on y allait une fois par an en vacances. Donc il y avait des tantes, la famille qui parlait. C'était très drôle ce mélange parce que dans la famille de la mère, on parlait un dialecte – le romagnol- puis quand on était plutôt dans l'autre famille, c'était des génois, des milanais, donc on parlait italien normal et mes parents parlaient aussi italien normal. Je ne le connais que par ouïe dire. Je ne sais pas l'écrire. J'écris pour être compris mais je ne connais pas la langue. Donc ce côté italien, on l'a dans la tête en écoutant la famille. C'est pour ça que les enfants parlent assez vite la langue dans laquelle ils baignent parce qu'ils apprennent la langue normalement. J'ai appris l'italien comme ça. Mais comme ma mère voulait aussi être très indépendante, à la maison on parlait les deux : italien et français.

La culture, c'est aussi la bouffe. J'ai la chance d'avoir vu ma mère faire de la cuisine d'une manière absolument prodigieuse. Vraiment. Rétrospectivement, quand je vois ce qui est proposé dans les grands restaurants en matière culinaire, ma mère a tout appris. Ma mère savait tout cela d'une manière absolument extraordinaire. Et la façon de travailler la pâte, de la découper, de travailler tout cela à la main. Je suis ébahi de voir qu'aujourd'hui ça deviendrait une icône. Et ça paraissait normal.

C'est vrai que quand l'équipe d'Italie joue au football, ... y a quelque chose qui se passe. Je me sens parfois dans la situation de « Pain et Chocolat » où Manfredi qui se trouve être obligé de teindre ses cheveux noirs en blonds pour travailler en Suisse allemande et alors que sur l'écran de télévision, joue l'équipe d'Allemagne contre l'équipe d'Italie, à un moment donné il ne peut pas tenir. C'est un fait curieux. C'est parfaitement bien expliqué. Alors je crois qu'il ne faut jamais perdre ses racines, jouer sur cette complémentarité, cette richesse que ça peut apporter mais il ne faut pas être chauvin. »

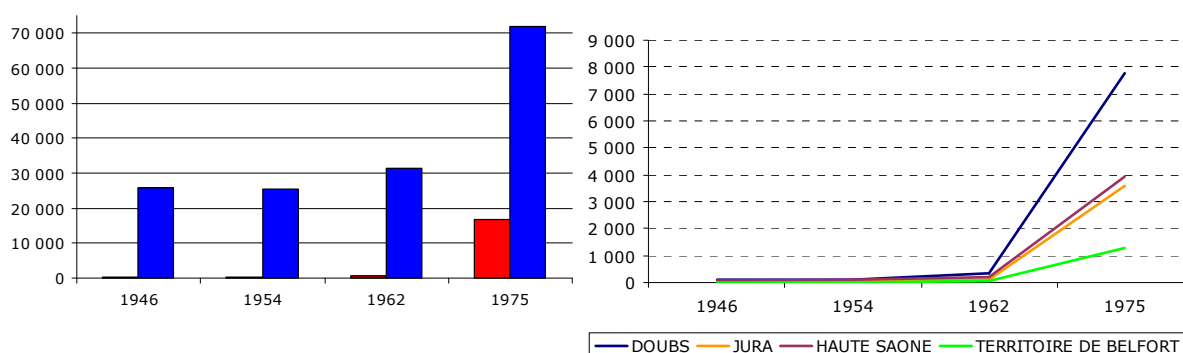
Sources : * Entretien Les Médianautes

LA POPULATION ETRANGERE PORTUGAISE

1945 – 1975

Puis ce fut le tour des Portugais fuyant le régime de Salazar. Ils rejoignirent un frère, un cousin, un voisin déjà arrivé. Le pôle industriel Belfort-Montbéliard leur offrit emploi et cadre de vie. C'est à la fin des années 50 qu'arrive le plus de Portugais. Leur nombre augmente alors régulièrement jusqu'en 1975, pour décroître ensuite et se stabiliser au cours des décennies suivantes.

Portugais	DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	Totalité PORTUGAIS FRANCHE COMTE	Totalité Populations Etrangères FRANCHE COMTE
1946	81	33	63	12	189	25 926
1954	89	59	121	18	287	25 555
1962	330	94	217	30	671	31 227
1975	7 795	3 595	3 930	1 290	16 610	71 825



Le Portugal se distingue par le caractère tardif et massif de l'exode rural qui se déroule en grande partie dans les années 60 et 70. Le flux migratoire se réoriente vers la France à partir des années 60, en raison de la fermeture du Brésil dans les années 50 et des accords de main-d'œuvre entre le Portugal et la France. Le Portugal connaît alors un nombre de départs sans précédent.

Le déclenchement de la guerre dans les colonies africaines et l'envoi de troupes incite également un nombre importants de jeunes à quitter le pays. En France le nombre de Portugais passe entre 1962 et 1968 de 50.000 à 500.000. Le départ massif des années 60 vers la France empreinte des chemins déjà tracés par les précédentes générations.

De plus, après la guerre, la prospection de main-d'œuvre avait conduit certains entrepreneurs français dans les campagnes portugaises. Les régions disposant d'un savoir faire industriel étaient privilégiées.

Ainsi certaines filières se sont constituées autour d'une spécialité. Citons la coutellerie entre le Nord du Portugal et l'Auvergne ou le textile entre l'agglomération lilloise et Covilhã.

Le courant migratoire portugais vers la France ne s'étend que sur une durée restreinte de quinze années environ, entre 1962 et 1977.

Il s'inscrit ainsi dans le contexte économique-social français. Pour la France, c'est même la phase de croissance la plus importante de son histoire. La crise économique de 1974 influence la politique du gouvernement français qui ferme les frontières aux étrangers désirant chercher un emploi.

L'immigration portugaise continue, dans des mesures plus limitées, à se diriger principalement vers la France jusqu'en 1977, date où l'immigration trans-océanique reprend le dessus au Portugal, avec des destinations comme les Etats-Unis d'Amérique ou le Venezuela.

LES PORTUGAIS D'AUDINCOURT ENTRE 1930 ET 1936 DES PRECURSEURS ?

Jusqu'en 1930, aucun Portugais n'est dénombré à Audincourt alors qu'en France, ils sont plus de 48.900. On en trouve 2 en 1931 et 3 en 1936, uniquement des hommes, jeunes, circulant facilement d'un lieu à un autre pour trouver du travail : les Portugais de 1936 ne sont pas ceux de 1931. En 1931, ils ont 43 et 33 ans, l'un vit avec un Espagnol, l'autre seul. En 1936, deux frères de 38 et 45 ans vivent ensemble, un autre Portugais de 43 ans loge seul.

Manifestement, cette minuscule immigration portugaise, masculine, a toutes les caractéristiques d'une immigration économique récente : relative jeunesse et masculinité.

Sources : * R. Simon, 1995.- *L'apport étranger à la population d'Audincourt pendant l'entre-deux-guerres*. Université de Franche-Comté

LES PORTUGAIS DANS LE PAYS DE MONTBELIARD 1965 - 1975

Le Pays de Montbéliard se trouve au cœur du grand axe de la Porte d'Alsace. Il se situe à l'extrémité nord du département du Doubs, à proximité immédiate de la Suisse. C'est une région de passage située sur l'axe économique Mer du Nord – Méditerranée. La partie urbaine du Pays de Montbéliard forme, avec Belfort, une zone géographique, économique et humaine d'environ 300.000 habitants, en 1994. Ce pays a une vieille tradition industrielle avec l'apparition des premières manufactures et fabriques textiles, métallurgiques au XVIIe siècle. L'horlogerie est introduite à la fin du XVIIIe siècle par F. Japy. Le XIXe siècle voit s'imposer le famille Peugeot qui multiplie les créations d'usines dans la zone de Montbéliard. En 1897, Armand Peugeot crée les « Automobiles Peugeot » et implante à Sochaux une usine en 1910.

Avant 1945, le Pays de Montbéliard est déjà une région fortement urbanisée ; une véritable explosion urbaine se produit après-guerre, due à l'appel de main-d'œuvre. Pour faire face à un urbanisme de médiocre qualité, à un développement urbain anarchique et au manque d'un centre à l'échelle d'une agglomération de 100.000 habitants, sur proposition de différents élus, un arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 1959 crée le District Urbain du Pays de Montbéliard (DUPM) et en dessine les contours administratifs –25 communes- et les premières actions –gestion des services de logement, des centres de secours, des études de l'exécution des travaux neufs, gestion des déchets ménagers, construction d'un lycée, extension de l'hôpital intercommunal du District ... De l'intercommunalité avant l'heure !

Autre originalité de la population du Pays de Montbéliard : l'importance numérique de la population immigrée. En 1975, elle représente 15,36% de la population totale du District, 20,28% en 1982, et encore 15,05% en 1990.

Entre août 1973 et mars 1974, en moyenne, 60 personnes par jour seraient arrivées du Portugal dans le Pays de Montbéliard. Pour la plupart, elles ne sont restées que très peu de temps sur place : certains seraient partis vers l'Alsace (en direction des usines Peugeot de Mulhouse ?) ou d'autres lieux de France. La majorité, au bout de quelques jours ou de quelques semaines, auraient été déçues par leur expérience française ou montbéliardaise et seraient retournées au Portugal.

En 1975, 3.736 Portugais sont domiciliés dans le DUPM, 7.795 dans le Doubs et 16.610 en Franche-Comté. Cette unité urbaine est un des deux pôles d'attraction de l'immigration portugaise dans le Doubs, avec celle de Besançon. La composante masculine est particulièrement importante lors du recensement de 1975 (59% de la communauté lusophone) : il s'agit bien là d'une immigration de courte ou moyenne distance, le fait d'hommes seuls, célibataires ou mariés laissant femme et enfants au village avec l'idée d'y retourner.

Dans le Pays de Montbéliard, deux associations virent le jour au cours des années 1970. La première, l'Association des Portugais de la Région de Montbéliard (APRM) naquit officiellement en 1974, se donnant pour objectif d'aider à l'accueil des immigrants à un moment où ceux-ci arrivaient en grand nombre. Ainsi, l'APRM propose d'offrir un lieu de réunion, de regroupement, de rencontre aux travailleurs immigrés portugais de la région de Montbéliard, de jouer un rôle de sauvegarde culturelle auprès de la communauté, mais aussi la diffuser auprès du public français (cette ambition passe alors par la création d'un groupe folklorique, « Os emigrantes ») et de rechercher une reconnaissance semblable auprès de la société d'accueil notamment au niveau sportif, avec un club de football, « Les Portugais de Montbéliard ». La

seconde association fut créée en 1978 dans un but de valorisation de la culture et du folklore portugais auprès de la population française.

Sources : * C. Dos Santos, 1995.- *Les Portugais dans le Pays de Montbéliard – 1965 – 1995*. Université de Franche-Comté.

MARIA, PORTUGAISE A VESOUL OU VESULIENNE DU PORTUGAL ?

« Je suis arrivée en France en septembre 1973 à l'âge de 5 ans. Je n'ai pas de souvenir de ma vie au Portugal. Avec ma mère, mes deux frères et ma sœur nous sommes venus retrouver mon père déjà en France. A l'école, ce n'était pas toujours facile d'assumer mes origines. Je me faisais traiter par les autres enfants de « portos, morue... » plus à cause de mon nom que de mon physique. J'ai eu même l'impression d'être victime de racisme au jury de mon CAP car je ne connaissais pas les noms des fromages : « bien sûr, il n'y en a pas au Portugal » a ajouté l'examineur. J'ai grandi en France et me suis bien adaptée. Je me sens plus Française que Portugaise mais j'ai besoin de retrouver mes racines dans mon pays d'origine régulièrement. »

Sources : * Centre d'Information des Droits des Femmes de Haute-Saône, 2005.- *Portraits de femmes – Mosaïques saônoises*. CIDEF 70.

MR BARROS PORTUGAIS A AUDINCOURT OU AUDINCOURTOIS DU PORTUGAL ?

« Quand nous sommes arrivés, nous avons été accueillis par des gens qui parlaient portugais. Les usines Peugeot nous ont logés dans leurs hôtels. Le plus dur a été de s'adapter à la température, beaucoup plus froide que dans mon pays. La langue m'a posé moins de problème car j'avais travaillé dans un hôtel où il y a avait des touristes français.

Moi, je suis venu pour voir. Je me suis dit : « Si ça marche, si ça me plaît, alors je reste. Et si cela ne me plaît pas, je prends mon billet de train et je reviens ». Au bout du compte, je suis resté et je suis allé chercher ma femme. J'habite ici à Audincourt.

Moi, je suis immigré des deux côtés, parce qu'ici, vous voyez bien sur ma tête que je suis bronzé et étranger. D'ailleurs les copains m'appellent le « Portugais », alors qu'au Portugal, on m'appelle le « Français ». C'est ce qu'il y a de plus dur à vivre. Ma vie est ici, j'ai passé plus d'années en France qu'au Portugal.

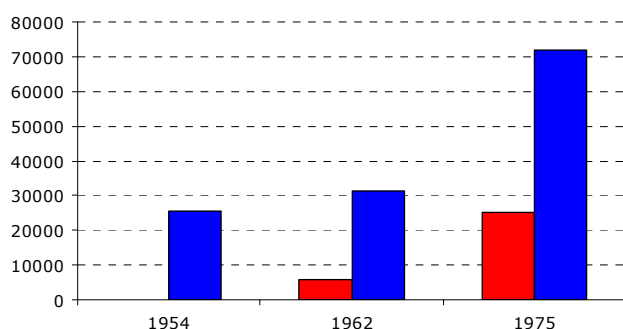
Mr BARROS, arrivé en 1973 »

Sources : * F. Layadi (dir.), 2001.- *Parcours d'immigrés*. MJC Centre - Audincourt

LES POPULATIONS ETRANGERES
ALGERIENNE, MAROCAINE ET TUNISIENNE
1945 – 1975

La région comptait déjà des « Africains du Nord » à l'époque coloniale. L'immigration en provenance du Maghreb a d'abord été le fait des Algériens qui arrivent dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale et en nombre croissant jusqu'au milieu des années 1960. Les Marocains viennent plus tardivement, et d'abord en faible effectif. A partir de 1969, les arrivées en provenance du Maroc l'emportent en nombre sur celles en provenance d'Algérie.

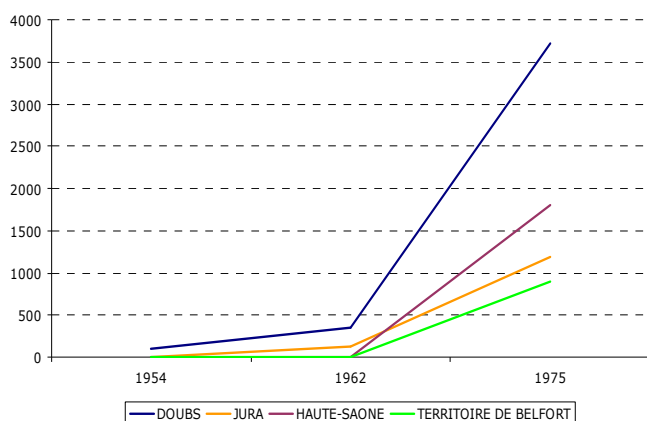
AFRICAINS DU NORD		DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	Totalité AFRICAINS DU NORD FRANCHE-COMTE		Totalité Populations Etrangères FRANCHE COMTE
1954	Marocains	91				91		25 555
1962	Musulmans originaires d'Algérie	4 051	882	436		5 369	5 847	31 227
	Marocains	346	132			478		
1975	Algériens	9 775	1 910	985	3 645	16 315	25 205	71 825
	Marocains	3 715	1 185	1 810	890	7 600		
	Tunisiens	745	225	145	175	1 290		



L'immigration en provenance du Maghreb diminue ensuite par paliers depuis le début des années 1970 jusqu'en 1999. Là encore, la Franche-Comté présente un visage assez semblable à celui des autres régions françaises, à cette différence près que les Marocains l'emportent en nombre sur les Algériens, avec une implantation plus tardive et une intégration moins avancée.

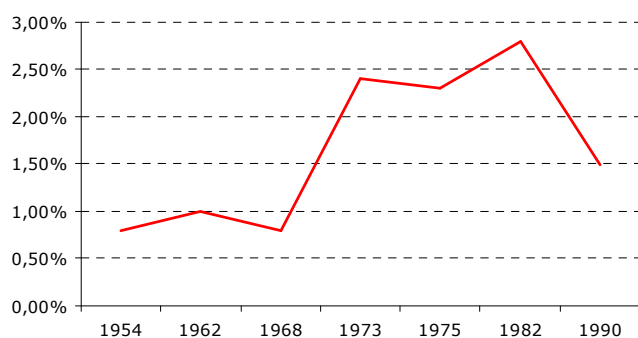
LES MAROCAINS EN FRANCHE-COMTE

1949 - 1975



L'arrivée importante des marocains en Franche-Comté précède d'une année la convention franco marocaine de 1963 qui institue le Maroc en pays pourvoyeur officiel de main-d'œuvre pour la France.

Alors qu'aucun Marocain n'apparaît dans les recensements de 1954 et 1962 en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort, ils sont respectivement 1810 et 890 en 1975. Dans le Jura, aucun marocain n'est répertorié en 1954. Ils sont 132 en 1962 et 1185 en 1975.



En 1973, les Marocains franc-comtois représentent 2,4% des Marocains en France.

Ils habitent à

- 43% dans le Doubs,
- 29% en Haute-Saône,
- 14% dans le Jura,
- 14% dans le Territoire de Belfort.

Il s'agit d'une immigration majoritairement masculine : 78% des Marocains franc-comtois sont des hommes tout comme 85% des Marocains du Territoire de Belfort, 82% de Haute-Saône, 80% du Doubs et 67% du Jura.

Sources : * M. Moubtassim, 1996. *L'immigration marocaine en Franche-Comté*. Université de Franche-Comté

DES NORD-AFRICAINS A BESANCON

1949 - 1975

Avant la Deuxième Guerre mondiale, Besançon (63.000 habitants) compte 5 % d'étrangers, essentiellement des Italiens et des Suisses et aucun Nord-Africain. Après la guerre, le recensement général de la population de 1946 ne mentionne la présence d'aucun Nord-Africain. Ce qui n'exclut pas leur présence : l'Algérie est alors un département français, il n'y a donc aucune raison de faire apparaître les Algériens dans les statistiques nationales.

C'est Jean Carbonare qui, le premier, en 1948, entre en contact avec des Algériens dont l'allure misérable l'avait frappé. D'après lui, les premiers Algériens arrivés à Besançon sont d'anciens soldats de l'armée de Libération qui, démobilisés en Alsace, se sont repliés vers le sud. Un certain nombre a trouvé du travail dans le Pays de Montbéliard. Les autres ont reflué sur Besançon et y cherchent un emploi.

Ils se sont réfugiés un peu partout : dans les casemates, dans les anciennes fortifications qui enserrant les quartiers de Battant et Charmont, dans les bâtiments désaffectés des anciennes soieries, près de la gare de la Mouillère. D'autres se sont construits des abris de fortune, ouverts à tout vent.

En 1950, l'hebdomadaire communiste *Le peuple comtois* s'indigne de la façon dont sont exploités les ouvriers algériens travaillant sur les chantiers ouverts à Besançon pour enterrer les lignes téléphoniques. Quelques années plus tard, en 1953, Henri Huot, dans un article du quotidien *Le Comtois*, dénonce « La grande misère des Nord-Africains ».

Mais la première mention officielle de la présence d'Algériens à Besançon, se trouve dans le rapport d'un inspecteur de la "Main-d'œuvre des transports", datant de 1951. Ce rapport fait état des conditions scandaleuses dans lesquelles sont hébergés 65 Algériens travaillant à la réfection des voies ferrées pour le compte d'une entreprise lyonnaise. Parqués aux abords de la gare de triage, dans des baraques et des wagons d'une « saleté repoussante », ces Algériens vivent dans des conditions d'hygiène et de confort épouvantables.

En 1952, sur l'initiative de Jean Carbonare, auquel se sont joints Henri Huot et l'Abbé Chays, est créée l'Association d'Accueil aux Travailleurs Algériens qui prit, en 1962, le nom d'Association d'Accueil aux Travailleurs Etrangers et Migrants (AATEM).

Cette association s'attelle aux tâches les plus urgentes qui, à cette date, concernent l'hébergement des Algériens. L'administration des Ponts et Chaussées édifie des hangars dans les fortifications, en haut de Battant, à la Mouillère, et aménage sommairement la Tour carrée qui, à Battant, domine le square Bouchot. A défaut de confort, les Algériens y trouvent des gîtes un peu plus décentes que les casemates.

C'est lors du recensement de 1954 que les Algériens sont, pour la première fois, officiellement répertoriés parmi les habitants de Besançon. La population de la ville se monte à 73.500 habitants et compte 5 % d'étrangers. Toujours en tête, les Italiens (plus de 1.000) et les Suisses (presque 800) et, en troisième lieu, les Algériens (presque 300). 90% de ces Algériens sont célibataires. Ils résident principalement dans des locaux spécifiques aménagés à leur intention. Les hangars et la Tour Carrée de Battant en abritent environ 125 et le « *dortoir des Algériens* », rue Clemenceau, une cinquantaine, tous de Khenchela, dans les Aurès. Les autres vivent dispersés, dans des immeubles plus ou moins dégradés du quartier de Battant - Arènes, ainsi que dans la Boucle. Quelques-uns, cependant, sont en famille. Une dizaine a une épouse française et on recense quatre familles algériennes. Les quelques Algériens demeurant encore dans les casemates ou ailleurs n'ont surement pas été touchés par les agents du recensement.

A partir des années 55, la situation évolue rapidement. Pour remédier à la terrible crise du logement qui - comme dans toute la France - sévit à Besançon, s'ouvrent d'énormes chantiers de construction. On bâtit de grands immeubles en copropriété et surtout les cités HLM.

Les besoins en main-d'œuvre sont considérables. On fait appel aux travailleurs étrangers.

En 1962, Besançon (96 000 habitants) compte environ 5 000 étrangers, dont : 2 090 Italiens, 1 030 Algériens (dont 120 femmes) et 490 Espagnols.

En 1968, la ville, qui atteint 113 300 habitants, recense 6 800 étrangers, dont : 2 300 Italiens, 1 320 Algériens (dont 320 femmes), 1 100 Espagnols et 230 Marocains.

En 1975, pour une population totale de 120 000 habitants, on dénombre plus de 10 000 étrangers. A cette date, les Algériens constituent le groupe étranger le plus important (2 100). Les Marocains, au nombre de 1 000, n'arrivent qu'en cinquième position, derrière les Portugais, les Italiens et les Espagnols. Les Tunisiens, qui ne seront jamais très nombreux à Besançon, ne sont que 265. Le regroupement familial étant largement amorcé, le pourcentage du nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes est en progression constante.

Se pose alors pour ces immigrés le problème du logement. Certains travailleurs, même en famille, ne trouvent que des caves, des garages ou des mesures délabrées. L'action de l'AATEM est fondamentale en ce domaine. Sur l'initiative de l'association, tout un dispositif d'hébergement est mis en place, soit dans des bâtiments dont elle était propriétaire ou gestionnaire, soit dans des cités de transit, constituées de baraques de type Adrian. Parallèlement, l'association conclut des conventions avec les offices d'HLM pour réserver un certain nombre de logements. Ainsi, les familles commencent à se disperser dans la ville, soit dans les vieux quartiers aux logements vétustes et sans confort, mais bon marché, soit dans les HLM.

Sources : * A. Gagnieux et C. Bourlier, 2007. - « Les Nord-Africains à Besançon de la Seconde Guerre Mondiale à 1999 ». *Les Nord-Africains à Besançon*. Ed° Ville de Besançon.

INSURRECTIONS EN ALGERIE FAITS DIVERS A BESANÇON EN 1955

« A Besançon, les Nord-Africains témoignent d'une regrettable agressivité ». Tel est le titre du *Comtois* du 18 juillet 1955. L'insurrection déclenchée à la Toussaint 1954 a des répercussions dans la ville : les divisions des Algériens entre les mouvements nationalistes rivaux provoquent des incidents tandis que les métropolitains s'inquiètent du sort de nos soldats et de la population d'origine européenne outre-Méditerranée.

« Jusqu'à présent les Nord-Africains logeant soit dans les casernes de Battant, soit à la Tour Carrée, hébergés par différents organismes municipaux, privés ou confessionnels n'avaient pas donné trop de soucis aux services de sécurité.

Mais voici que, soudainement, à l'instar des centres industriels importants, où la main-d'œuvre nord-africaine, quelque fois poussée par certaines agitations politiques, attaque manifestement les pouvoirs publics, les arabes témoignent d'une agressivité intempestive.

D'ores et déjà, nous espérons que des sanctions sévères seront prises à l'encontre des brebis galeuses que la majorité honnête des originaires d'Afrique du Nord réproouve vigoureusement. »

Le 23 août, *La République* évoque une « véritable bataille rangée entre Nord-Africains à Besançon ». Il est question de 150 participants. « Les antagonistes utilisèrent couteaux et gourdins ». « La véritable cause des affrontements serait une rivalité existant entre membres de tribus différentes ».

Le lendemain, le journal publie un article intitulé : « Faits locaux – Malgré de nombreuses attaques nocturnes Battant n'est pas et ne sera pas la Médina de Besançon – La sécurité des Bousbuts sera assurée ». Il y est question de « nombreuses agressions » de la part de Nord-Africains dont des habitants de Battant sont les victimes. Il est précisé qu'une délégation de 40 commerçants et habitants du quartier « est allée présenter ses doléances à la Préfecture » demandant que « les Nord-Africains soient logés dans un endroit moins populaire ». Conclusion du journal : « Nous ne voulons pas que soient mêlés à ces histoires les très nombreux Nord-Africains honnêtes et consciencieux travailleurs dont les chefs d'entreprise n'ont qu'à se louer. Paix aux paisibles ! Châtiments pour les méchants ! »

Sous le titre « Faits du jour – Une vaste opération de ratissage déclenchée contre les nord-africains de Besançon et de Sochaux », *Le Comtois* du 6 septembre évoque une spectaculaire intervention de la police faisant suite à la « répétition d'incidents qui avait déclenché une sorte de psychose, la ville baignait dans une atmosphère de peur généralisée ». Cinq « îlots » furent cernés : la Tour Carrée et les casernes voisines, la Tour de la Pelote et les casernes chemin du Fort Griffon et de Grand Charmont, les rues de Vignier et Marulaz, le baraquement des Ponts et Chaussées à Tarragnoz et le baraquement « français musulmans » de la gare de triage 600. Une centaine de « suspects » furent transférés à l'Hôtel de Police pour interrogatoire. Il s'agissait de neutraliser un « noyau d'agitateurs » et de « racketteurs » prélevant des cotisations de soutien aux insurgés nationalistes en Algérie.

Le 8 septembre, nouveau gros titre « Seconde opération de ratissage déclenchée dans le Doubs ».

Quatre « agitateurs notoires » sont expédiés à Alger par « avion cellulaire » étant inculpés d'attentat à la Sûreté intérieure de l'Etat.

Les 23 et 24 novembre 1955, *Le Comtois* publie deux aux titres sensationnels :



Le compte rendu expliquait qu'un Jurassien se rendant à son travail « remarqua une voiture engagée dans un pré et, à côté, un homme à demi assommé qui rampait sans pouvoir se lever ». La gendarmerie d'Arbois alertée recueillit le témoignage du blessé. Il déclara que deux Nord-Africains sous la menace d'un pistolet l'avaient agressé alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture, rue des Chaprais. « Les deux individus intimèrent au chauffeur l'ordre de les conduire à Lyon. Mais en cours de route ils le forcèrent à quitter la grande route pour prendre un modeste chemin. A l'arrivée dans un endroit désert, ordre

fut donné de stopper la voiture, et le conducteur fut alors tabassé et détroussé d'une importante somme d'argent qu'il détenait ».

En définitive, la prétendue victime d'une sauvage agression avait en réalité passé une nuit à jouer aux cartes avec des amis sans prévenir son épouse de cette absence. Craignant d'être fort mal reçu à son retour au domicile conjugal M. X, à la recherche d'un alibi, monta de toutes pièces une mise en scène. Il se rendit près d'Arbois, stoppa sa voiture, sortit, se frotta à des ronces qui lui griffèrent le visage et se posta au bord de la route pour attendre du secours. La gendarmerie ne mit que peu de temps à démonter le stratagème. Convaincue d'incohérences dans ses explications, la pseudo-victime passa aux aveux. Entre temps, une quarantaine de gendarmes de plusieurs brigades avaient été mobilisés pour rechercher les pseudo-agresseurs. La soi-disant victime fut inculpée « *d'outrages à agents de la force publique* ».

Sources : * N. Compard, 2002.- *L'image de l'Algérien dans la presse régionale – 1958 – 1962*. Université de Franche-Comté
* A. Tisserand, 2006.- *L'image de l'Algérien dans l'Est Républicain de 1962 à 1974*. Université de Franche-Comté
* F. Demougeot, C. Isabey, L. Martin, J. Pinard, 2007.- *Les Nord-Africains à Besançon*. Ville de Besançon

LORSQUE LA PRESSE COMTOISE RELATE LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE VIE DES NORD-AFRICAINS

1962 - 1974

Quelle place accorde la presse locale à tout ce qui concerne ceux qu'elle appelle les Nord-Africains puis, à partir de 1955, dans le contexte d'une guerre qui n'avoue pas son nom, les Algériens ? A la Libération, deux quotidiens à Besançon relatent l'actualité : *La République de Besançon* et *Le Comtois*. *L'Est Républicain* commence à s'implanter à Besançon à partir de 1951 et, à partir de 1962, est distribué dans 8 départements de l'Est de la France.

En 1950, la presse locale commence à parler des Nord-Africains du Pays de Montbéliard, pôle de concentration plus important que Besançon. Le 7 septembre, *Le Comtois* publie un bref article « *Violente manifestation des Nord-Africains à Montbéliard* ». Il est fait état d'un « *vent d'émeutes* » suite à la saisie par la police de 750 exemplaires du journal *L'Algérie libre*. Un rassemblement a lieu devant le commissariat qui subit un « *véritable siège* »... Le 8 septembre, le journal revient plus longuement sur cette affaire sous le titre :

A propos des incidents provoqués par les Nord-Africains

Ils sont 2.500. Sept cents d'entre eux sont actuellement au chômage. Tous vivent dans des conditions d'hygiène lamentable. [...] Les travailleurs sont parqués dans des locaux où ils sont jusqu'à 7 ou 8 couchant pêle-mêle. [...] Ils se plaignent amèrement d'être traités en parias. [...] Il serait souhaitable que l'inspection du travail surveille de très près les immigrations.

Un « *contrôleur social Nord-Africains* », affecté à Montbéliard, impose des améliorations à la société Peugeot : « *les "anciens dortoirs" ont été transformés en petites chambres de 6 ou 7 au maximum* ». Un « *comité d'accueil de la main-d'œuvre nord-africaine* » vient d'être mis sur pied sous le triple patronage des ministères du Travail, de l'Intérieur, de la Santé. Aucune référence n'est faite aux problèmes posés par l'exercice du culte musulman. Il est simplement indiqué qu'à Sochaux « *une cantine nord-africaine a été ouverte* » et qu'une « *boucherie nord-africaine est en cours d'installation* », ce qui traduit une volonté de prendre en compte les prescriptions rituelles de l'Islam. Nous avons donné les précisions sur le Pays de Montbéliard parce que les liens étaient nombreux entre Algériens qui se déplaçaient souvent entre le Nord Franche-Comté et Besançon.

Le 28 novembre 1951, *Le Comtois* sous le titre : « *Le problème des travailleurs Nord-Africains* » rend compte d'une communication du Préfet du Doubs concernant l'intervention des pouvoirs publics dans le Pays de Montbéliard pour améliorer les conditions de vie des travailleurs Nord-Africains. L'article est précédé d'un commentaire qui traduit une prise de conscience de graves injustices.

« *Où sont pour les Nord-Africains les heureux jours de la Libération où on acclamait à tout rompre la belle, la vaillante armée d'Afrique. [...] On les a souvent parqués, on les a laissés mourir de faim, de froid, de misère. La misère, c'est rôder dans la rue et coucher sous les ponts, avec plus que jamais la police à ses trousses. Si les Marocains et les Tunisiens jouissant d'un régime spécial (protectorat) pouvaient gagner la métropole et bénéficiaient en général d'une plus grande sympathie, les Algériens eux, étaient légalement Français. Aucune loi, aucun texte, aucun décret ne pouvait à aucun prix leur interdire de descendre du bateau ou de l'avion. Une fois en France, on connaît le drame.*»

L'article paru dans *Le Comtois* du 8 décembre 1951 est celui qui est le plus précis au sujet des conditions de vie. Le Préfet se déplace lui-même et des mesures concrètes sont prises, même si elles sont de portée modeste.

« Une vive émotion a été provoquée par les lamentables conditions de vie des ouvriers nord-africains travaillant actuellement sur les voies ferrées. Au mois d'août 1951 la Compagnie continentale des travaux publics a été chargée d'effectuer d'importants travaux sur les voies. Elle a engagé pour cela, outre un certain nombre d'ouvriers métropolitains, une soixantaine d'Algériens. Les Nord-Africains ont pour habitude de consacrer à leur nourriture, à leur logement, à leur entretien une infime partie de leur salaire et d'envoyer le reste en Afrique du Nord, où les sommes s'accumulent et permettront au retour d'acquérir des terres et du bétail. Ils expédient les trois quarts de leur salaire et vivent avec le reste. Le logement, ils ne le conçoivent que gratuit. La Compagnie a fourni des baraques, appartenant à la SNCF et situées sur l'ancienne gare de triage à la Butte. Le froid est venu. On a installé dans chaque baraque un poêle... Pour ne pas acheter de combustible, ils ont brûlé les planches et même les paillasses, si bien qu'ils couchent actuellement sur la terre. Pour la même raison d'économie, ils ne mangent que du pain et boivent de l'eau. A l'origine, ils étaient environ 60, mais beaucoup de leurs coreligionnaires, employés dans d'autres entreprises et eux-mêmes sans abri, vinrent les rejoindre ».

« On ne peut s'empêcher d'être ému par la situation de ces malheureux accroupis autour d'un brasero qui crache sa fumée dans la baraque où l'air devient ainsi irrespirable. La sous-alimentation a facilité le développement des affections pulmonaires et quatre en sont atteints. Un cinquième a une épaule démise. Aucun d'eux, cependant, ne consentait à se laisser soigner, et naturellement moins encore à être hospitalisé. M. le Préfet prit alors une décision énergique. Une ambulance fut appelée. On y déposa les cinq malades et malgré leurs protestations on les conduisit à l'hôpital. Des mesures ont également été prises pour le logement. Une baraque en ciment qui se trouve sur un terrain SNCF à la Mouillère va être aménagée. L'autorité militaire a très obligeamment offert de fournir 40 lits en fer et 80 paillasses. Mais ce n'est là qu'une solution provisoire car il existe à Besançon 150 autres Nord-Africains employés par d'autres entreprises et qui couchent on ne sait où. Il n'est pas douteux qu'ils envahiront prochainement les baraques évacuées de la Butte et un nouveau problème se posera. »

Le 8 février 1952, *Le Comtois* inaugure une enquête consacrée aux « Nord-Africains en France » qui comportera pas moins de 8 longs articles. L'auteur, Michel Collinet, militant syndicaliste enseignant, ayant publié notamment un « Essai sur la condition ouvrière (1900-1950) », décrit une situation globale sans évoquer les dimensions locales de la question traitée.

- 8 février : « *Le drame des Nord-Africains transplantés, c'est qu'il n'a pas de toit et pas toujours du travail* »
- 9 février : « *C'est la famine qui pousse les Nord-Africains vers la métropole* »
- 11 février : « *Entre le travail et la déchéance - Le Nord-Africain, même quand il travaille, reste dans cette marge où le prolétaire et le gueux se confondent* »
- 12 février : « *La nuit d'un clandestin - Sans argent, sans papiers, c'est chez un compatriote que le Nord-Africain trouvera le plus souvent une paillasse et un bol de soupe* »
- 13 février : « *Les privilèges de la misère - Lorsque le Nord-Africain réussit à obtenir un emploi stable et un foyer, il ne veut plus retourner dans son pays* »
- 14 février : « *La tuberculose décime les travailleurs algériens - Promiscuité, sous-alimentation, travail malsain* »
- 15 février : « *Le travailleur Nord-Africain n'est pas protégé contre la tuberculose - Insuffisance de la prévention et des soins de convalescence font de l'Algérien de la métropole une proie facile pour le fléau* »
- 16 février : « *Problème n° 1 : créer des écoles en Afrique du Nord - Moins de 10 % des enfants d'Algérie bénéficient de l'instruction primaire* »

Le 31 mars, *Le Comtois* publie une réponse du Préfet à une lettre de Jean Minjot qui lui avait demandé « des éclaircissements sur les conditions de travail et le logement des Nord-Africains employés à Besançon par l'Entreprise continentale de travaux publics ». Le Préfet indique qu'il a obtenu la mise à disposition des ouvriers « d'un local en dur et des wagons désaffectés dans l'enceinte de la Mouillère en attendant la construction d'un centre d'accueil ». Mais où placer le Centre d'accueil des Nord-Africains ? Le 30 juillet 1952, *La République* rend compte des débats du conseil municipal : si tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faut faire quelque chose, les élus se heurtent à des réticences des habitants des quartiers où une implantation est projetée.

« Plusieurs conseillers précisent que la population est effrayée, sans raison précise, de l'établissement de ce centre d'hébergement. Cet état d'esprit est un peu injustifié. Le conseil demande que les services municipaux étudient la question et offrent un terrain. [...] Le conseil a voté récemment l'achat d'une baraque devant être installée quelque part à Besançon afin de servir de Centre d'accueil aux Nord-

Africains. La question principale est de savoir s'il existe un emplacement propice, or on n'en voit guère et un projet a déjà suscité de vives réclamations de la part des habitants du quartier choisi ».

En novembre 1952, *Le Comtois* fait état des travaux en cours. Il estime que les Algériens considèrent comme « *l'entrée dans un paradis, l'occupation du baraquement de la gare de triage* » et affirme « *qu'il est juste de se préoccuper du sort de ceux qui ont versé l'impôt du sang à la France* » et quelques précisions :

« *L'hiver dernier, c'est dans des wagons à bestiaux que les Algériens se réfugiaient. Autour du feu que quelques cheminots avaient allumé, place leur était faite. Mais comme de grands enfants intimidés par la présence de blancs dont pourtant ils sont les compatriotes, les Algériens continuaient à grelotter dans l'ombre et le froid plutôt que de s'approcher du feu.*

La baraque en bois fait 18 mètres de long, six de large, soit 100 m2. Elle est assez haute pour permettre des couchettes superposées. [...] On ne prévoit pas d'imposer un loyer. Ouvrir ce centre, c'est peut être une façon d'expurger la ville d'éléments que l'on juge à tort indésirables. Mais ce n'est pas en obligeant l'Algérien à vivre en marge de la société française qu'on lui permettra de mieux s'adapter à nos usages et de rendre les services qu'une France plus généreuse est en droit d'attendre de lui ».

Enfin, le travail patient des bénévoles qui ont œuvré pour la réalisation du centre d'hébergement arrive à son terme. Le bâtiment de l'avenue Clémenceau peut loger 250 travailleurs. Parlant au nom de l'association d'accueil, l'abbé Chays déclare : « *Ce jour, nous l'attendions depuis 5 ans. Enfin, le scandale des casemates est terminé où rien n'y manquait : le froid, la boue, l'obscurité, la vermine* ». « *Au nom de ses camarades nord-africains, M. Hamiar se fait l'interprète de la gratitude des bénéficiaires de cette réalisation* ». Enfin, Jean Minjoz annonça que « *dimanche prochain serait servi aux Nord-Africains de Besançon un couscous offert par la Ville* ».

Le 3 septembre, *La République* avait publié un article intitulé « *Opération feu de joie au haut de Battant* ». Il s'agissait de la destruction, décidée par la municipalité, du baraquement installé en haut de Battant, qui avait servi d'abri aux Nord-Africains avant l'ouverture du Centre. Le reportage précise que « *le feu fit sortir d'énormes rats* »...

Il est juste de rappeler que parmi ceux qui avaient œuvré pour la construction du Centre, nombreux étaient les militants qui n'entendaient pas seulement faire une bonne action, mais qui voulaient lutter contre un système d'exploitation particulièrement injuste.

Le 2 janvier 1957, *Le Comtois* publie un article suivant sous le titre « *Le Nouvel An au Centre nord-africain* » : « *Le Nouvel An au centre nord-africain selon une tradition maintenant établie et qui remonte au 1er janvier 1954. M. Minjoz, maire de Besançon¹², a présenté les vœux du Conseil Municipal et de la Municipalité aux travailleurs nord-africains. Cette cérémonie consistait en une tournée aux différents points d'hébergement : la Tour Carrée, les baraquements des Ponts et Chaussées, la Casemate de Tarragnoz, la Casemate du triage et le Centre d'accueil. Après quoi, il a offert le thé de l'amitié.* »

Cette tradition, sans doute née à l'initiative de l'adjoint Huot, s'est poursuivie jusqu'à la fermeture du Centre d'accueil en 1989.

1962 est l'année des accords d'Évian et de l'indépendance. Dans la phase ultime des négociations, les tensions s'exaspèrent, comme le démontre ce titre d'article paru dans *L'Est Républicain* du 27 janvier 1962 : « *Faits et méfaits – Rafle dans les milieux nord-africains rue Vignier* ». Quatre jours plus tard, nouveau titre « *En décapitant l'organisation bisontine FLN la police aura évité deux assassinats* ». En février, la répression s'intensifie. Titre du 16 : « *17 Nord-Africains de la région de Sochaux, Belfort, Besançon, condamnés à Dijon pour atteinte à la sûreté de l'Etat* ». Le 18 mars 1962, les accords d'Évian sont signés. Des initiatives sont prises pour tisser des liens entre les deux rives de la Méditerranée. Le 18 mai, annonce de la création à Besançon d'un « *Front de solidarité et d'amitié* ». Il a pour but de « *venir en aide aux musulmans d'Algérie* ». Son siège est à la Cité universitaire. Le 4 juillet, l'Algérie est devenue indépendante. C'est un franc-comtois, M. Jean Marcel Jeanneney qui est nommé premier ambassadeur de France auprès de la Nouvelle République. 200 algériens se réunissent au Centre nord-africain, avenue Clémenceau pour célébrer l'événement. Le bâtiment est décoré de guirlandes aux couleurs du nouvel État. Ce jour-là, nombre de travailleurs ne sont pas allés travailler. L'un d'eux déclare : « *C'est comme vous pour le 14 juillet* ».

Entre 1962 et 1974, l'image de l'Algérien véhiculée par *L'Est Républicain* est fluctuante et multiple. Elle est avant tout façonnée au rythme des événements, en suivant les tendances de la majorité. *L'Est Républicain* peut apparaître, tout à la fois, comme le guide et le reflet des opinions de ses lecteurs.

12 - Député-maire mais aussi membre du gouvernement en qualité de Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité sociale

L'annonce des résultats du Référendum est décrite en soulignant l'hystérie des populations et le vacarme provoqué à cette occasion. A l'indépendance de l'Algérie, les populations sont présentées avec condescendance, bienveillance et parfois mépris. Les populations musulmanes sont moquées et *L'Est Républicain* véhicule l'image arriérée de la femme musulmane. Les problèmes économiques et politiques rencontrés par la toute nouvelle nation sont utilisés pour distiller la nostalgie de l'Algérie française. Depuis le départ des Français, les Algériens sont décrits comme incapables de reprendre les exploitations et les anciens emplois de ceux-ci. L'image d'une nation sous-développée, l'exotisme de l'Algérie disparaissent pour laisser place à une image de sous-développement et de délabrement total en contraste avec le rayonnement français.

Dans les années soixante, *L'Est Républicain* n'approuve pas la coopération franco-algérienne, souligne l'état de délabrement du pays. L'Algérie est donc présentée comme un pays sous développé qui a sans cesse besoin de la France.

Entre 1962 et 1963, *L'Est Républicain* décrit les sévices, tortures et massacres de Harkis et une série de trois articles est consacrée aux conditions d'hébergement des Harkis en France (camps de Rivesaltes,...). L'accueil des Pieds Noirs largement vanté : l'Est Républicain relate l'actualité bisontine en décrivant le dégagement de terrains pour les logements et la scolarisation des enfants dans les nouveaux locaux. *L'Est Républicain* relate les diverses dispositions prises : protection de l'armée, aide des associations et du gouvernement, ... Pour *L'Est Républicain*, tout est prêt (article de juillet 1962). En novembre 1965, *L'Est Républicain* ressent le besoin de montrer les Français de la métropole compréhensifs et dévoués envers leurs compatriotes.

Les faits divers relatés sont révélateurs du contenu de la pensée des individus. Les Algériens commettent des fautes et des délits largement présents dans *L'Est Républicain* dès 1963-1964. Les Algériens sont perçus comme voleurs et menteurs, niant leurs fautes, comme des lâches qui s'en prennent aux plus faibles. Photos à l'appui, les Algériens sont délinquants et/ou liés à la pègre.

Dans les années soixante-dix, toutes les références à la Guerre d'Algérie sont occultées. Jamais la Guerre d'Algérie n'a fait l'objet d'aucun grand reportage. Les différences culturelles entre Français de la métropole et Pieds Noirs s'estompent. Les Pieds Noirs s'attirent la sympathie en raison de leur intégration rapide et leurs origines françaises sont régulièrement rappelées par les journalistes de *L'Est Républicain*. Un article de 1965 rappelle même qu'« Enrico Macias chante *« aussi pour les basques, les bretons, les corses, ... »*».

Entre 1971 et 1973, *L'Est Républicain* porte son attention sur le phénomène d'immigration et s'intéresse aux conditions de vie et de travail des étrangers en France. L'Algérien est considéré comme un travailleur comme les autres, est englobé dans la masse des travailleurs immigrés. Les immigrés, quelle que soit la nationalité, représentent une main-d'œuvre exploitée, vivant dans des logements insalubres et dans l'indifférence totale des Français.

Sources : * N. Compard, 2002.- *L'image de l'Algérien dans la presse régionale - 1958 - 1962*. Université de Franche-Comté
* A. Tisserand, 2006.- *L'image de l'Algérien dans l'Est Républicain de 1962 à 1974*. Université de Franche-Comté
* F. Demougeot, C. Isabey, L. Martin, J. Pinard, 2007.- *Les Nord-Africains à Besançon*. Ville de Besançon

LES ALGERIENS A SAINT-CLAUDE

1964

Le 17 mai 1964, la ville de Saint-Claude, dont le maire est le député MRP Louis Jaillon, inaugure le nouveau centre nautique du Martinet, dont le règlement intérieur contenait un paragraphe de quatre lignes ainsi rédigé :

« *Ressortissants algériens : les ressortissants algériens ne sont admis au Centre nautique que sur présentation préalable au secrétariat de la mairie d'un certificat médical, garant de leur bonne santé et de leur carte d'identité.* »

Immédiatement un tract intitulé « *Racisme ?* » est co-signé par l'archiprêtre de la cathédrale de Saint-Claude, de militants politiques du PCF, de la SFIO, du PSU, des syndicats CGT, CFDT, FO, SNI, de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'Union des femmes françaises.

Saint-Claude compte depuis longtemps, un bon nombre de travailleurs immigrés et certains ont fait souche en épousant des Saint-Claudiennes. Ils vivent alors dans des situations sanitaires précaires.

L'Ambassade d'Algérie à Paris, proteste : « *Cette mesure raciste et rétrograde soulève l'indignation des Algériens et de tous ceux qui pensaient qu'étaient à jamais révolues des mesures qui ont fait la honte d'une triste époque* ».

Le consul général d'Algérie est chargé de rencontrer le maire auprès duquel il a « *protesté énergiquement* » et l'Amicale des Algériens de Saint-Claude « *n'a jamais approuvé une institution d'un caractère raciste notoire* ».

Face au tollé, le maire de Saint-Claude s'explique dans le *Bien public* du 30 mai 1964 :

« *Les ressortissants algériens vivent ici comme ils le peuvent, du reste comme partout dans des conditions plus ou moins bonnes. Le travail les attire à Saint-Claude. Ils font toutes sortes de travaux... du moins ceux qui travaillent. La mesure que j'ai prise n'est pas définitive : elle tend à protéger la population au point de vue hygiène (je parle des personnes fréquentant la piscine) en attendant que tous les Algériens, comme les autres étrangers, soient munis d'une carte sanitaire et qu'ils aient été contrôlés* ».

Finalement, le maire semble faire marche arrière : « *Si une famille d'Algériens se présente au contrôle de la piscine, ses membres entreront, car j'ai donné des consignes au gardien concernant les ressortissants dont je peux répondre du bon état sanitaire. C'est faux que nous ayons laissé entrer une Européenne mariée à un Algérien ainsi que ses enfants et que nous ayons interdit l'accès de la piscine au père* ».

En juillet, le conseil municipal décide, sous la pression générale, d'annuler une mesure aussi discriminatoire que désobligeante. Le paragraphe est purement et simplement supprimé au cours du mois de juillet.

Sources : * C. Marques, 2004.- « Piscine interdite aux Algériens sans certificat médical et carte d'identité ». *Le Bien Public*, 19 janvier 2004

1975

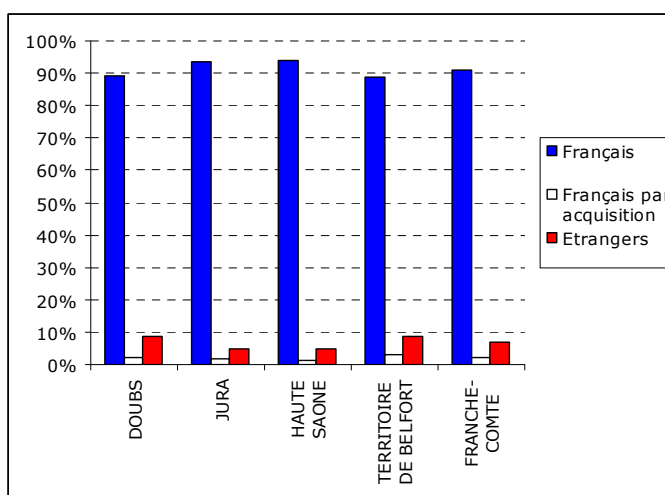
UNE ANNEE CHARNIERE

En Franche-Comté, 1975 marque le cap du million d'habitants (1.060.850 habitants soit 2% de la population française). Le Jura et la Haute-Saône reprennent leur marche en avant ; le Territoire de Belfort et le Doubs connaissent un bel essor grâce à un solde migratoire positif (dû surtout à un afflux d'étrangers). Cependant, le tiers de la population comtoise se rassemble à Besançon (126.000 habitants), à Belfort (75.000) et dans le District Urbain du Pays de Montbéliard (137.000) au détriment des montagnes, de la Porte de Bourgogne, des zones sous-vosgiennes et de la vallée du Doubs.

En 1975, la Franche-Comté compte 1.060.850 habitants répartis :

1975		DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE COMTE	FRANCE
POPULATION TOTALE	Français	419 790	224 880	207 090	113 275	965 035	49 106 713
	Français par acquisition	10 855	4 160	3 055	3 765	21 835	
	Etrangers	41 200	11 505	10 370	10 905	73 980	
TOTAL		471 845	240 545	220 515	127 945	1 060 850	52 546 349

1975	Français	Français par acquisition	Etrangers
DOUBS	88,97%	2,30%	8,73%
JURA	93,49%	1,73%	4,78%
HAUTE SAONE	91,91%	1,39%	4,70%
TERRITOIRE DE BELFORT	88,53%	2,94%	8,52%
FRANCHE-COMTE	90,97%	2,06%	6,97%
FRANCE	93,45%		6,55%



Les 73.980 étrangers vivant en Franche-Comté sont majoritairement Portugais (23,13%), Algériens (22,71%), Italiens (14,28%) et Marocains (10,58%). De 1945 à 1975, ces origines étaient déjà parmi les quatre premières en Franche-Comté.

1975 ETRANGERS	DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE-COMTE	
TOTAL CEE	6 455	1 945	1 065	1 875	11 340	15,79%
dont Allemands	300	60	145	115	620	0,86%
dont Belges	75	80	20	5	180	0,25%
dont Italiens	5 930	1 745	875	1 710	10 260	14,28%
Algériens	9 775	1 910	985	3 645	16 315	22,71%
Espagnols	3 115	925	480	910	5 430	7,56%
Marocains	3 715	1 185	1 810	890	7 600	10,58%
Polonais	570	100	195	85	950	1,32%
Portugais	7 795	3 595	3 930	1 290	16 610	23,13%
Suisses	1 365	425	370	350	2 510	3,49%
Tunisiens	745	225	145	175	1 290	1,80%
Turcs	2 210	920	630	450	4 210	5,86%
Yougoslaves	4 045	115	560	850	5 570	7,75%
TOTAL	39 790	11 505	10 370	10 905	71 825	100,00%

Cependant, les populations portugaises deviennent très majoritaires dans le recensement de 1975. Les Italiens perdent leur hégémonie historique ; Algériens, Tunisiens et Marocains, populations étrangères nord-africaines, représentent ensemble 35% de la population comtoise.

Le recensement de 1975 enregistre aussi l'arrivée progressive des populations étrangères turques et yougoslaves et fait apparaître une répartition plus équilibrée.

En 1975, les étrangers comtois sont à 18,74% contremaîtres, ouvriers qualifiés, apprentis ouvriers, et à 72,09% ouvriers spécialisés et manœuvres.

Les femmes, moins nombreuses à travailler, sont employées (9,46%), ouvrières spécialisées ou manœuvres (69,47%).

Dans le Doubs, 74,03% des étrangers et 70,42% des étrangères sont ouvriers spécialisés et manœuvres ; ces postes sont occupés, dans le Jura, par 71,74% des hommes et 71,54% des femmes, en Haute-Saône, par 72,64% des étrangers et 72,25% des étrangères, enfin dans le Territoire de Belfort, par 64,70% des hommes et 58,45% des femmes.

FRANCHE-COMTE	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons de l'industrie et du commerce	Professions libérales et cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Contremaîtres, ouvriers qualifiés, apprentis ouvriers	Ouvriers spécialisés et manœuvres	Mineurs, marins et pêcheurs	Gens de maison et femmes de ménage	Autres personnels de service	Autres catégories d'actifs	TOTAL DES ACTIFS
TOTAL	220	390	865	270	330	1 035	5 770	25 045	20	360	390	255	34 950
dont HOMMES	200	380	815	220	240	485	5 460	21 005	20	20	220	70	29 135
dont FEMMES	20	10	50	50	90	550	310	4 040	0	340	170	185	5 815

En 1975, ces étrangers occupent majoritairement des emplois dans l'industrie des biens d'équipement (39,38%), dans le bâtiment, le génie civil et dans le secteur agricole (26,24%). Les étrangères, quant à elles, se retrouvent aussi dans l'industrie de biens d'équipement (33,73%) et 21,85% dans les industries de biens de consommation courante.

FRANCHE-COMTE	Agriculture, Sylviculture et pêche	Industries agricoles et alimentaires	Production et distribution d'énergie	Industrie des biens intermédiaires	Industrie des biens d'équipement	Industrie des biens de consommation courante	Bâtiment, génie civil et agricole	Commerce	Transports et télécommunications	Services marchands	Autres activités	TOTAL
TOTAL	570	515	20	3 925	13 120	4 620	7 545	1 010	310	1 325	1 150	34 110
dont HOMMES	525	370	20	3 120	11 260	3 415	7 505	720	285	860	515	28 595
dont FEMMES	45	145	0	805	1 860	1 205	40	290	25	465	635	5 515

Une analyse département par département permet d'affiner ces remarques immédiates : dans le Doubs, les étrangers et étrangères travaillent principalement dans les industries de biens d'équipement (respectivement 52,45% et 46,10%). Dans le Jura, 32,59% des étrangers sont salariés dans le bâtiment, le génie civil et agricole alors que les étrangères sont à 33,33% dans les industries de biens de consommation courante. En Haute-Saône, 33,61% des hommes et 40,74% des femmes étrangères œuvrent dans les industries de biens de consommation courante. Dans le Territoire de Belfort, 41,04% des étrangers se rencontrent dans les industries de biens d'équipement, 20,89% des étrangères dans les industries de biens intermédiaires et 20,89% dans celles de biens d'équipement.

Ces conclusions sont bien entendu à lier aux composantes industrielles locales¹³. Par exemple, la forte présence des salariés dans l'industrie de biens d'équipement s'explique, dans le Doubs et dans le Terri-

13 - Industries de biens de consommation : activités dont le débouché "naturel" est la consommation finale des ménages : habillement et cuir; édition, imprimerie, reproduction; pharmacie, parfumerie, entretien; équipements du foyer - Industries de biens d'équipement : activités de production de biens durables servant principalement à produire d'autres biens : construction navale, aéronautique et ferroviaire; équipements mécaniques; équipements électriques et électroniques - Industries des biens intermédiaires : activités qui produisent des biens le plus souvent destinés à être réincorporés dans d'autres biens ou qui sont détruits par leur utilisation pour produire d'autres biens : produits minéraux; textile; bois et le papier; chimie, le caoutchouc et les plastiques; métallurgie et la transformation des métaux; composants électriques et électroniques. L'activité de construction est essentiellement une activité de mise en oeuvre ou d'installation sur le chantier du client et qui concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la réparation ou la maintenance : bâtiment, travaux publics. La sous-traitance de spécialité est une pratique courante dans ce secteur.

toire de Belfort, par les nombreuses entreprises sous-traitantes produisant les produits électriques et électroniques nécessaires, entre autres, à l'industrie automobile. En Haute-Saône, les nombreuses entreprises d'ameublement, industries de bien de consommation courante, embauchent des étrangers (33,61% des hommes et 40,74% des femmes étrangères).

**ARMAND GATTI
A MONTBELIARD
EN 1975**

« LE LION, SA CAGE ET SES AILES »

Au début de l'année 1975, le Centre d'animation culturelle de Montbéliard invite Armand Gatti à créer une oeuvre en collaboration directe avec la population de la ville.

Armand Gatti observe Montbéliard, deuxième concentration ouvrière de France, dominée par Peugeot. La ville héberge près de 10 000 émigrés pour une population de 35 000 habitants. Montbéliard lui apparaît comme une "ville schizophrène", peuplée de personnes dont les parcours et les langues divergent. Une ville comme une Tour de Babel. L'hypothèse première : "un film, le vôtre" - ou l'histoire d'une ville racontée par ses habitants - devient une histoire des habitants dont le lien commun est l'exil. Un film réalisé en collaboration étroite avec les travailleurs migrants. Dans la mesure où Montbéliard s'avère une nébuleuse aux multiples nationalités, Armand Gatti propose à chaque communauté d'écrire son scénario, de donner sa propre vision de Montbéliard.

Accompagné d'Hélène Chatelain et de Stéphane Gatti, il se propose de transformer les paroles en images. La vidéo fournit le matériel à la mesure de ces exigences. Les immigrés ont pris la parole, ils sont filmés au sein de l'usine, mais aussi dans la rue et chez eux. Une immigration qui se personnalise et retrouve son identité. Armand Gatti ne travaille pas sur les collectivités. « *Le lion, sa cage et ses ailes* » forme une sorte d'épopée quotidienne sous l'apparence de visages qui apparaissent avec des noms et des prénoms. Des individus sur lesquels le passé a laissé ses empreintes (la marque de l'histoire, de la guerre...).

L'ensemble de la vidéo comprend six films entrecroisés et superposés, un prologue et un épilogue. 90 heures de bandes vidéo ont été enregistrées en 6 mois. Armand Gatti abandonne l'idée de réaliser un film d'une heure et demie qu'il construirait lui-même et, du coup, rejette l'idée de faire un "film d'auteur". L'équipe décide de faire trois films puis six, puis sept, enfin un par nationalité :

- Le 1er Mai (polonais),
- Arakha (maghrébin),
- Oncle Salvador (espagnol),
- La Difficulté d'être géorgien (géorgien),
- La Bataille des trois P (yougoslave),
- Montbéliard est un verre (italien).

En dépit de nouvelles résistances, Armand Gatti obtient l'aide du Fonds d'action sociale et du Fonds d'intervention culturelle de la Ville et l'aide de l'INA. Comme les pièces théâtrales d'Armand Gatti mêlent contexte historique et transposition imaginaire, ces films racontent un quotidien où se greffent des imaginaires qui eux-mêmes sont commentés. Les films s'élaborent sur des répétitions et des correspondances d'une communauté à l'autre. Chacun tourne autour d'un point nodal, les papiers d'identité de Mijailovic Radovan, l'oncle Salvador et ses images de la guerre d'Espagne, la sculpture de Charles et la mémoire de Severian, la danse et la couleur du groupe polonais, la chanson du ramadan, la photo de Gramsci. Pour autant, chaque oeuvre reste à l'image de Montbéliard, une nébuleuse schizophrène qui se déploie à travers la culture des émigrants et la vision poétique d'Armand Gatti. Chaque film contient plusieurs films.

« Ça parle des ouvriers et c'est pas populiste, ça parle des immigrés et c'est pas misérabiliste, ça parle de batailles mais c'est sans bonnes causes, ça dit des souffrances mais c'est pas sermonneur, cauteleux, pleurnichard et, sans unanimité, ça parle communauté, partage, fraternité, union, bref ça parle des pauvres mais c'est plein de rimes riches, de refrains, d'échos lumineux, de couleurs voyageuses, de tempêtes essuyées avec des arcs-en-ciel. »

Sources : * Entretien avec Armand Gatti : *Le Lion, sa cage et ses ailes*, J.-P. Fargier, *Cahiers du Cinéma*, n° 285, février 1979

L'IMMIGRATION RECENTE 1975 A NOS JOURS

Après 1975, l'accroissement de la population se tasse. La fin du baby-boom coïncide avec la crise économique et l'arrêt des politiques d'attraction migratoire. Cela se ressent particulièrement dans le Doubs et le Territoire de Belfort. En Haute-Saône, la population recommence même à baisser dès 1982.

En 1999, 1.117.257 personnes vivent en Franche-Comté, soit le niveau démographique le plus élevé qu'ait connu cette région. Parmi les quatre départements qui la composent, le plus peuplé est le Doubs avec 499.162 habitants, suivi par le Jura (250.925), la Haute-Saône (229.786) et le Territoire de Belfort (137.384) :

1999		DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE-COMTE	FRANCE
HOMMES	Français de naissance	221 475	114 072	106 850	61 148	503 545	
	Français par acquisition	9 191	2 982	2 620	2 747	17 540	
	Etrangers	13 911	6 203	4 362	4 299	28 775	
FEMMES	Françaises de naissance	231 673	118 676	109 369	62 327	522 045	
	Françaises par acquisition	10 561	3 460	2 881	3 165	20 067	
	Etrangères	12 351	5 532	3 704	3 698	25 285	
TOTAL	Français de naissance	453 148	232 748	216 219	123 475	1 025 590	91,8%
	Français par acquisition	19 752	6 442	5 501	5 912	37 607	3,4%
	Etrangers	26 262	11 735	8 066	7 997	54 060	4,8%
	TOTAL	499 162	250 925	229 786	137 384	1 117 257	100%

Régionalement, les étrangers les plus représentés en 1999 sont Marocains, Turcs, Algériens et Portugais, des nationalités que l'on retrouve fortement durant toute cette période.

	DOUBS	JURA	HAUTE-SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE-COMTE	FRANCE
Espagnols	809	291	157	276	1 533	2,84%
Italiens	2 059	615	357	613	3 644	6,74%
Portugais	3 040	2 391	1 460	621	7 512	13,90%
Autres Union Européenne	758	357	406	293	1 814	3,36%
Algériens	4 802	1 141	673	2 054	8 670	16,04%
Marocains	4 932	2 562	2 762	1 135	11 391	21,07%
Tunisiers	550	182	67	125	924	1,71%
Turcs	4 018	2 954	1 081	1 728	9 781	18,09%
Autres étrangers	5 294	1 242	1 103	1 152	8 791	16,26%
TOTAL	26 262	11 735	8 066	7 997	54 060	100%

Ces quatre nationalités se répartissent différemment dans les quatre départements :

DOUBS	JURA	HAUTE SAONE	TERRITOIRE DE BELFORT
Marocains 18,78%	Turcs 25,17%	Marocains 34,24%	Algériens 25,68%
Algériens 18,28%	Marocains 21,83%	Portugais 18,10%	Turcs 21,61%
Turcs 15,30%	Portugais 20,37%	Turcs 13,40%	Marocains 14,19%
Portugais 11,58%	Algériens 9,72%	Algériens 8,34%	Portugais 7,77%

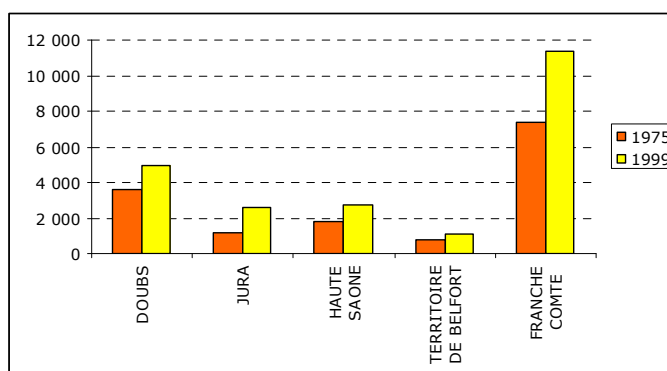
Les immigrés originaires du Maghreb se retrouvent surtout autour des pôles de Belfort et de Montbéliard, tandis que la région de Saint-Claude est marquée par une forte implantation turque mais aussi laotienne.

LA POPULATION ETRANGERE MAROCAINE 1975 A NOS JOURS

En 1990 tout comme en 1999, fruit d'une immigration récente allant de la fin des années 70 au milieu des années 80, la communauté marocaine est la première nationalité étrangère en Franche-Comté.

En 1954, les 91 Marocains recensés sont principalement concentrés sur le Doubs et représentent 0,8% des Marocains en France, en 1962 - 1% et en 1968 - 0,8% à nouveau. A partir de 1973, nous l'avons déjà évoqué, les Marocains franc-comtois représentent 2,4% des Marocains en France. Cette progression se stabilise en 1975 autour de 2,3%, reprend en 1982 avec 2,8% pour enfin retomber à 1,5% en 1990. 1,5% de la population marocaine en France mais 25% de la population étrangère comtoise !

	TOTAL		
	1975	1999	Evolution
DOUBS	3 616	4 932	+ 26,69%
JURA	1 158	2 562	+ 54,80%
HAUTE SAONE	1 802	2 762	+ 34,76%
TERRITOIRE DE BELFORT	816	1 135	+ 28,10%
FRANCHE COMTE	7 392	11 391	+ 35,11%



En 1990, la population marocaine franc-comtoise est principalement masculine et jeune : 43% a moins de 15 ans, 53% moins de 19 ans. Ces caractéristiques se retrouvent localement. Ainsi dans le Doubs, 22% des étrangers sont Marocains, 60% ont moins de 24 ans et ici peut être noté un léger excédent masculin. Dans le Jura, 25% des étrangers sont Marocains, 41% ont moins de 24 ans avec ici aussi un léger excédent masculin. En Haute-Saône, 37% des étrangers sont Marocains (plus fort taux régional), 44% ont moins de 14 ans, 56% moins de 19 ans et ici peut être noté un large excédent masculin. Enfin, dans le Territoire de Belfort, 18,5% des étrangers, seulement, sont Marocains ce qui place cette communauté derrière celle des Algériens, 50% des Marocains ont moins de 19 ans et on note un gros excédent masculin.

Cette population marocaine est assez bien répartie spatialement même si sur les marges Nord-Ouest / Centre-Est de la Région, les concentrations sont importantes (rappelons que ce phénomène n'est pas propre à cette population mais correspond plutôt à une concentration industrielle forte et gourmande en main-d'œuvre). Les grands pôles de présence marocaine sont donc

- le Nord-Est de la Région, plus précisément le triangle District Urbain du Pays de Montbéliard – Belfort – Saint Loup-sur-Semouse :
 - Belfort – 1.076 Marocains soit 2% de la population totale et 19% de la population étrangère ;
 - Canton de Montbéliard – 2.612 Marocains soit 13% de la population totale et 37% de la population étrangère ;
 - Saint Loup-sur-Semouse – 1.320 Marocains soit 8% de la population totale et 68% de la population étrangère ;
- Besançon avec 2.101 Marocains soit 1,7% de la population bisontine totale et 19% des étrangers bisontins ;
- la « Montagne Jurasienne » – les 6 cantons de Saint-Claude, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Morez, Champagnole, Moirans en Montagne, Les Planches-en-Montagne avec 1.544 Marocains soit 2 à 4% de la population totale.

Ces Marocains sont principalement des ouvriers proches des lieux de production : par exemple, bon nombre des Marocains domiciliés à Saint-Loup-sur-Semouse travaillent dans les Etablissements Parisot, fabrique de meubles.

Là où le nombre de Marocain est important –c'est-à-dire sur les villes de Besançon et Belfort-, ils ne représentent pas une part élevée au sein de la population totale ou de la population étrangère ; en revanche, là où le nombre de Marocains est faible, ils représentent une part très importante du nombre des étrangers voire quelque fois une part quasi exclusive.

LA POPULATION ETRANGERE TURQUE

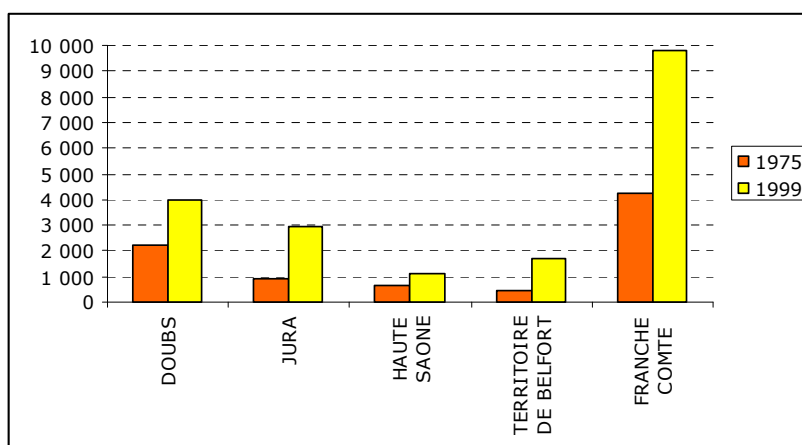
1975 A NOS JOURS

En 1965, la France est l'un des derniers pays à signer un accord d'échange de main-d'œuvre avec la Turquie suivant la demande du patronat souhaitant diversifier l'origine de ses travailleurs étrangers.

En 1990, la répartition géographique des Turcs en France fait apparaître une forte concentration en Alsace-Lorraine-Franche-Comté : 30% de la population originaire de Turquie réside dans ces régions.

	HOMMES		FEMMES		TOTAL		
	1975	1999	1975	1999	1975	1999	Evolution
DOUBS	1 855	2 111	380	1 907	2 235	4 018	+ 44,4%
JURA	700	1 523	220	1 431	920	2 954	+ 68,8%
HAUTE - SAONE	455	574	195	507	650	1 081	+ 39,9%
TERRITOIRE DE BELFORT	310	900	150	828	460	1 728	+ 73,4%
FRANCHE - COMTE	3 320	5 108	945	4 673	4 265	9 781	+ 56,4%

En 1999, ils représentent, dans la région Franche-Comté, 18,09% de la population étrangère alors qu'en 1990, ils ne représentaient que 14,9% des étrangers comtois. Entre 1975 et 1999, la population étrangère turque augmente considérablement. Son implantation est particulièrement intéressante : cette population investit des territoires inhabituels cassant ainsi le schéma relevé précédemment d'une immigration cantonnée massivement au Doubs et au Territoire de Belfort. Cette immigration turque s'installe bien entendu dans le Territoire de Belfort (+73,4% entre 1975 et 1999) mais s'établit aussi dans le Jura (+68,8% entre 1975 et 1999) avant d'aménager dans le Doubs (+44,4% entre 1975 et 1999) et la Haute-Saône (+39,9% entre 1975 et 1999).



UNE FAMILLE TURQUE A ARINTHOD

M.K. vient d'un petit village à l'est de la Turquie, d'une région très agricole, à la main-d'œuvre déjà trop abondante. Il arrive seul en 1970, s'installe à Roanne où il a trouvé de l'embauche dans une usine de cuir. En 1980, par relation, il trouve du travail à l'usine Dole de Montrevel [plasturgie, fabrication d'emballages en plastique]. Il fait venir sa femme et s'installe à Louvenne. Puis, plus tard, il vient s'installer à Arinthod. Deux fillettes sont nées en Turquie et deux autres en France.

La vie familiale est encore ponctuée par la tradition religieuse : pratique des 5 prières quotidiennes, respect du ramadam, rassemblement à la mosquée, enseignement religieux pour les enfants, respect des fêtes religieuses et fêtes traditionnelles, l'occasion de grands rassemblements à Lons.

Les femmes restent au foyer, tricotent, brodent ou, maintenant, font du travail de finition pour des entreprises locales.

Beaucoup travaillent à Montrevel où les établissements Dole comptent ¼ d'ouvriers turcs dont la plupart habitent en HLM à Arinthod.

A la maison les parents s'expriment dans leur langue natale alors que les enfants entre eux adoptent très souvent le français. Chaque semaine, les enfants qui fréquentent l'école primaire reçoivent le vendredi un enseignement en turc par un maître turc. Ils apprennent à lire le turc mais aussi l'histoire de la Turquie et un peu de religion.

Quand il sera en retraite, ils reviendront finir leurs jours en Turquie : ils y possèdent une maison et des champs.

Sources : * Nicole Lorient

LE MAIRE DE SAINT-CLAUDE ECRIT A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE INTERIEURE ET DES LIBERTES LOCALES

Jean Louis Millet
Maire de Saint Claude. Jura

Monsieur Nicolas Sarkozy
Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure
et des Libertés locales
Place Beauvau 75008 Paris

Saint Claude, le 1er Octobre 2003

Monsieur le Ministre,

Maire d'une commune où l'immigration officielle est donnée pour 18 % de la population mais où, sur le terrain, les ressortissants d'origine étrangère représentent entre 35 et 40 % de la population totale de la ville, dont les ¾ sont de confession musulmane, je suis amené aujourd'hui à lancer un cri d'alarme face à l'afflux continu et numériquement important de nouveaux arrivants d'origine turque.

Ma ville ne peut plus absorber davantage de populations étrangères sans risquer d'une explosion sociale à court terme. Le chômage s'accroît et notre économie n'est plus en mesure de proposer du travail aux nouveaux venus. Par ailleurs, la non-volonté de s'intégrer (mais au contraire, d'imposer leur culture) de la part d'arrivants qui constitue une immigration de peuplement et non plus de main-d'œuvre, crée des crispations très fortes et la part des populations de souche européenne et de culture judéo-chrétienne.

Cet afflux incessant concerne essentiellement la communauté turque, dont l'économie souterraine criminelle reposant sur le trafic de drogue stimulé par la proximité de la Suisse, est en train de faire des ravages, à travers l'acquisition régulière de tout ce qui peut se vendre dans la ville, colonisant littéralement la cité.

Siégeant au Conseil Municipal depuis 1989, jamais je n'ai noté une telle explosion d'immigration turque que celle constatée sur le terrain depuis 18 mois, n'en déplaise aux statisticiens.

Nous dansons sur un volcan et je redoute les conséquences d'une telle situation.

Nous ne pouvons plus accepter ces arrivées non assimilables, nous ne pouvons plus accepter le port du voile ou du foulard islamique, foulant aux pieds les principes de la République et écrasant notre histoire judéo-chrétienne. J'en appelle à des mesures urgentes pour stopper une situation qui m'inquiète et révolte mes concitoyens.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir prendre la situation de Saint-Claude en considération.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de la haute considération.

J.L. Millet

PS : Je vous ai fait parvenir un courrier parallèle faisant état des pratiques de la communauté turque.

Pratiques de la Communauté Turque :

La communauté turque elle-même revendique autour de 1800 ressortissants (14 %). Les 3 pays du Maghreb représentent plus de 2000 âmes (16 %), auxquels s'ajoutent 400 Laotiens. La communauté portugaise est très importante mais ne pose pas, de par sa culture, de problèmes de cohabitation. Concernant la communauté turque ou d'origine turque, je voudrais attirer votre attention sur 2 points :

1/ Les jeunes filles nées chez nous et les mieux intégrées à notre ville, repartent toutes entre 18 et 20 ans chercher mari en Turquie, multipliant ainsi les regroupements familiaux et accroissant le nombre de primo-arrivants, sans parler de la régression sociale qu'elles vivent ensuite après ces mariages dictés par la famille.

2/ La communauté turque achète appartements, maisons, commerces, parcelles à lotir à une vitesse qui peut faire penser à une véritable « colonisation » de notre cité. Certes elle est libre de le faire sous réserves de 2 points qui nous choquent :

A/ Les acquéreurs obtiennent des prêts à 0% de la part de leur gouvernement, via les mosquées. La connaissance de cette pratique mérite d'être approfondie. Elle constitue en tous cas, une concurrence déloyale vis à vis des français, qui n'ont pas de tels avantages.

B/ Les acquisitions immobilières sont souvent réalisées au-dessus du prix de mise en vente. Il n'est pas rare de voir un acheteur potentiel proposer 180.000 euros pour une propriété mise en vente à 150.000 euros. Que croyez vous que fasse le vendeur, face à une telle aubaine ? Après 3 ou 4 acquisitions de ce type dans la même rue, le reste du secteur peut être acheté à moitié prix. Plus grave encore : les acheteurs sont souvent des personnes sans travail ou ayant de bas revenus ne permettant pas de tels achats. En ce cas, d'où vient l'argent ? Quant aux commerces achetés, ils servent parfois de couverture pour un autre genre de commerce. Il nous est difficile dans ces conditions d'accepter de voir se réaliser des transferts de propriété qu'un salarié français ne pourra jamais s'offrir par son seul travail. Je tenais à dénoncer cette situation aussi inquiétante que scandaleuse, génératrice de surcroît d'une franche injustice.

Je souhaite que des mesures soient prises tant par rapport au regroupement familial, que par rapport aux acquisitions immobilières pour lesquelles la provenance des financements doit pouvoir être contrôlée, tant par les services fiscaux que par les autorités investies de la force publique. La même question se pose pour les achats de véhicules de grosse cylindrée avoisinant les 50.000 euros, propriété de personnes sans activité professionnelle.

J.L. Millet, Maire de Saint Claude. Jura.

Sources : * *La Voix du Jura* - 22 avril 2004
* *Libération* - 11 juin 2004

LES ASSOCIATIONS TURQUES DU JURA

Les communautés turques montrent un dynamisme intense pour créer des infrastructures de réseaux commerciaux et de réseaux associatifs dans lesquels s'engouffrent les mouvements politiques (des courants islamistes aux séparatistes kurdes en passant par des réseaux de type mafieux).

La communauté turque est très active et la multiplicité d'associations déclarées à Saint-Claude, sous-préfecture du Jura en est un jalon.

Parmi les quelques 90 associations ayant pour objet déclaré, en Préfecture du Jura, des actions en relation avec des populations issues de l'immigration, actuellement, nous pouvons dénombrer 13 associations enregistrées (et 1 officiellement dissoute) s'adressant plus particulièrement aux Turcs du Jura habitant Saint-Claude, Saint-Amour, Saint-Lupicin, Lavans-lès-Saint-Claude, Moirans-en-Montagne, Morez, Champagnole, Lons-le-Saunier, Dole, Arinthod.

UNION CULTURELLE ET SPORTIVE DES TRAVAILLEURS DE TURQUIE DU JURA

Objet : resserrer le lien d'entraide et de solidarité entre ses membres et enrichir leurs connaissances générales et professionnelles ; aider les membres et être leur intermédiaire dans leurs rapports avec les autorités, les entreprises privées et les particuliers ; resserrer les liens basés sur le consentement et le respect réciproques, entre les travailleurs de Turquie, les autres ouvriers et les Français ; revaloriser le temps libre des membres de l'union en pratiquant des activités sociales et culturelles et inciter les membres de l'union à pratiquer des activités sportives ; promouvoir et développer la création artistique sous forme de représentations théâtrales, musicales, etc. ; publier des journaux, revues et brochures ; organiser des conférences ; organiser des équipes folkloriques, sportives et musicales ; diriger ces équipes et les encourager ; organiser des voyages et des loisirs.

Siège social : 13, rue du Concorde, 39400 Morez.

Date de la déclaration : 6 décembre 1996.

CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE TURQUIE SUR SAINT-CLAUDE ET SES ENVIRONS (CACTUS)

Siège social : 37, rue Henri-Dunant, 39200 Saint-Claude.

Date de la déclaration : 9 septembre 1997.

ASSOCIATION CULTURELLE ET MUSULMANE DES TURQUES DE LA REGION DES ALPES (A.C.M.T.R.A.) SECTION DE MOIRANS

Objet : intégration culturelle des français et des turques.

Siège social : 39260 Moirans-en-Montagne.

Date de la déclaration : 30 novembre 1998.

ASSOCIATION DE SOLIDARITE ET CULTURELLE DES TURCS DE MOREZ ET ENVIRONS

Siège social : 15, rue des Essarts, 39400 Morez.

Date de la déclaration : 21 avril 1999.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS TURCS DE CHAMPAGNE ET SA REGION

Siège social : 30, rue Gédéon-David, 39300 Champagnole.

Date de la déclaration : 26 juin 2000.

ASSOCIATION SPORTIVE DES SUPPORTERS TURCS – Dissoute

Objet : organisation de tournois de football ; organisation de déplacements à des rencontres de football.

Siège social : 29, rue des Etapes, 39200 Saint-Claude.

ASSOCIATION CULTURELLE TURQUE DE SAINT-AMOUR

Objet : défendre les intérêts des travailleurs turcs ; soutenir les adhérents au chômage et sans logement ; pratiquer des activités sportives et culturelles ; transmettre la culture turque ; répondre au besoin religieux de la communauté turque ; être ouverte au public de toute nationalité pour les relations et des échanges culturels.

Siège social : 24, rue de Châtelet, 39160 Saint-Amour.

Date de la déclaration : 19 décembre 2001

ASSOCIATION ARABO-TURQUE DE SAINT-CLAUDE

Objet : organiser des soirées culturelles et du sport.
Siège social : 46, rue de la Payat, 39200 Saint-Claude.
Date de la déclaration : 18 novembre 2004.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ISPARTA-PLATEAU DU LIZON

Ancien titre : ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES TRAVAILLEURS TURCS-ISPARTA.
Nouvel objet : organiser des rencontres de football au sein du district de football du Jura et de la ligue de football de Franche-Comté ; regrouper ses membres pour faire des parties de cartes, d'okey (jeu turc) ; participer activement à la vie de quartier ; organiser des fetes, manifestations culturelles, rencontres avec d'autres communautés ; favoriser la solidarité et l'entraide sociale entre ses membres ; vendre des produits orientaux aux membres.
Siège social : 10, rue Lacuzon, 39170 Saint-Lupicin.
Date de la déclaration : 3 novembre 2005.

ASSOCIATION JEUNESSES FRANCO-TURQUE

Objet : organiser des activités liées aux jeunes (sportif, éducatif, culturel, social, etc.).
Siège social : 3, rue du Barrage, 39200 Saint-Claude.
Date de la déclaration : 21 décembre 2005.

EDA

Objet : rencontre, entraide des femmes turques et organisation de soirées pour des actes humanitaires.
Siège social : HLM Les Bleuets, 184, rue Moralet, 39170 Lavans-lès-Saint-Claude.
Date de la déclaration : 5 juillet 2006.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS TURCS DU JURA

Siège social : 14, place Ancien Collège, 39000 Lons le Saunier

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS TURCS DE DOLE

Siège social : 103, rue Blaise Pascal, 39100 Dole

AMICALE DES TRAVAILLEURS TURCS D'ARINTHOD

Siège social : 6, rue des Écoles, 39240 Arinthod

Sources : * Préfecture du Jura

* M. Meynet, 1995.- *Les associations issues de l'immigration franc-comtoise*. Université de Besançon

**LES POPULATIONS ETRANGERES CAMBODGIENNES, LAOTIENNES,
MONGS ET VIETNAMIENNES
1975 A NOS JOURS**

Dès 1975, avec la fin de la guerre du Vietnam et les exactions des Khmers rouges, commence l'arrivée massive de réfugiés, les "boat people". Beaucoup de ces réfugiés sont aussi des Chinois qui avaient trouvé refuge dans ces pays à l'avènement du communisme, en 1949. Redoutant la répression, ils fuient le Cambodge et le Vietnam passés sous domination d'un régime communiste. Ils rejoignent dans un premier temps les pays voisins (Malaisie, Thaïlande) en bateau puis prennent la direction de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Australie.

Quelques adolescents, fuyant les Khmers rouges et leurs familles arrivent progressivement, dès le début 1976, à Besançon.

En 1980, ils sont 50.000 à arriver en France. Sur le plan national, entre 1975 et 1992, 130.837 réfugiés sont comptabilisés. Tous seront régularisés par l'OFPRA (Office de Protection des Réfugiés et des Apatriés) lors de leur demande de titre de réfugié puisque le HCR leur donnait les documents nécessaires dès leur arrivée dans les camps.

Aucun décompte précis de ces populations réfugiées n'a pu être réalisé : pendant dix années, il y eût beaucoup de flottement, d'allers et venues. Claude Gilles¹⁴ évalue à plus de 2.400 le nombre de réfugiés accueillis entre 1975 et 1992 (sans compter les arrivées individuelles).

En 2003, la Franche-Comté compte 2.273 personnes d'origine cambodgienne, laotienne et vietnamienne, soit 638 familles réparties ainsi :

CAMBODGIENS	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	TOTAL
Personnes	636	32	93	11	772
Familles	181	10	20	4	215

LAOTIENS	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	TOTAL
Personnes	383	463	78	26	951
Familles	106	111	21	5	244

VIETNAMIENS	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	TOTAL
Personnes	439	29	57	25	550
Familles	143	14	15	7	179

Si les Cambodgiens et les Vietnamiens ont majoritairement trouvé asile à Besançon et son agglomération, les Laotiens ont « opté » pour le Jura.

14 - Claude Gilles, prêtre dans une paroisse de Besançon s'est impliqué personnellement et en équipe au sein de la Pastorale des Migrants auprès de ces réfugiés pour faciliter leur intégration. Il relate son expérience dans trois ouvrages : « *De l'enfer à la liberté* », « *Franche-Comté, terre d'accueil* » et « *Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens de France - Regard sur leur intégration* ».

CONDITIONS D'HEBERGEMENT CAMBODGIENS, LAOTIENS ET VIETNAMIENS EN FRANCHE-COMTE

Entre 1975 et 1992, sont mises en place différentes structures d'accueil mais les Centres Provisoires d'Hébergement (C.P.H.) en accueillent la majorité. Avant 1976, seulement deux structures de ce type existent : le CPH de Valdahon et le CPH de Besançon (Le Forum) ; en 1976, le CPH de Lure ouvre ; en 1977, c'est le tour du CPH de Villers le Lac ; en 1981, le CPH de Besançon - Planoise (1 HLM) et, en 1982, sous l'impulsion de l'association AFCAR, deux nouveaux HLM dans le cadre du Centre Provisoire d'Hébergement de Valdahon.

Le financement de ces habitations est assuré par la DDASS et certaines associations.

Les réfugiés du Sud Est Asiatique sont accueillis uniquement dans les CPH de Valdahon alors que ceux de Besançon accueillent toutes les nationalités.

Il s'agit avant tout d'une immigration politique, familiale avec parenté large et intergénérationnelle, des personnes âgées venant avec des jeunes et de nombreuses femmes seules avec des enfants.

Les naturalisations ont été fréquentes voire massives entre 1984 et 1986.

En résumé, les divers Centres Provisoires d'Hébergement ont accueillis :

- en 1978, le CPH de Villers-le-Lac – 30 vietnamiens.
- de 1983 à 1994, le CPH de Lure - au minimum 358 réfugiés,
- de 1981 à 1993, le CPH du Forum de Besançon – 666 réfugiés (387 Vietnamiens, 124 Laotiens, 155 Cambodgiens),
- de 1982 à 1985, le CPH de Valdahon – 489 réfugiés (291 Cambodgiens, 85 Laotiens, 113 Vietnamiens),
- de 1982 à 1992, le CPH de Dole – 194 réfugiés (137 Vietnamiens, 40 Cambodgiens, 17 Laotiens),

Sources : * C. Gilles, 2000.- *Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens de France – Regard sur leur intégration*. L'Harmattan.

* A. Friedmann, 1995.- *Les Cambodgiens dans le Doubs et à Besançon 1975-1995*. Université de Franche-Comté

* A. Friedmann, 1996.- «Besançon, pôle d'accueil pour les Cambodgiens», *Images de Franche-Comté*, n°13, p. 14-16

LES LAOTIENS DE SAINT-CLAUDE

En 1990, Saint-Claude est, nous l'avons déjà abordé, une ville industrielle cosmopolite qui compte une cinquantaine de familles laotiennes. Réfugiées politiques fuyant leur pays et venus en France pour la plupart entre 1977 et 1985, elles se sont installées dans cette commune rurale proche de la frontière franco-suisse à partir de 1989 et semblent, à première vue, y former une communauté assez resserrée et regroupée dans les quelques cités de logements sociaux de la ville. Certains de ses membres restent, d'autres ne font que de courts passages hébergés par les « compatriotes ». Le bassin d'emploi local, longtemps épargné par la crise, apparaît relativement prospère.

Saint-Claude est une petite ville industrielle de 13.000 habitants relativement enclavée dans un canton semi-rural de moyenne montagne ; le bassin d'emploi regroupe environ 50.000 habitants. Les Lao, comme d'autres, y sont embauchés comme ouvriers dans la plasturgie, dans la métallurgie, la lunetterie, la diamanterie,... La région reste, en France, une des plus épargnées par le chômage grâce notamment aux commandes — à gérer, en général, "en flux tendus" — de l'industrie automobile aux sous-traitants locaux ainsi qu'à une tradition industrielle jurassienne déjà ancienne et prompt à la reconversion.

La ville de Saint-Claude fut d'abord connue pour sa production traditionnelle de pipes et objets en bois. Celle-ci est devenue surtout emblématique mais fut la base d'une diversification vers d'autres productions. La fabrication des conduits de pipe en buis puis en ébonite a conduit les fabricants à s'orienter vers le plastique sous l'influence de la proche région d'Oyonnax (Ain) au Sud (spécialisée dans ce secteur, berceau de ce que l'on appelle désormais la « Plastics vallée » qui d'abord cantonnée autour d'Oyonnax s'étend désormais jusqu'à Morez et comprend Saint-Claude) et celle de la sous-traitance automobile (les usines du groupe PSA de Sochaux et Montbéliard ne sont pas loin). La complémentarité des entreprises locales et la modestie de leurs structures leur permettent de répondre avec souplesse et rapidité aux commandes de sous-traitance et de s'adapter à la conjoncture. Le bassin d'emploi de Saint-Claude et Morez fait ainsi figure d'îlot protégé dans la crise de l'emploi et les édiles locaux sont fiers, malgré une conjoncture récente plus difficile, d'une résistance jugée exemplaire à la mondialisation et aux délocalisations. Le taux de chômage dans la population active locale est constamment demeuré plus bas que la moyenne nationale.

Malgré cette prospérité, les emplois demeurent moins qualifiés qu'ailleurs. Parmi la population active ayant un emploi, près de 61 % des nombreux ouvriers de la ville étaient considérés, en 1999, par l'Insee comme « manœuvres ouvriers », c'est-à-dire faiblement qualifiés ou non qualifiés. Les conditions de travail (particulièrement du travail ouvrier) sont pénibles et délaissées par les nationaux, ce qui a contribué à la venue de nombreux étrangers (de 16 à 20 % dans cette petite ville sans compter de nombreux Français naturalisés de fraîche date, eux-mêmes issus de l'immigration récente ou plus ancienne) parmi lesquels Espagnols, Portugais, Algériens, Marocains, Turcs et — derniers arrivés — les Lao. Les contrats à durée déterminée, en intérim et les contrats aidés représentent le quart de la population active, plus du tiers pour les jeunes. Le relatif plein emploi dans le bassin local concerne donc surtout les plus âgés et il reste toujours fragile.

Pour les Lao, comme pour d'autres avant eux, le phénomène de la satisfaction relative a beaucoup joué dans un premier temps. L'emploi est facile à trouver, disent-ils, pour peu qu'on accepte d'abord une mission de travail intérimaire, puis le travail posté en horaires de deux fois huit heures, qu'on s'attache enfin les faveurs des chefs et contremaîtres. Il est possible de surcroît, de trouver des activités d'appoint, pour soi ou des membres de la famille, à travers le travail à domicile (ébarbage de pièces en plastique, enfilage de cordons de lunettes, etc.). Les propos d'un responsable de production d'une usine d'ustensiles ménagers en matière plastique de 110 salariés — qui emploie selon la saison de 20 à 40 % d'étrangers — sont assez représentatifs du type de relations de travail qui s'est développé dans les entreprises locales : « *On a maintenant quelque chose de royal pour faire notre tri, ce sont les agences temporaires. Elles vous servent quelqu'un, vous avez déjà essuyé 50 % des plâtres. [...] Ils ont des fichiers, de très bons fichiers. Par exemple, ils ont un fichier où ils ont recensé tous les étrangers et tout. Ils les ont testé dans diverses entreprises. S'il y a un problème, bon, vingt-quatre heures après ils nous les reprennent, ils nous les échangent* ». Cette gestion de la main-d'œuvre fait appel à des représentations ethniques ou raciales plus ou moins stéréotypées de la capacité à occuper tel ou tel poste. Un employeur explique : « *Il est certain qu'actuellement, au hit-parade des étrangers, la main-d'œuvre reconnue comme la plus intéressante, c'est quand même les Asiatiques. [...] Si on a des choix à faire maintenant avec les chefs d'équipe, bien souvent ça tombe sur un Asiatique. [...] Ils sont dans leur coin. Il y a une certaine discrétion* ».

La situation locale est aussi marquée par la pénurie de logements malgré les constructions des années 1970. Au milieu des années 1990, logements vacants en centre ville et suroccupation des logements sociaux dans les « cités » construites à flanc de coteaux posaient un réel problème, non seulement aux organismes gestionnaires des logements mais surtout aux familles. Et la pression des nouveaux candidats à l'embauche n'arrangeait rien à la situation. Depuis, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat tente d'améliorer la situation en incitant les propriétaires à réhabiliter des logements en vue de les louer. A Saint-Claude, une ancienne cité de transit n'a fait que tardivement l'objet de l'attention des pouvoirs publics. Commencée en 1999, l'opération de démolition et de relogements a été effectivement terminée en 2003.

Les familles lao rencontrées par P. Billion sont arrivées dans le Jura après avoir connu souvent une insertion professionnelle ou résidentielle difficile dans d'autres villes françaises. Le bouche-à-oreille sur les possibilités d'embauche a fonctionné en suivant des réseaux liés à la région d'origine (en majorité du sud du Laos) ou même des réseaux de parenté. Les familles sont, par ailleurs, plus souvent d'origine rurale et modeste que dans d'autres collectivités lao de France. On a donc l'impression d'une intégration effective et d'une cohésion de la collectivité ethnique, stimulée par les possibilités d'embauche et un regroupement rapide des familles dans les mêmes cités de logements sociaux où l'on retrouve la grande majorité des autres migrants.

Tout concourt à créer l'apparence d'une communauté homogène, soudée et repliée sur elle-même — c'est d'ailleurs la réputation dont jouissent localement ces "Chinois" comme disent certains voisins. Ils sont, en effet, unis par des rapports de parenté, partagent une même condition économique, apparaissent socialement peu différenciés et se réfèrent à une même culture et origine. Pourtant, là encore, la situation est plus complexe et ambivalente qu'il n'y paraît.

Les contraintes matérielles pèsent lourdement sur la vie quotidienne et influencent les relations entre compatriotes. Le temps, rythmé par l'alternance de périodes d'activité temporaire et d'inactivité mais aussi par le travail de nuit ou les horaires en équipes alternées de deux fois huit heures, vient à manquer pour inviter, recevoir, entretenir des relations qui ne soient pas seulement utilitaires ou instrumentales (ou qui se donnent en tout cas l'illusion d'une certaine réciprocité). L'ouvrage à domicile qu'acceptent certaines familles pour améliorer leurs revenus ne facilite pas non plus — par le temps qu'il prend et les courts délais qu'il exige — la sociabilité. De plus, une proximité spatiale entre les familles ne s'accompagne pas nécessairement d'une proximité sociale, bien qu'on soit « entre Lao ». Chez les Lao, comme chez bien d'autres sans doute, des personnes de passage venues honorer un contrat de travail intérimaire à Saint-Claude sont souvent de jeunes hommes célibataires, parfois des femmes et des personnes plus âgées en difficulté financière dans une autre ville. Au gré de la conjoncture d'embauche, elles

sont hébergées chez un frère, une belle-sœur, un phinong comme disent les Lao, c'est-à-dire un ami considéré au sens large comme parent.

Ensuite, les familles sont les dernières arrivées et la plupart des sanclaudiens (les employeurs et les autorités locales en tout cas) ne seraient pas étonnés qu'elles repartent aussi les premières. Les Lao n'échappent pas à la règle locale qui considère les migrants avant tout comme une main-d'œuvre, à la manière de la figure du travailleur immigré des années 1950 à 1970. Leur présence est considérée comme provisoire même si, comme partout ailleurs, ce provisoire tant à devenir définitif. Les Lao eux-mêmes conçoivent aisément leur installation dans le Jura comme un passage. Il s'agit d'améliorer si possible sa situation financière (grâce à plusieurs salaires par ménage), pour accéder, dans l'avenir, à un meilleur niveau de vie.

Dans ce contexte et compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, les Lao de Saint-Claude ne constituent pas une collectivité ethnique organisée et cohésive. Les tentatives associatives (cf. infra) ont longtemps échoué ou sont restées en sommeil, de même que celle d'organiser le culte bouddhique dans la ville proche de Lons-le-Saunier.

Il existe, certes, une solidarité sous forme d'entraide au jour le jour mais on peut qualifier cette solidarité de contrainte ou captive car elle constitue avant tout une réponse aux contraintes matérielles. L'hébergement de compatriotes est, par exemple, considéré comme une obligation — on ne peut le refuser — mais il ne tarde pas à entraîner conflits et rapports de dépendance entre Lao. Notons que la vie en commun des Lao de Saint-Claude n'est pas fortuite comme ailleurs et a suivi des réseaux d'amitié ou de parenté, mais elle ne procède pas pour autant d'un libre choix. Elle se différencie des collectivités ethniques lao constituées dans des villes du fait de la présence de Centre Provisoires d'Hébergement ou de groupes d'accueil. C'est bien plutôt parce qu'elles n'avaient pas d'autre choix d'insertion en France que les familles se sont retrouvées regroupées à Saint-Claude, étroitement inter-dépendantes mais non nécessairement solidaires.

Certes on parle lao, on mange lao, on écoute les mêmes chansons du pays d'origine ou du nord-est de la Thaïlande, les enfants viennent sonner chez leur "tonton" pour emprunter quelque ustensile, mais cette reproduction de la culture commune, vécue comme allant de soi, n'apparaît pas vraiment reliée aux enjeux de l'adaptation à la vie nouvelle ; elle reste comme figée. Le contrôle social et le conformisme à ce modèle peu dynamique apparaît alors particulièrement lourd aux jeunes, et parmi eux, aux filles.

C'est aussi la question de la transmission et de la construction d'une identité ethnique qui pose un réel problème aux différents acteurs rencontrés. La culture du groupe, dans l'illusion de la reproduction d'un modèle traditionnel, ne réussit pas à se muer en une ethnicité construite ; l'acculturation et la transmission sont donc mal maîtrisées. Ce sont sans doute les membres les plus minorisés du groupe minoritaire, c'est-à-dire les jeunes et les femmes, qui détiennent la clé du développement futur de formes culturelles novatrices qui permettraient l'émergence d'une réelle construction de l'ethnicité et une participation pleine et entière à la vie sociale et politique locale.

Note - Sont déclarées en Préfecture du Jura, plusieurs associations s'adressant plus particulièrement à la communauté laotienne :

- en 1999, L'ASSOCIATION DEMOCRATIQUE DES REFUGIES LAOTIENS
Objet : « réunir toutes les familles laotiennes et faire part de toute notre gentillesse et de notre amour afin de ne pas rencontrer les mêmes conditions de vie que mène le Laos ».
- en 2002, L'ASSOCIATION DES REFUGIES LAOTIENS DU JURA A SAINT-CLAUDE,
L'UNION DES LAO EN FRANCE A SAINT-CLAUDE (U.L.F. A SAINT-CLAUDE, JURA).
Objet : « regrouper tous les Lao résidant dans le Jura ; créer des liens d'amitié de différentes régions et associations ; favoriser et promouvoir la culture Lao, les danses folkloriques, la langue laotienne ; favoriser les échanges, les contacts humains et l'entraide entre les associations ».
- en 2005, L'A.S. EURASIE (Association Sanclaudienne Europe et Asie)
Objet : « sauvegarder et perpétuer la culture asiatique ; nos projets de base consistent à créer une structure pour enseigner le laotien et une structure pour le soutien scolaire, un club de sepak takraw, le sport roi en Asie (sepak : coup de pied, takraw : balle tressée), un club de danse et de chant traditionnels ; sensibiliser tout public, sans aucune distinction, à la découverte des activités de notre association ».

Rien ne prouve que ces associations soient encore actives.

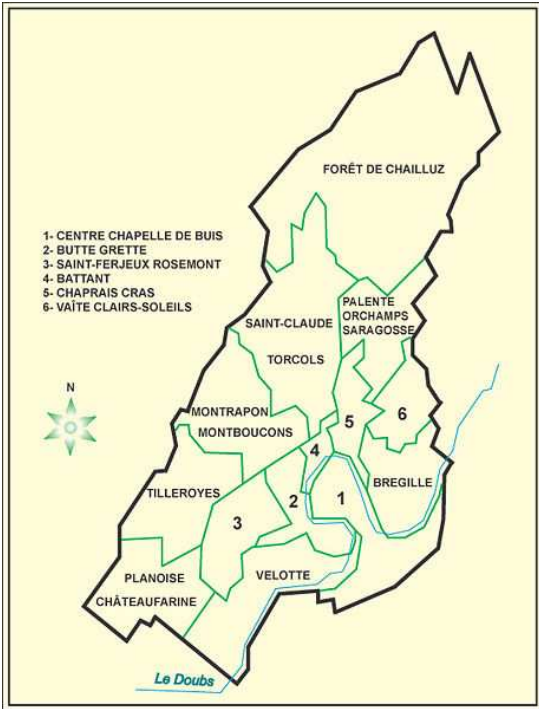
Sources : * P. Billion, 2007.- « Lao et Français dans le Haut-Jura : processus réciproques de communalisation ethnique ».

Esprit Critique, vol. 10, n°1.

* Préfecture du Jura

L'HABITAT DES IMMIGRÉS À BESANÇON, EN 1978

Le centre historique de Besançon présente principalement un plan en damier tel qu'on peut le retrouver dans la plupart des cités romaines. Au XIX^e siècle, les quartiers voisins de la première couronne, tels que les Chaprais, la Butte, la Viotte... connaissent un essor important. Ces quartiers présentent aujourd'hui un tissu dense d'immeubles ne dépassant pas cinq ou six étages et de zones pavillonnaires.



Après la Seconde Guerre Mondiale et durant tout le Baby boom, les besoins en logements sont importants : de grands ensembles sont construits le long d'un axe est-ouest, avec notamment les premiers gros chantiers et la sortie de terre des quartiers Montrapon (438 logements), Palente (850 logements), La Grette (463 logements), Planoise (3.000 logements), Fontaine Ecu (259 logements) et Clairs-Soleils (418 logements). Après 1975, les constructions continuèrent sur les mêmes quartiers.

Le quartier de Battant, en Centre Ville, a été l'un des premiers quartiers à accueillir les étrangers. En 1978, force est de constater que 70% des 925 logements est insalubre. Une campagne de relogement – réhabilitation est engagée.

Globalement, l'étalement urbain s'est opéré selon un axe préférentiel sud-ouest - nord-est du fait notamment du faisceau de collines créant un effet de barrière au sud. L'urbanisation s'opère sur une distance maximale nord-sud de six kilomètres environ tandis que de l'est à l'ouest, cette distance est quasiment double avec douze kilomètres.

Une étude menée en 1978 sur le logement des immigrés à Besançon décrit très finement leur répartition spatiale sur les nouveaux quartiers. A Planoise, par exemple, sur 5.540 logements, 423 sont occupés par des étrangers soit un taux pour Planoise de 7,63%, taux tout à fait acceptable. Cependant, les logements affectés aux étrangers sont concentrés sur quelques tours et peu à peu, on assiste à une ghettoïsation de ces quelques rues. A Montrapon - Fontaine-Ecu, 320 logements (sur 3.700) sont loués à des immigrés avec, là aussi, des concentrations très importantes dans certains immeubles seulement et un seuil critique qui n'est pas atteint pour l'ensemble du quartier mais uniquement dans certains immeubles.

Quartier Montrapon



Planoise



Immeuble des 408 après rénovation

Clichés : Banque d'Images – Ville de Besançon

Le Foyer Clemenceau pour célibataires (SONACOTRA) fut ouvert dans les années 1955-1956, et, dans le même temps, des cités de transit pour les familles aux lieux-dits "La Pelouse" à Saint-Ferjeux et aux "Founottes". Les baraquements des "Founottes" seront remplacés en 1969 par des pavillons "en dur", ceux de la "Pelouse" démantelés en 1973. Les Tours Amitié I, Amitié II et III, pour les célibataires et pour les familles, sont édifiées à Saint-Ferjeux entre 1967 et 1974. Aux Montarmots, des immeubles sont construits pour accueillir les musulmans français rapatriés d'Algérie (1965).



Il convient d'ajouter les cinq logements foyers gérés par le CCAS :

- Résidence Henri HUOT - 18, rue Jean Wyrsh (quartier St Claude)
- Les Cèdres - 2 rue Kepler (quartier Montrapon)
- Les Hortensias - 15, avenue de Bourgogne (quartier Planoise)
- Les Lilas - 7, rue des Lilas (quartier Palente)
- Le Marulaz - 20, rue de Vignier (quartier Battant).

Panorama de Besançon vers 1885 – Cliché - F. Lassus



LE RETOUR DES IMMIGRES AU PAYS D'ORIGINE

Serge Ormaux analyse en 1998 les conséquences dans le District Urbain du Pays de Montbéliard du retour des immigrés au pays entre 1980 et 1985. Il rappelle que « l'arrivée massive de travailleurs immigrés dans cette agglomération est très étroitement liée à l'évolution du centre de production automobile. C'est au début des années soixante que l'entreprise fait appel massivement à des travailleurs immigrés. Ils étaient 900 en 1960, ils seront 5.000 en 1970, et 7.500 en 1973. Les premiers étaient essentiellement des Algériens, puis, vers 1968-69, apparurent de nouvelles nationalités, les Portugais, les Yougoslaves, les Marocains, et enfin les Turcs ».

En 1974, le Gouvernement Français décide l'arrêt officiel de l'arrivée des travailleurs immigrés sur le sol français. « La mesure de 1974 va véritablement bloquer le turn-over, la très grande majorité des travailleurs ne quittera plus désormais le territoire de peur de ne pouvoir y revenir. Dès lors qu'ils ont décidé de rester, de s'installer, la venue de l'épouse ou de la famille devient une revendication forte et légitime, bientôt facilitée par la politique dite de regroupement familial. La population immigrée dans le DUPM passera de 10.000 personnes en 1968 à 24.000 en 1982. [...] Les populations se féminisent et se rajeunissent.

Dès juillet 1980, à l'occasion des premières diminutions de l'emploi sur le site, une première proposition de retour au pays d'origine allait être lancée, avec une prime cofinancée par l'entreprise et l'Etat. L'opération dura jusqu'en mars 1981 mais les partants furent peu nombreux ».

Le décret du 27 avril 1984 crée une « aide publique à la réinsertion de certains travailleurs étrangers » et en fixe les conditions. Il s'agit d'une mesure nationale impliquant des centaines d'entreprises ayant signé une convention avec l'Etat durant l'année 1985.

« Le département du Doubs a été particulièrement concerné, il arrive largement en tête parmi les départements de province pour les départs. [...] Sur 4.400 salariés susceptibles d'être concernés, 1.564, soit 35% ont quitté le territoire, sans compter près de deux cents dans d'autres entreprises faisant partie du groupe Peugeot. Au total, cela représente 5.200 personnes pour le seul DUPM. [...] EN valeur absolue, ce sont de très loin les Algériens et les Turcs qui ont constitué les plus gros contingents de départs. [...] Les différentes communautés n'ont pas apporté la même réponse à la proposition de retour : les Turcs et les Yougoslaves ont eu les taux de départ les plus élevés (36% de la nationalité), suivis par les Algériens et les Portugais (25%) et très loin derrière par les Marocains (8,5%) ».

Les sommes perçues par les candidats au départ furent très variables selon les entreprises. S. Ormaux donne l'exemple d'un ouvrier ayant vingt ans d'ancienneté qui à Peugeot aurait perçu 140.000 F alors que le même ouvrier aurait perçu à Boulogne-Billancourt 180.000 F. De plus, « il n'a pas été tenu compte des disparités dans les taux de change des monnaies et a fortiori des différences de niveau de vie d'un pays à l'autre ». Enfin, en l'absence d'accords bilatéraux France-Pays d'origine, certains pays ont « opéré une sévère ponction fiscale sur la somme reçue ». Enfin, ce dispositif était destiné à faciliter la réinsertion professionnelle des individus or aucune formation n'était prévue : « la constitution des projets de réinsertion professionnelle aurait grandement bénéficié d'un minimum de formation, surtout dans les domaines de la comptabilité et de la gestion, car la grande majorité des projets portait sur le commerce, les transports et l'agriculture ».

« Au total, 5.000 à 6.000 personnes ont quitté soudainement l'agglomération, ce qui était déjà beaucoup sur un total de 130.000 environ. [...] Cette brutale dépression démographique s'est marquée dans les paysages urbains ». Jean-Pierre Perin, journaliste à *Croissance des Jeunes nations* décrit la situation à Montbéliard :

« Montbéliard sans ses immigrés : bonjour tristesse. On croirait qu'une épidémie de peste ou de choléra a frappé des quartiers urbains. Dans ces banlieues industrielles du District Urbain de Montbéliard, des dizaines et des dizaines d'immeubles, aux portes et aux fenêtres murées, fixent les rues vides de leurs yeux morts, en attendant d'être rasés... Partout les mêmes décors de science fiction, des milliers de logements attendent d'être détruits. Dans la seule résidence des Buis, à Valentigney, onze immeubles sont complètement murés. Naguère, certains quartiers étaient désespérément tristes, aujourd'hui ils ont l'air désespéré. »

« Sur le plan scolaire, les problèmes furent moins spectaculaires mais non moins importants. Les enfants d'immigrés représentaient 41% de l'effectif des écoles primaires et maternelles à la rentrée 1984, mais à la rentrée 1985, ils n'étaient plus que 35% ; cela s'est traduit par 32 fermetures de classes à la rentrée 85, et 29 autres à la rentrée 86. [...] La disparition de plus de 5.000 consommateurs n'est pas passée inaperçue. Dès l'automne 1985, les commerçants des quartiers les plus affectés ont vu leurs ventes s'effondrer. En 1986, la chaîne des magasins alimentaires Ravi annonçait la fermeture de neuf supermarchés et le licenciement de 153 personnes ».

Sources : * Ormaux, Serge (1997). - Mécanisme d'ajustement et événement socio-spatial : le retour des immigrés au pays d'origine. *Cahiers du CREHU*, n°678, Besançon, p. 295-303

LES ASSOCIATIONS DES HOMMES ET DES FEMMES EN ACTION

En 1995, les Préfectures du Doubs, du Jura, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort avaient enregistré quelques 487 associations œuvrant dans l'aide aux populations d'origine étrangère, dans l'ouverture interculturelle ou associations issues de l'immigration. La création d'association a été fortement accrue depuis le début des années 80, à la suite de la loi de 1981 : 31,7% ont été créées entre 1951 et 1980, 68,5% entre 1981 et 1995. Bien entendu, les immigrations les plus anciennes, les immigrations espagnoles et portugaises, ont fonctionné en association bien avant 1981. Les « associations maghrébines » sont, quant à elles, beaucoup plus récentes.

Besançon concentre des associations étudiantes liées aux lieux universitaires et des associations soucieuses d'intégration des populations ou des associations à ramifications nationales. Le District Urbain du pays de Montbéliard semble regrouper des associations de type communautaire et des associations à vocation d'insertion sociale ou culturelle. Dans le Territoire de Belfort, à une grosse concentration d'associations répond aussi une grande diversité. Le Haut-Doubs, la Haute-Saône et le Jura comptent peu d'associations concentrées sur les quelques zones industrielles.

Quatre associations ont tout particulièrement marqué l'environnement associatif comtois :

- l'ARETE à Besançon – Association Régionale Echanges Théâtre et Education, dont l'objet est de « promouvoir, soutenir, favoriser l'intégration des populations exclues, et notamment celles issues de l'immigration, en privilégiant les échanges interculturels, le théâtre, l'expression artistique et diverses formes d'éducation et de formation. Elle contribue au dialogue entre les différentes composantes de la société française dans le respect de la démocratie, de la laïcité et des droits de l'homme » ;
- l'ASCAMI à Montbéliard – Association Socioculturelle d'Animation en Milieu Interethnique. Cette Association a été créée à l'initiative d'André Bouulloche, homme politique particulièrement investi auprès des populations immigrées et qui très tôt développe au sein de la municipalité de Montbéliard des commissions extra municipales « immigrées » ;
- l'association MAI de Lons le Saunier – Médiation Accompagnement Intégration ;
- l'AAMI 70 de Vesoul – Association Accompagnement Migration Intégration 70. L'association dispense, entre autres, des cours de français à destination des adultes d'origine étrangère, exerce des activités éducatives périscolaires (aide aux devoirs et activités périscolaires à destination des enfants) et assure la médiation sociale en aidant les usagers dans leurs démarches administratives. L'association organise des conférences-débats sur la connaissance des cultures de l'immigration à destination des travailleurs sociaux, administrations et agents de l'Etat.

Seule existe encore l'AAMI 70 et quelques autres associations d'envergure plus modeste développent tel ou tel accompagnement.

De manière générale, leurs activités sont variées : cours de français ou de langue d' « origine », sport, soutien scolaire, activité culturelle, médiation, conférences, voyages, fêtes, ... dans le but de

- maintenir la culture d'origine et développer des activités pour la communauté, se rassembler ;
- développer l'intégration, l'interculturalité, les rencontres, les échanges avec le pays d'accueil ;
- s'occuper de la jeunesse et des difficultés qu'elle peut rencontrer.

2004 - 2006

Mise en garde de l'INSEE - Généralités sur le recensement de la population depuis 2004

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

En 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus auront donc été pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

À partir de la fin de l'année 2008, à l'issue des cinq premières enquêtes de recensement, l'Insee publiera pour la première fois la population légale de chaque commune, puis, à partir de 2009, les résultats statistiques complets sur les habitants et leurs logements.

Cependant, d'ici fin 2008, l'Insee diffuse des résultats provisoires issus des enquêtes annuelles de recensement.

Les données chiffrées actuellement disponibles pour la région Franche-Comté et ses départements sont difficiles à exploiter. Ils ne sont pour l'instant que provisoires et ne sauraient conduire à des affirmations précises. Tous commentaires devront se faire avec prudence et avec de nombreuses réserves. Par exemple, pour les populations avec des effectifs inférieurs à 4.000 individus, les chiffres ne sont pas diffusés ; cette disposition peut-elle expliquer la « disparition » temporaire des Espagnols ou d'autres nationalités ?

L'exploitation principale des enquêtes annuelles 2004 - 2006 au 1^{er} janvier 2005 permet tout de même de dresser le tableau suivant :

	FRANCHE-COMTE		METROPOLE	
	Immigrés*	Etrangers*	Immigrés*	Etrangers*
Nombre	74.000	54.000	4.959.000	3.501.000
Part de la population	6,5%	4,7%	8,1%	5,7%
Portugais	9.000	6.000	567.000	492.000
Italiens	7.000		338.000	
Suisses	4.000		51.000	
Total UE 15	21.000	13.000	1.618.000	1.174.000
Total UE 27	23.000	13.000	1.786.000	1.249.000
Total Europe	33.000	21.000	1.984.000	1.387.000
Turcs	9.000	10.000	222.000	222.000
Total Asie	14.000	13.000	690.000	480.000
Algérie	11.000	8.000	679.000	483.000
Maroc	11.000	9.000	625.000	469.000
Total Afrique	27.000	20.000	2.108.000	1.519.000

* Définitions de l'INSEE

- **Immigré** - Personne résidant en France, née étrangère dans un pays étranger.

- **Etranger** - Personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française.

Ainsi, la qualité d'immigré est définie en fonction d'un double critère, immuable, de lieu de naissance et de nationalité. Tout immigré n'est pas étranger : un immigré a pu acquérir la nationalité française. A l'inverse, tout étranger n'est pas immigré : certains étrangers sont nés en France. C'est le cas de 570 000 d'entre eux au 1er janvier 2005.

Pour les raisons méthodologiques exposées ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de proposer des évolutions cohérentes de la population étrangère par nationalité.

Au 1er janvier 2007, le taux de la population immigrée en Franche-Comté est estimé à 6,5%, celui de la France étant estimé à 8,0%.

BIBLIOGRAPHIE - FILMOGRAPHIE - WEBOGRAPHIE

Quelques 292 références ont été recensées auprès des bibliothèques universitaires et municipales, auprès des archives départementales et municipales, auprès des acteurs (associations, institutions, ...) qui sont bien souvent aussi centres de ressources locales, les documents audio-visuels disponibles dans les radios, les associations, ... fédérées autour de ce projet.

BIBLIOGRAPHIE HORS PERIODE

La périodisation nous amène à évincer 33 références qui abordent l'immigration en Franche-Comté avant 1850. Ces documents évoquent principalement les immigrations

- suisses et tout particulièrement l'immigration horlogère neuchâteloise,
- savoyardes; cette migration commence dès la fin de la guerre de Dix ans vers 1650 (épisode comtois de la guerre de Trente Ans),
- italiennes avec les migrations tessinoises.

TYPE DE DOCUMENTS

Sur 259 documents : 88 ouvrages, 62 mémoires universitaires, 75 articles, 18 reportages télévision, 9 reportages radio, 2 films, 2 sites internet et 3 expositions.

1920	1926	1935	1950	1960	1970	1976	1980	1986	1990	1995	2000
	1929	1940	1959	1969	1975	1979	1985	1989	1994	1999	2007
1	4	1	3	4	9	11	28	13	46	58	81

GROUPES NATIONAUX REPRESENTES - Sur 259 documents,

- 123 documents ont pour sujets les étrangers,
- 31 les italiens,
- 17 les suisses
- 12 les alsaciens-lorrains mosellans et 12 autres, les algériens,
- 9 les cambodgiens,
- 8 les espagnols,
- 7 les maghrébins,
- 6 les communautés musulmanes, laotiennes et polonaises,
- 5 les vietnamiens et 5 autres, les turcs,
- 4 les communautés juives,
- 3 les allemands, les portugais et les marocains,
- 2 Nord-africains, 2 autres, les yougoslaves et 2 autres, les sénégalais,
- 1 document a eu pour objet les anabaptistes mennonites, les annamites, la communauté asiatique, les austro hongrois, les autrichiens, les belges, les communautés israélites, les harkis, les hmongs, les irakiens, les kurdes, les nomades, les russes, les tchèques, les tonkinois, les tsiganes, les ukrainiens

[Total supérieur à 259 – des documents concernent plusieurs groupes nationaux]

ESPACE GEOGRAPHIQUE

- la Franche-Comté : 32 % ;
- les départements sont inégalement étudiés ;
- les données concernant certaines villes ou villages largement exploitées.

Franche-Comté 84 références			
Doubs 18 références	Jura 7 références	Haute-Saône 2 références	Territoire de Belfort 6 références
Besançon (49) ; District Urbain de Montbéliard (22) ; Belfort (8) ; Fraisans (7 dont certains du même auteur) ; Pontarlier (6 dont certains du même auteur) ; Montbéliard (6) ; Saint-Claude (6) ; Chaux (3) ; Maïche (3) ; Valentigney (3) ; ; Audincourt (2) ; Charquemont (2) ; Morteau (2) ; Mouthe (2) ; Vesoul (2) ; Communauté d'Agglomération Val d'Amour (1) ; Lure (1)			
DOUBS – Arc-et-Senans ; Bethoncourt ; Moutiers			
JURA – Germigney ;			
HAUTE-SAONE – Miellin ; Ronchamp ;			
TERRITOIRE DE BELFORT – Auxelles ; Giromagny ; Lamadeleine ; Lepuix ; Romagny sous Rougemont ;			

OUVRAGES

Abraham, Nicolas (1994)

L'immigration à Pontarlier dans l'entre-deux-guerres
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté

Abraham, Nicolas (1995)

Deux immigrations en région frontalière : Italiens et Suisses à Pontarlier durant l'entre-deux-guerres
La Trace, n°8, p. 6-14

Abraham, Nicolas (1995)

Les migrants suisses en Franche-Comté dans le premier XXe siècle : le cas de Pontarlier
Communication et circulation des informations, des idées et des personnes, Acte du Deuxième Colloque Transfrontalier, Université de Franche-Comté, Université de Lausanne, p. 369 – 377

Andreosso, Romaric (2004)

Les étrangers dans le Doubs – 1930 – juin 1940 : accueil et représentations
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté

Arnoult, Mélanie * Batit, Delphine * Beulaigne, Juliette * Caille, Stéphanie * Debiee, Aurélie * Grimaud, Céline * Jong, Caroline (2004)

Mémoire et identité des enfants d'immigrés espagnols en France - Comment se construit leur identité au regard des origines espagnoles de leurs parents
Besançon, Mémoire de Maîtrise, IRTS

ASSFAM (1997)

Cinq ans de regroupement familial en Franche-Comté – Diagnostic social (1990-1995)
Besançon, ASSFAM

Association Régionale de Ressources Echanges Théâtre et Education (ARETE) (1997)

Immigration en Franche-Comté : passé et présent
Besançon, ARETE

Association Régionale de Ressources Echanges Théâtre et Education (ARETE) (1997)

La présence étrangère en Franche-Comté de 1994 à 1996
Besançon, ARETE

Association régionale des organismes HLM de Franche-Comté (1993)

Les populations spécifiques et leur logement. Les étrangers
Livre blanc de l'habitat en Franche-Comté, p. 36-43

Association socio-culturelle d'animation en milieu interethnique (ASCAMI) (1995)

La délinquance, sa prévention et l'immigration dans le pays de Montbéliard
Montbéliard, ASCAMI

Association socio-culturelle d'animation en milieu interethnique (ASCAMI) (1995)

L'immigration et l'intégration dans le pays de Montbéliard. 1995. Second recueil statistique
Montbéliard, ASCAMI

Association socio-culturelle d'animation en milieu interethnique (ASCAMI) (1996)

L'immigration et l'intégration dans le pays de Montbéliard. 1996. Troisième recueil statistique
Montbéliard, ASCAMI

Association socio-culturelle d'animation en milieu interethnique (ASCAMI) (1997)

La pratique de l'islam dans l'espace public
Dossier thématique, n°4, Montbéliard, ASCAMI

Association socio-culturelle d'animation en milieu interethnique (ASCAMI) (1997)

Jeunes issus de l'immigration : créativité, participation, démystification
Actes de la rencontre organisée par l'ARETE

- Azzoug, Ahcène (2003)
Le voyage imprévu
 Paris, Ed. Marsa
- Baumann, Michel * Laithier Michel (1974)
Bilan d'un recensement des travailleurs étrangers dans les établissements de plus de 10 salariés en Franche-Comté
 Ministère du travail, Fonds régional de l'emploi, Direction régionale du travail.
- Beaud, Stéphane * Pialoux, Michel (1999)
Retour sur la condition ouvrière - Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard
 Paris, Fayard
- Beaud, Stéphane * Pialoux, Michel (2002)
 Changements dans les rapports entre générations ouvrières. Les années 1990 à Sochaux-Montbéliard
Retraite et Société, n°35
- Bechelloni, Antonio (1985-1986)
 Une enquête sur l'immigration italienne de l'entre-deux-guerres en Franche-Comté
Bulletin de liaison des archives de la région de Franche-Comté, Besançon, p. 3-8
- Bechelloni, Antonio (1996)
La dernière vague italienne en direction de la France (1945-1960) : le poids des structures, la politique des Etats, la représentation de l'autre
 Besançon, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté
- Belaïdi, Sabiha (1995)
Connaissances linguistiques et recherche identitaire chez les jeunes issus de l'immigration maghrébine
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Béraud, Michel (1988)
 Les lieux de culte musulman
L'Estocade - n°46, p. 26-32
- Beuchot, Maryline (1990)
Les horlogers suisses à Besançon : recherche de l'identité d'un groupe social particulier et étude de son intégration dans la ville de Besançon, 1793 - 1890
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Billion, P. (2007)
 Lao et Français dans le Haut-Jura : processus réciproques de communalisation ethnique
Esprit Critique, vol. 10, n°1.
- Binie, Hassan * Bromley, Elise * Espingla, Patricia * Pewee, Lavela (1985)
Le logement des immigrés
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Bisoffi, Marina (1996)
Les Suisses et les Italiens du Haut-Doubs à Morteau, Maïche et Charquemont. 1906-1939
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Bitatsi-Trachet, Françoise (1996)
Héritage culturel et intégration : jeunes couples haut-saônois issus de l'immigration marocaine
 Besançon
- Bodin, Jérôme (1998)
Les Suisses au service de la France : de Louis XI à la Légion étrangère
 Paris, Albin Michel
- Boichon, Valérie (1989)
L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 à 1889
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté

- Boiteux, Lyse (1994)
Famille Hakkar, paroles de femmes ou l'illusion perdue
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Bouchet, Cécile (2003)
Les "mémoires" de Clairs-Soleils
Besançon, CCAS de Besançon
- Bougharara, Salah (1989)
Les problèmes scolaires des enfants maghrébins à l'école primaire : la famille et l'école : enquête à l'école Brossolette de Besançon
Besançon, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté
- Bouilly, A. (1970)
Les travailleurs immigrés à Besançon
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Bourlier, Colette (1984)
Les travailleurs immigrés à Besançon. Etude démographique
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Bouvier, Michel * Riskoff, Jean (2004)
Des Russes en forêt de Chaux
Bulletin du Centre d'Entraide généalogique de Franche-Comté, n°100, p. 59-60
- Callon, G. (1920)
Le mouvement de population dans le département du Doubs de 1821 à 1920
Besançon, INSEE
- CCAS de Besançon (2005)
Recettes d'hier et d'ailleurs - Besançon et les cuisines du monde
Besançon, Néo Editions
- Ceccato, Franck (1997)
L'intégration des populations immigrées en Franche-Comté
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Centre de ressources, d'études et de documentation pour l'intégration (CREDI) (1996)
La présence étrangère en Franche-Comté. Statistiques [1994-1995]
Besançon, CREDI
- Centre de ressources, d'études et de documentation pour l'intégration (CREDI) (1997)
La présence étrangère en Franche-Comté. Statistiques [1994-1996]
Besançon, CREDI
- Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Emigration Italienne (CEDEI) (1987)
L'immigration italienne en France dans les années vingt
Paris, CEDEI
- Centre d'Etudes Economiques Régionales de Franche-Comté (1969)
La Franche-Comté et le mouvement migratoire
Besançon, Centre d'Etudes Economiques Régionales de Franche-Comté
- Cervantès, François (2006)
Voisin
Besançon, Les Solitaires Intempestifs
- Ceulemans, Jacques (1983)
L'évolution démographique et sociale de Montbéliard de 1872 à 1914
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté

- Ceulemans, Jacques (1983)
L'immigration des habitants de Porrentruy à Montbéliard de 1890 à 1914
Le Pays de Montbéliard et l'ancien évêché de Bâle dans l'histoire, Montbéliard, Société d'émulation de Montbéliard, p. 265-270
- Ceulemans, Jacques (1984)
Les Alsaciens-Lorrains à Montbéliard entre 1871 et 1914
Bulletin et mémoires, Société d'émulation de Montbéliard, p. 185-196
- Charles-Lyot, Geneviève * Fontaine, Jacques * Ormaux, Serge (1998)
Des quartiers et des hommes – Contribution à une analyse des quartiers d'habitat social en Franche-Comté
Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté
- Charnoz, Hélène (2004)
Immatriculation des étrangers de Germigney (39)
Bulletin du Centre d'Entraide généalogique de Franche-Comté, n°100, p. 65-68
- Chevassus, René (1999)
L'immigration turque en Petite montagne
Echo de la Petite montagne. Journal d'un pays jurassien, n°66, p. 25-27
- Chipaux, Roger (1991)
Familles juives de Besançon – Recensement de 1851
Besançon, Université de Franche-Comté
- Ciceron, F (1976)
Les premiers anarchistes à Saint-Claude (1893-1905)
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- CIDF Haute-Saône (2005)
Portraits de femmes – Mosaïque saônoise
Vesoul, CIDF 70
- Cieszkowski, W. (2005)
Activités de guerre de la 2^{ème} Division polonaise des Chasseurs à pied en Alsace et Franche-Comté en 1940 – Belfort – Héricourt – Frahier – Maïche – St Hippolyte – Damprichard – Vesoul – Montbéliard – Pont-de-Roide – Trévillers – Epiquerez – Goumois - Brémoucourt.
Varsovie, Edition Typografika.
- Collège Anatole France – Bethoncourt (1981)
Les immigrés parmi nous
Bethoncourt, Collège Anatole France
- Collège des Tâles (1984)
Algérie 1984, les voyages forment l'amitié : l'aventure de 28 élèves à Bou Ismail
Valentigney, Collège des Tâles
- Compard, N. (2002)
L'image de l'Algérien dans la presse régionale – 1958 – 1962.
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Crance, Cyril (1990)
La communauté juive de Besançon au XIXe siècle
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Creux, Georges (1999)
Jeunes issus de l'immigration. Bac + 1
Besançon, FRATE

- CROUS (1963)
Etudiant étranger à Besançon – Guide année scolaire 1963-1964
 Besançon, CROUS
- Dattler, Philippe (1998)
 L'option des Alsaciens à Romagny-sous-Rougemont en 1872
La Vôge, n°21, p. 19-21
- Degioanni, Anna * Lisa, Antonella * Zei, Gianna * Darlu, Pierre (1996)
 Patronymes italiens et migration italienne en France entre 1881 et 1940
Population, n°6, p. 1153-1180
- Delfosse, Claire
 Le savoir-faire des fromagers suisses de la France de l'Est (1985 – 1950)
Etudes Rurales, n°135-136
- Demirel, Ali (1991)
Enquête auprès des ouvriers kurdes de Montbéliard
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Dezert, B. (1966)
 Les migrants étrangers de la porte de Bourgogne
Revue géographique de l'Est, T VI, n°3-4, p.269-285
- Direction régionale de l'équipement - Franche-Comté (1992)
Atlas des quartiers d'habitat social. Doubs. Agglomération de Besançon
 Besançon, Direction régionale de l'équipement
- Direction régionale de l'équipement - Franche-Comté (1995)
Enquête sur le parc locatif social 1995
 Besançon, Direction régionale de l'équipement
- Direction régionale de l'équipement - Franche-Comté (1995)
Les quartiers d'habitat social franc-comtois
 Besançon, Direction régionale de l'équipement
- District Urbain du pays de Montbéliard (1980)
Les populations immigrées : données socio-démographiques, évolution de 1970 à 1980, situation scolaire et familiale
 Montbéliard, DUPM
- Dort, Bernard (1951)
La condition des Nord-Africains dans le pays de Montbéliard
 Besançon
- Dos Santos, Carlos (1995)
Les Portugais dans le pays de Montbéliard
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Durand, Jean-Pierre * Hatzfeld, Nicolas (2002)
La chaîne et le réseau. Peugeot Sochaux, ambiances d'intérieur
 Ed. Page Deux
- Dutriez, Robert (1994)
 La troisième division d'infanterie algérienne en Franche-Comté
Journal des victimes de la guerre et des Anciens combattants du Doubs, p. 1-3
- Dutriez, Robert (1999)
 Juin 1940 – les Polonais combattent en Franche-Comté
Journal des victimes de la guerre et des Anciens combattants du Doubs, p. 1-3

- Dutriez, Robert (2003)
Les tribulations d'un citoyen suisse, André Montavon, dans la résistance française
Journal des victimes de la guerre et des Anciens combattants du Doubs, p. 10-15
- El Kenzi, Raja (1997)
L'efficacité thérapeutique du Taleb
Besançon, Mémoire de licence, Université de Franche-Comté
- Elsass, C. (1992)
Carences en vitamine D en fonction des ethnies : résultat d'une enquête auprès des consultants du Centre Léon Blum à Belfort
Migrations Santé - n° 75 et 76, p. 17-22
- Escoriguel, Kery Arthur (2002)
Le parcours d'un républicain espagnol
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Fargier, J.P. (1979)
Entretien avec Armand Gatti : Le Lion, sa cage et ses ailes.
Cahiers du Cinéma, n° 285, février 1979
- Fiesse, Jean-Louis (1978)
Le logement des migrants
Besançon, Mémoire DESAM, Université de Franche-Comté
- Flory, Jean (1926)
Gens d'Alsace en pays comtois, l'abbaye de Lure
Besançon, Académie Besançon
- Fontaine, Jacques (1990)
La population étrangère
Images de Franche-Comté, n°1, p. 12-14
- Friedmann, Arnaud (1995)
Les Cambodgiens dans le Doubs et à Besançon 1975-1995
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Friedmann, Arnaud (1996)
Besançon, pôle d'accueil pour les Cambodgiens
Images de Franche-Comté, n°13, p. 14-16
- Gagnieux, Alain (2006)
1941 – Des nomades parqués dans la forêt de Chaux
Trame de Vies, Bulletin n°12, p. 6 - 8
- Gagnieux, Alain * Bourlier, Colette (2007)
Les Nord-Africains à Besançon de la Seconde Guerre Mondiale à 1999
Les Nord-Africains à Besançon. Ed° Ville de Besançon
- Gastaut, Yvan (2004)
L'affaire des Algériens du Jura
L'Histoire, n°293,
- Gérard, Guillaume (1998)
Petite histoire partielle et partielle de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort Valdoie
- Gilles, Claude (2000)
La Franche-Comté, terre d'accueil. Cambodgiens, Laotiens, Hmong, Vietnamiens
Paris, L'Harmattan

- Gilles, Claude (2000)
Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens de France - Regard sur leur intégration
Paris, L'Harmattan
- Gilles, Claude (2000)
L'intégration des réfugiés cambodgiens, laotiens et vietnamiens en Franche-Comté depuis 25 ans
Besançon, *Mémoire de la Société d'Emulation du Doubs*, p. 64 - 125
- Gilles, Claude (2003)
De l'enfer à la liberté. Cambodge, Laos, Vietnam : accueil des réfugiés en France. Documents et témoignages
Paris, L'Harmattan
- Gillet, Marie (2000)
Installations agricoles hors cadre familial en Franche-Comté : le cas des migrants venus de Suisse
Les défis migratoires - acte du colloque CLUSE, Neuchâtel 1998, p. 150-157
- Girard-Hainz, Brigitte * Schneider, Claire (2006)
Quand Saint-Ferjeux était un village : mémoires d'un quartier de Besançon (1920 - 1960)
Besançon, Empreinte
- Gokalp, C. (1974)
L'émigration yougoslave (région parisienne et Doubs)
Population, vol. 29, p. 25-60
- Golden, F. (1978)
Le mouvement syndical à Saint-Claude (1914 - 1939)
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Golden, F. (1981)
Contrat collectif et collaboration de classes : l'idéologie réformatrice de syndicalisme saint claudien de 1919 à 1939
Société d'Emulation du Jura, p. 369 - 386
- Gondon, Claude (1978)
Tuberculose chez le travailleur étranger : étude médico-sociale
Besançon, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté
- Goux, Jean-Paul (1986)
Mémoire de l'enclave
Paris, Mazarine
- Grandhay, Jean-Claude (1994)
Les réfugiés espagnols et le centre de recueil de Miellin
Haute-Saône Salsa
- Grandjonc, Jacques (1972)
Etat sommaire des dépôts d'archives françaises sur le mouvement ouvrier et les émigrés allemands de 1830 à 1851/52
Neue Gessellschaft GmbH, p. 487-531
- Guidet, Myriam (1989)
L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 à 1880
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Guinot, Pascale (1991)
Le Portugal dans le Jura
Dialogues, Echanges et Cultures du Monde, p. 32 - 33
- Hakkar, Aïcha (1985)
La communication "infirmière-étrangers" à l'hôpital
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté

- Hakkar, Amor (2000)
La Cité des Fausses Notes
 Paris, Editions Petrelle
- INSEE Franche-Comté (1996)
 La marche du demi-siècle : 50 ans, 1946-1996
INSEE Franche-Comté. Le Magazine, n°10
- INSEE Franche-Comté * DRASS Franche-Comté (1992)
Recensement de la population 1990 : les étrangers en Franche-Comté, 6% de la population
 Besançon, INSEE Franche-Comté
- INSEE Franche-Comté * FASILD Franche-Comté (2005)
L'immigration en Franche-Comté
 Besançon, INSEE Franche-Comté
- Jeandel, L (2005)
 Septembre 1870 : expulsion des étrangers
Haute-Saône Salsa, n°57, p. 3-15
- Joseph, Vincent (1999)
 La scène associative algéro-bisontine
Quand Besançon se donne à lire : essais en anthropologie urbaine, Paris, L'Harmattan, p. 147-158
- Julliard, Marie Claire (1983)
Option des Alsaciens-Lorrains dans le Territoire de Belfort
 Belfort, Cercle Généalogique de Belfort
- Jumeau, Marie-Pierre (1986)
Aspects de la vie des immigrants italiens dans le district urbain du Pays de Montbéliard durant l'entre-deux-guerres (1919-1939)
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Keller, Fabien (1980)
La prostitution à Belfort, ville de garnison. 1880-1930
 Belfort, Société d'Emulation du Territoire de Belfort
- Kozyk, Wlodymyr (1994)
Les Ukrainiens dans la Résistance Française
 Paris, Publications de l'Est Européen
- Kuzmanovic, Dejan (1984)
Rapport d'Etude sur la communauté yougoslave en France
 Paris, ADRI
- Lambert, Dominique (2007)
La presse catholique en Franche-Comté
 Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté
- Lang, Gérard (1980)
 Etre étranger en Franche-Comté
Reflets de l'économie franc-comtoise, n°8, p. 21-28
- Lang, Gérard (1980)
 Près de 73 000 étrangers en Franche-Comté
Réalités franc-comtoises, n°226, p. 174-181
- Laurent, Jérôme * Jacob, Jacques (1996)
Migrations en Franche-Comté : départs et arrivées par département et zone d'emploi
 Besançon, INSEE Franche-Comté

- Layadi, Fouad * Barbier, Monique * Meillet, Guy * Maucler, Christian (2001)
Parcours d'immigrés - Recueil de témoignages illustrés
 Audincourt, MJC d'Audincourt
- Leroux, Noël (2005)
Les oubliés d'un autre temps
 Valentigney, Mairie de Valentigney
- Levecque-Trachet, F. (1991)
 Aspects de la santé des étrangers en milieu rural dans le département de la Haute-Saône
La santé en milieu rural - 7emes rencontres de santé publique, Vesoul, p. 51-60
- Liebelin, François (1974-1977)
 Quelques notes sur les mines et l'immigration minière du Rosemont (Lepuix, Giromagny, Auxelles, Lama-
 deleine)
Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation, n°70, p. 105-123
- Loichemol, Dominique (1976)
Condizione sociolinguistica degli emigrati italiani nella regione del territorio de Belfort
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Madouche, Madjid (1990)
Mobilisation des familles maghrébines pour la réussite d'insertion sociale de leurs enfants
 Strasbourg, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Magnin, Numa (1926)
Les étrangers en Franche-Comté et dans le Territoire de Belfort : enquête prescrite en 1925
 Besançon, Jacques et Demontrond
- Marchal, Sidonie (2006)
 L'option des Alsaciens à Belfort et l'évolution du tissu urbain (1871-1876) : l'arrivée des Alsaciens à Bel-
 fort suite au traité de Francfort (1871) constitue-t-elle une remise en cause du modèle urbain?
Regards sur les bourgs et villes de Franche-Comté - Cahiers Dolois, n°18, Dole, p. 277-291
- Marcot, François (1991)
 Les Italiens et les Espagnols dans la Résistance franc-comtoise
Italiens et Espagnols en France, 1938-1946, Paris, p. 581-589
- Marcot, François * Joutard, L (1992)
Les étrangers dans la Résistance en France : exposition du Musée de la Résistance et de la Déportation, novembre 1992-septembre 1993
 Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation
- Marin, Yvette (dir.) (1998)
 Ville et immigration
Centre de recherches sur l'espace humain et urbain, Cahiers du CREHU, Université de Franche-Comté
- Marques, Charles (2000)
 Piscine interdite aux Algériens sans certificat médical et carte d'identité
Le Bien Public
- Martelet, Jean (1963)
Le mouvement ouvrier à Saint-Claude (Jura) de 1880 à 1914
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Martelet, Jean (2000)
 La communauté israélite de Belfort, entre intégration et antisémitisme au travers de la presse locale
 (1865 - 1914)
Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation, n°91, p. 13-68

- Matta, Pierre-Marie (1992)
L'immigration italienne à Moutiers 1900-1939
 Nancy II, Mémoire de Maîtrise, Université de Lorraine
- Maurin, Audrey (2001)
L'intégration des immigrés par l'économie
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Maurin, Audrey (2003)
 Immigration et chômage en Franche-Comté
Images de Franche-Comté, n°27, Besançon, p. 22-24
- May, G. (2001)
 Deux républicains espagnols résistants
Les Cahiers des Amis de la Maison du Peuple, n°1, février 2001.
- Mayaud, Jean-Luc (1995)
 Les migrants horlogers suisses en Franche-Comté dans le premier XIXe siècle
Communication et circulation des informations, des idées et des personnes, Acte du Deuxième Colloque Transfrontalier, Université de Franche-Comté, Université de Lausanne, p. 301 – 310
- Mercier, Virginie (1984)
Maghrébins hospitalisés
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Merter, Sibel (1982)
Problèmes linguistiques et culturels des travailleurs turcs en France - Enquête auprès d'un groupe de migrants turcs à Besançon
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Metyar, Abdelaziz (1991)
L'immigration maghrébine dans le Doubs
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Meynet, Maryline (1995)
Les associations issues de l'immigration franc-comtoise
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Mezhoud, Fadila
Les travailleurs étrangers dans le Haut-Doubs dans l'entre-deux-guerres
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Ministère du travail et de l'Emploi - Franche-Comté (1974)
Bilan d'un recensement des travailleurs étrangers dans les établissements de plus de 10 salariés en Franche-Comté
 Besançon, Ministère du travail et de l'Emploi - Franche-Comté
- Ministère du travail et de l'Emploi - Franche-Comté (1976)
1973-1975 : l'emploi régional pour les Français et les étrangers
 Besançon, Ministère du travail et de l'Emploi - Franche-Comté
- Ministère du travail, de l'emploi et de la population - Franche-Comté (1973)
Comparaison des migrations frontalières en Franche-Comté aux recensements de 1962 et 1968
 Besançon, Ministère du travail, de l'emploi et de la population - Franche-Comté
- Mission Interministérielle de Recherche (1993)
 Ouvriers de Sochaux. L'affaiblissement d'un groupe.
 Paris, Mission Interministérielle de Recherche
- Moreau Capitaine 1950
La vie, les peines et les gloires de la Troisième division d'infanterie algérienne en France et en Allemagne
 Alger, Vrillon

- Moubtassim, Myriam (1996)
L'immigration marocaine en Franche-Comté
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Mulhenheim, F (1974)
Quand le département du Doubs avait un député musulman
 Montbéliard
- Ndiaye, Mame Diarra (2003)
 L'immigration des étudiants africains en France. Le cas des étudiants sénégalais de Besançon – Causes et conséquences sur le devenir du pays.
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Ormaux, Serge (1997)
 Mécanisme d'ajustement et événement socio-spatial : le retour des immigrés au pays d'origine
Cahiers du CREHU, n°678, Besançon, p. 295-303
- Osman, Yasemine (1983)
Enquête sur les comportements culturels des familles turques en France
 Besançon, Université de Franche-Comté
- Pelletier Gabriel (1989)
Les Forges de Fraisans. La métallurgie comtoise à travers les siècles.
 Dampierre
- Perche, François (2006)
Portraits de mémoire
 Paris, Virgile
- Pereira, M.-Emilia (1982)
Ils ne parlent pas français
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Pinard, Joseph (1988)
 Y a-t-il eu dans le Doubs un racisme anti-alsacien?
Besançon Votre Ville - Avril 1988, p. 2
- Pinard, Joseph (1988)
 Les étrangers en Franche-Comté : des textes qui donnent à réfléchir
La Dépêche - 8 mai 1988
- Pinard, Joseph (1990)
 Un aspect révélateur des problèmes d'immigration : la main-d'œuvre agricole étrangère dans le Doubs, 1919-1939
Besançon Votre Ville, p. 2
- Pinard, Joseph (1993)
 De l'Italie à la forêt de Chailluz : l'odyssée d'un bucheron
Besançon Votre Ville – octobre 1993, n°167, p. 23
- Pinard, Joseph (1993)
 Réfugiés tchèques : les Bisontins sourds à l'appel du maire Charles Siffert
Besançon Votre Ville, p.23
- Pinard, Joseph (1995)
 Les réfugiés espagnols à Besançon en 1939 : "pas de ça chez nous"
Besançon Votre Ville - Novembre 1995, p. 23
- Pinard Joseph (2002)
 Du Noir au Rouge : Dérives d'extrême droite, résistances et rechutes du XXème siècle dans le Doubs
 Besançon, Ed. Cêtre

- Pinard, Joseph (2003)
Besançon et les Algériens
Besançon Votre Ville – juin 2003
- Pinard, Joseph (2005)
Bagarre aux Prés de Vaux entre Italiens et Français
Besançon Votre Ville – Avril 2005
- Pinard, Joseph (2006)
Le député de Besançon et l'armée indigène en 1915
Besançon Votre Ville - Novembre 2006
- Pinard, Joseph (2006)
Les Tonkinois, les annamites, le singe et le gavroche
Besançon Votre Ville – Décembre 2006
- Pinard Joseph dir. (2007)
Les Nord-Africains à Besançon. De la Libération aux années 60
Besançon, Ville de Besançon
- Ponçot, Jean (1958)
Les migrations étudiantes
Besançon, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté
- Ponty, Janine (1988)
Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres
Paris, Publications de la Sorbonne (réédition 2005)
- Ponty, Janine (1991)
Communautés italiennes du Doubs : les ouvriers de chez Peugeot, les bûcherons de la forêt de Mouthé
Italiens et Espagnols en France, 1938-1946, p. 661-677
- Ponty, Janine (1993)
Les étrangers en Franche-Comté au cours du premier vingtième siècle
Dialogues. Echanges et cultures du monde, p. 6-7
- Ponty, Janine (1996)
La Franche-Comté, terre d'immigrations au XXe siècle
Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, n°38, Besançon, Société d'Emulation du Doubs, p. 83-94
- Poret-Czorny, Eugénie (2005)
D'une rive à l'autre – Parler d'eux. Regards Croisés avec l'Algérie
Besançon, Néo-Typo
- Poupeney, Fabienne (2000)
Austro-Hongrois au XIXe siècle en Franche-Comté - Histoire d'une immigration
Besançon, CEGFC
- Praicheux, J. * Robert, A. (1983)
Les migrations de travail dans la région de Pontarlier – Aspects de géographie humaine
Publications du CUER, n°3, p. 287 - 294
- Préfecture de la Région de Franche-Comté – Direction régionale de l'équipement – Observatoire interdépartementale du logement (1997)
Enquête sur le parc locatif social 1995
Besançon, Préfecture de la Région de Franche-Comté
- Prost, Albert (1929)
L'immigration en Franche-Comté
Lyon, Thèse de Doctorat, Université J. Moulin

- Raba, Jean-Michel (1991)
Les étrangers de la commune de Mouthe (Doubs), 1921-1962
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Recio Andrade, Anita (1996)
Les réfugiés carlistes espagnols dans le Doubs de 1840 à 1875
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Renoux, Lucien (1984)
Un village alsacien-comtois aux années vingt
 Lons-le-Saunier, Marque-Maillard
- Revillon, Patricia * Chastel, Patricia (1983)
Sur la scolarisation des enfants étrangers à l'école primaire : observation faite au groupe scolaire Charles Fourier à Planoise
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Reyniers, Alain (1999)
 Introduction au Colloque « Arc-et-Senans, Camp d'internement : une étape dans le traitement discriminatoire des Tsiganes : Arc-et-Senans histoire d'un camp d'internement (1941 - 1943) »
Revue des Etudes Tsiganes, vol. 13, p. 7 - 88
- Riahi el Mansouri, Abdel Ileh (1994)
La réussite universitaire des jeunes issus de l'immigration passe par une attitude de reconnaissance à l'égard de la culture d'origine des parents
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Ricchiuti, Marie-Thérèse (1986)
L'immigration italienne dans le Pays de Montbéliard - Le cas des méridionaux venant des Pouilles
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Robert, Danielle (2007)
 Le député musulman
 Besançon, *Est Magazine*
- Robert, Fabien (1996)
Les réfugiés à Besançon, 1820 - 1850
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Rossi, Véronique (1994)
 L'immigration italienne à Saint-Claude
Les Amis du vieux Saint-Claude, Saint-Claude, p.9-19
- Rouvet, Catherine (1994)
De Khenchela à Besançon - Itinéraires urbains de quelques familles Hakkar
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Roux, Stéphane (1993)
Témoignages d'immigrés italiens sur l'attitude des Français à leur égard, 1919 - 1939
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Rovan, Joseph (2001)
 Et les Tyroliens restèrent au Tyrol : un projet de transfert de population en Franche-Comté pendant la guerre
Généalogie franc-comtoise, n°86, p. 57-59
- Rude, Fernand (1939)
Les réfugiés allemands à Besançon sous la deuxième République
 Besançon, Millot Frères

- Rumeau, Anne (1995)
Les immigrés juifs d'Europe centrale et orientale à Besançon dans l'entre-deux-guerres
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Rumeau, Anne (1997),
 Les immigrés juifs d'Europe centre-orientale à Besançon dans l'entre-deux-guerres
Archives juives, revue d'histoire des Juifs de France, n°30, p. 57-70
- Sage, Marie-Madeleine (1994)
La réhabilitation des quartiers défavorisés et l'intégration sociale
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Samaoli, Omar * Matheaud, Yves * Colin, Marie-Pierre (1994)
Vie, santé, vieillissement dans un foyer d'hébergement pour travailleurs étrangers (Casmi). Enquête médico-sociale.
 Belfort, Association « Agir ensemble pour notre santé »
- Schaub, Roland (1990)
 Quand les Alsaciens s'installent sur le Territoire [de Belfort]
Horizon économique, p. 18
- Schmitt, Michel (2001)
Les Alsaciens-Lorrains optant pour la nationalité française à Montbéliard, 1871-1872
 Wittenheim, Cercle généalogique de Mulhouse
- Scholle, Csaba
 L'intégration des anabaptistes-mennonites dans la population du Territoire de Belfort du milieu du XIXe siècle aux années 30
 Belfort, *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n°92.
- Sefiani, Kheira (2003)
Pratiques langagières des jeunes Français issus de l'immigration maghrébine : phénomène de bilinguisme, d'alternance codique à travers l'usage du franco-arabe-maghrébin.
 Paris, Université de Paris-Nord (Paris XIII)
- Simon, Jean-Paul (2004)
 Savoyards et franc-comtois.
 Besançon, *Bulletin de Généalogie Franc-comtoise*, n°100, p. 45 – 47
- Simon, Rodrigue (1995)
L'apport étranger à la population d'Audincourt pendant l'entre-deux-guerres
 Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Sinibaldi, Pierre (2004)
 Les étrangers à Fraisans de 1893 à 1921 (Italiens, Suisses, Allemands, "Pays annexés", Belges, Autrichiens, ...)
Bulletin du Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté, p. 61-64
- Sinibaldi, Pierre (2005)
 Les Italiens à Fraisans (Jura) avant la Première Guerre mondiale
Trame de vies. Bulletin de la Maison du patrimoine d'Orchamps, n°10, p. 7-9
- Sinibaldi, Pierre (2006)
 Les bûcherons italiens en forêt de Chauv au début du XXe siècle.
Trame de vies. Bulletin de la Maison du patrimoine d'Orchamps, n°12, p. 2-5
- Speclin P.E. (2004)
La fibre et le feutre. De Dollfus & Noack à Dollfus – Muller, de 1811 à nos jours
 Mulhouse, Société Industrielle de Mulhouse

- Spindler, Marc * Lenoble-Bart, Annie (2000)
Chrétiens d'Outre-mer en Europe : un autre visage de l'immigration
Paris, Editions Karthala
- Targani, Tarvildo (2006)
Tarvildo Targani, mouleur à la main-dans le Doubs.
Paris, L'Harmattan
- Thiriet, Jean-Philippe (1995)
Les Polonais dans les houillères de Ronchamp pendant l'entre-deux-guerres
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Thiriet, Jean-Philippe (2001)
Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939
Besançon, Musées des techniques et cultures comtoises
- Tiouri, Attela (1991)
Pour une meilleure intégration des enfants migrants
Besançon, Université de Franche-Comté
- Tisserand, Aude (2006)
L'image de l'Algérien dans l'Est républicain de 1962 à 1974
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Tossa, Ignace (1980)
Les étudiants étrangers à Besançon
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Tournier, Fabienne (1993)
Les Alsaciens-Lorrains dans le Doubs pendant la première guerre mondiale
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Triponney, Joseph (1980)
Quarantième anniversaire de la bataille de Maïche, 17-18-18 juin 1940 : à la mémoire du commandant Louis Jacops d'Aigremont, chef d'escadrons au 7ème régiment de spahis algériens
Maïche, Impr. Chopard
- Union pour l'Accueil des Travailleurs Migrants dans le département du Doubs (UATM) (1980)
Compte-rendu d'activités
Besançon, UATM
- « Valentigney en Ecritures » (2005)
Valise à cœur ouvert
Valentigney, Mairie de Valentigney
- Vannier, Bernard (1975)
Les immigrés espagnols à Besançon
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Vincent, I * Fieux, B (1991)
L'immigration turque dans le Jura
Dialogues. Echanges et cultures du monde, n°18, p. 7-19
- Voisin, Aline (1997)
Les naturalisés du Doubs sous la IIIème République 1870-1914
Besançon, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté
- Voisin, Aline (1998)
La naturalisation et la réintégration dans le Doubs entre 1899 et 1950
Besançon, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté

Vuillermet, Maryse (2002)
Mémoires d'immigrés valdotains : du Val d'Aoste au Jura
Paris, L'Harmattan

Wahl, A. (1974)
L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872
Paris, Ophrys

Wei-Guinot, Pascale (1991)
Le Portugal dans le Jura
Dialogues. Echanges et cultures du monde, n°16, p. 32-33

A Montbéliard, sur fonds de crise et de robotisation : déjà plus de 5 000 immigrés de retour au pays
Reflets de l'économie franc-comtoise, n°27, p. 3-7

Les Italiens dans le Jura
Dialogues. Echanges et cultures du monde, n°17, p.

Recensements préfectoraux des étrangers d'origine asiatique en Franche-Comté
Dialogues. Echanges et cultures du monde, n°21, p. 16

REPORTAGES - DOCUMENTAIRES

France 3 Franche-Comté

1964 – Inauguration du foyer des jeunes travailleurs à Besançon. ORTF
1968 – Premiers occupants des HLM de Planoise. ORTF
1969 – Destruction du bidonville « Les Founottes » à Besançon. ORTF
1979 – Messieurs Thévenot et Barbizier : évocation du quartier Battant, à Besançon, avant la guerre.

France 3

1982 – La rénovation du quartier de la rue Renan à Besançon. France 3
1982 – L'implantation de la population immigrée dans la région de Besançon. France 3
1984 – Marche contre le racisme et en faveur des émigrés à Besançon. France 3
1982 – L'intégration des immigrés. France 3
1987 – Opération HLM au quartier Fontaine-Ecu à Besançon. France 3
1984 – Le point sur l'immigration en Franche-Comté. France 3
1984 – Le début du Ramadan à Besançon. France 3
1984 – La fête du mouton, fête musulmane à Besançon. France 3
1985 – Les radios associatives. France 3
1986 – Tract raciste. France 3
1987 – Rénovation de HLM à Besançon. France 3
1988 – L'accueil des travailleurs étrangers. France 3
1988 – Fête cambodgienne à Besançon. France 3
1986 – Fête à la cité des 408 à Besançon. France 3

Radio Amitié – Grand Charmont

L'avenir des enfants d'origine immigrée dans le Pays de Montbéliard
2003 – Le Maroc chez nous
2004 – Le Pays de Montbéliard commémore les tirailleurs sénégalais

Radio BIP – Besançon

2003 – Raïd Fahmi, irakien réfugié politique

Radio Sud – Besançon

L'immigration en Franche-Comté
2004 – Histoire coloniale. Monsieur Labbaki, harkis de Franche-Comté
2005 – Cambodgiens, laotiens, Vietnamiens de France – Regard sur leur intégration
2005 – L'Association Franc-Comtoise d'Assistance aux Réfugiés (AFCAR)
2006 – Cent ans d'immigration

FILM

Abdallah, Samir (1996)
Cité-moi
CEMEA Franche-Comté

Gatti, A. (1977)
Le lion, sa cage et ses ailes.
Production CAC de Montbéliard, Les Voyelles, INA

SITES INTERNET

<http://www.immigration90.fr>
<http://migrations.besancon.fr>

EXPOSITIONS

Archives Départementales du Doubs (2005)
Histoires de vie – Une exposition sur l’immigration dans le Doubs de 1850 à 1950

Archives Départementales du Territoire de Belfort (2008)
D’ici et d’ailleurs – Une histoire de l’immigration dans le Territoire de Belfort

Maison de la Méditerranée – Amicale des Italiens de Belfort (1998)
Présences italiennes dans l’Aire Urbaine

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE



Direction Franche-Comté

Organisme/ fonction	Nom
Coordination scientifique nationale	Monsieur Philippe RYGIEL
CNHI	Madame Laure PITTI, Chargée de mission
Acse - Direction des études et de la documentation	Madame Laurence MAYEUR, Directrice des études et de la documentation
Direction régionale de l'Acse	Monsieur Azzedine M'RAD, Directeur régional
Direction régionale de l'Acse	Monsieur Frédéric GILLOT, Chargé de mission
M. le Préfet de région	Monsieur Jean-Marie DEVEVEY, Chargé de mission auprès du secrétaire général aux affaires régionales
DRAC	Madame Bricler Monsieur Noël BARBE
Les Médianautes	Madame Laure HIN
Centre de ressources acteurs de la ville - Trajectoire Ressources	Monsieur Jean-Luc MICHAUD, Directeur
Musées des techniques et cultures comtoises	Monsieur Philippe MARKARIAN, Responsable du département des publics
Personnalité qualifiée	Madame Irène REGNIER
Lycée Victor-Hugo	Monsieur Alain GAGNIEUX Professeur
Personnalité qualifiée	Monsieur Joseph PINARD